

École de politique appliquée
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

L'activisme diplomatique des provinces canadiennes en Inde

Par
M. Maxime Tessier

Mémoire
Sous la direction de M. Serge Granger, professeur agrégé

Dans le cadre de la maîtrise en études politiques appliquées

Sherbrooke
Janvier 2017

Résumé

Les provinces canadiennes, en tant qu'États subétatiques, peuvent être présentes sur la scène internationale en menant diverses actions afin de faire valoir, par exemple leurs intérêts politiques, culturels ou économiques. Il s'agit ici du développement d'une diplomatie parallèle à celle des États centraux. Depuis l'ouverture économique de l'Inde, en 1991, les provinces ont justement l'opportunité de s'insérer dans la croissance économique indienne en réalisant de l'activisme diplomatique afin d'accentuer leurs relations économiques et commerciales et tirer profit de cette croissance économique. Parmi l'ensemble des provinces canadiennes qui ont des relations commerciales et économique avec l'Inde, le Québec réalise davantage d'activisme que ses pairs. Comme plusieurs facteurs peuvent influencer les relations économiques et commerciales, donc des capacités exportatrices, l'objectif du mémoire est de voir si l'activisme diplomatique est un facteur déterminant pour augmenter les capacités exportatrices des provinces canadiennes avec l'Inde, ou si ces capacités exportatrices sont plutôt influencées par d'autres facteurs, soit la nature des exportations, la diaspora ou la proximité géographique. Pour ce faire, le mémoire cherchera à savoir si l'activisme diplomatique du Québec est probant quant à la croissance de ses exportations en Inde. Pour voir le facteur déterminant de la relation économique et commerciale des provinces canadiennes avec l'Inde afin de s'insérer dans sa croissance économique, les actions diplomatiques effectuées par le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique sont mises en relations avec leurs exportations. Les facteurs que représentent la nature des exportations, la diaspora et la proximité géographique sont ensuite mis en relation avec les exportations afin de voir s'il existe un lien entre eux.

Mots clés : Activisme diplomatique, Provinces canadiennes, Québec, Inde, Exportations, Relations économiques, Diaspora, Proximité géographique

Remerciements

J'aimerais offrir mes remerciements à M. Serge Granger, professeur agrégé et directeur de ce mémoire, pour le temps qu'il m'a accordé, les conseils qu'il m'a octroyés, et les encouragements qu'il m'a offerts. Au-delà de l'expérience académique que représente la rédaction d'un mémoire, j'en conserverai surtout le souvenir d'une expérience humaine entre deux individus partageant la même passion, et le plaisir des longues discussions au sujet de la politique. Merci, M. Granger.

J'aimerais également remercier le corps professoral de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Tout au long de mon parcours académique, vous m'avez été d'un soutien et d'une gentillesse qui ont été inestimables à mes yeux. J'ai grandement appris de vous, et j'en conserverai de riches apprentissages professionnels et personnels. Un remerciement particulier aux deux lecteurs de ce mémoire, soit M. Mathieu Arès, professeur agrégé, et M. Khalid Adnane, chargé de cours à forfait, pour votre regard plus que formateur.

J'aimerais finalement remercier ma conjointe, Eve, qui a toujours été présente à mes côtés afin de me motiver à poursuivre la tâche à accomplir, même dans les moments plus difficiles. J'ai toujours pu compter sur toi, et ton sourire me donnait la motivation nécessaire pour continuer. J'ai une pensée spéciale pour mes parents, Céline et Denis, et ma belle-mère Manon, qui ont toujours cru en moi.

Table des matières

Introduction	7
1. Les facteurs influençant les relations économiques et commerciales des gouvernements subétatiques et leurs comportements sur la scène internationale	13
1.1. L'activisme des entités subétatiques et des gouvernements régionaux dans les relations internationales	13
1.2. L'activisme des gouvernements subétatiques sur la scène internationale et les facteurs influençant leurs relations économiques et commerciales	20
1.2.1. L'activisme diplomatique dans les relations internationales	21
1.2.2. La nature des exportations dans les relations internationales	25
1.2.3. Le rôle de la diaspora dans les relations internationales	27
1.2.4. La proximité géographique dans les relations internationales	29
2. La pertinence de s'intéresser à l'Inde et les relations indo-canadiennes.....	32
2.1. L'émergence de l'Inde depuis 1991	32
2.1.1 Un dynamisme économique et social depuis 1991	32
2.1.2. L'occasion d'affaires pour les gouvernements et les entreprises canadiennes.....	34
2.2. Les relations indo-canadiennes et les provinces canadiennes.....	36
2.2.1. La variation des relations entre l'État canadien et l'Inde.....	36
2.2.1.1. 1947-1974.....	37
2.2.1.2. 1974-1991.....	39
2.2.1.3. 1991-2014.....	40
2.2.2. Un activisme diplomatique des provinces canadiennes en Inde possible depuis 1991	43
2.3. La littérature scientifique en sciences politiques et les facteurs déterminants dans la relation économique et commerciale des provinces canadiennes avec l'Inde	44
2.3.1. Constats des éléments présents et absents dans la littérature	44
2.3.2. Lacune analytique	47
2.4. Cadre méthodologique	47

3. Présentation et analyse des résultats.....	60
3.1. L'activisme diplomatique des provinces canadiennes avec l'Inde.....	60
3.1.1. Le cas du Québec	60
3.1.2. Le cas des autres provinces	66
3.1.2.1. L'Ontario.....	66
3.1.2.2. La Saskatchewan.....	68
3.1.2.3. L'Alberta.....	69
3.1.2.4. La Colombie-Britannique.....	71
3.2. Les exportations des provinces canadiennes en Inde.....	74
3.2.1. Présentation des exportations	75
3.2.1.1. Le Québec	75
3.2.1.2. L'Ontario.....	78
3.2.1.3. La Saskatchewan.....	79
3.2.1.4. L'Alberta.....	82
3.2.1.5. La Colombie-Britannique.....	83
3.2.1.5 Synthèse des exportations	85
3.2.2. Comparaison de l'activisme diplomatique par rapport aux exportations des provinces canadiennes	89
3.3. Les autres facteurs pouvant influencer les relations des provinces canadiennes avec l'Inde et leurs exportations	93
3.3.1. La nature des exportations par province	93
3.3.1.1. Le Québec	95
3.3.1.2. L'Ontario.....	96
3.3.1.3. La Saskatchewan.....	98
3.3.1.4. L'Alberta.....	100
3.3.1.5. La Colombie-Britannique.....	102
3.3.1.6. Comparaison de la nature des exportations par rapport aux exportations des provinces canadiennes vers l'Inde.....	104
3.3.2. La diaspora par province.....	116

3.3.2.1. Le Québec	116
3.3.2.2. L'Ontario	117
3.3.2.3. La Saskatchewan	118
3.3.2.4. L'Alberta	118
3.3.2.5. La Colombie-Britannique.....	119
3.3.2.6. Comparaison de la diaspora indienne par rapport aux exportations des provinces canadiennes vers l'Inde	120
3.3.3. La proximité géographique des provinces par rapport à l'Inde	121
3.3.3.1. Le Québec	122
3.3.3.2. L'Ontario	123
3.3.3.3. La Saskatchewan	124
3.3.3.4. L'Alberta	124
3.3.3.5. La Colombie-Britannique.....	125
3.3.3.6. Comparaison de la proximité géographique des provinces canadiennes avec l'Inde par rapport aux exportations des provinces vers l'Inde.....	125
Conclusion.....	128
Annexe 1 : Répartition de la population selon les différents groupes d'âges pour les années 2010, 2030 et 2050	131
Annexe 2 : Secteurs ciblés de coopération économique	134
Annexe 3 : Définition de quelques types d'industries telles que définies par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)	135
Liste des graphiques et tableaux.....	136
Bibliographie.....	138

Introduction

Apparue dans les années 1980, la paradiplomatie peut se résumer par les activités internationales que mènent les entités subétatiques. Le concept de paradiplomatie a été créé par le professeur de l'Université de Montréal Panayotis Soldatos. Ivo D. Duchacek, de la City University de New York, ayant aussi abordé cet objet de recherche, a lui aussi favorisé l'emploi du terme *paradiplomatie* pour décrire l'action internationale des entités subétatiques. Quoiqu'il existe un débat entre deux grandes théories sur le rôle des États régionaux, fédérés ou subétatiques, soit entre l'école centralisatrice et l'école de la gouvernance à paliers multiples, plusieurs auteurs adhèrent au concept de la paradiplomatie ou d'un tout autre terme s'en approchant, soit que les États subétatiques peuvent mener des activités internationales. Ce concept fait état de plusieurs débats internes également, tentant au mieux d'avoir une définition exacte de ces relations extérieures des États. Par exemple, certains auteurs tentent de définir des types de paradiplomatie que pourrait pratiquer un État quelconque. En ce qui concerne le Canada, il est d'ailleurs noté qu'il n'y a pas de spécifications constitutionnelles qui déterminent à qui revient la responsabilité de la politique étrangère et des relations internationales. Cependant, il est possible de noter qu'en 1816, le Bas-Canada réalisa la première action paradiplomatique en ouvrant une agence en Angleterre. Ainsi, depuis la constitution du Canada moderne en 1867, les provinces canadiennes ont la capacité de se constituer une paradiplomatie qui est intensive et extensive dans le temps, propre à chacune d'entre elles. Par exemple, le Québec se distingue en réalisant une paradiplomatie maximale, soit une paradiplomatie couvrant un espace géographique et des compétences illimitées, étant en plus marqué d'un fort régionalisme. Bref, la littérature scientifique soutient assez fortement le fait que les provinces canadiennes, en tant qu'entités subétatiques par rapport au gouvernement central, peuvent exercer une paradiplomatie.

Cette paradiplomatie peut notamment s'exercer avec l'Inde depuis 1991. L'intérêt envers l'Inde s'explique en grande partie par son dynamisme démographique et économique. En effet, plusieurs études et rapports font état du fort dynamisme économique indien caractérisé par une population jeune et l'élargissement de son marché de consommation. Ce dynamisme fait suite aux réformes pour libéraliser l'économie du pays, réformes qui ont été mises en place depuis 1991. L'ouverture économique fait en sorte que le Canada a accentué ses relations diplomatiques

et commerciales avec elle, et les provinces canadiennes ont désormais la possibilité d'en faire autant, ce qui était absent avant 1991. Il est à noter que depuis 1947, année de l'indépendance indienne, le Canada a entretenu des relations avec l'Inde, où l'intensité variait selon les années. Trois phases caractérisent la relation entre l'Inde et le Canada depuis l'indépendance de l'Inde. Ainsi, depuis 1947, les relations entre l'Inde et le Canada ont subi plusieurs changements. Serge Granger, professeur spécialiste des relations sino-indiennes à l'École de politique de l'Université de Sherbrooke, soutient qu'il est permis de distinguer trois périodes dans les relations entre le Canada et l'Inde, soit la période 1947-1974 (l'entente cordiale), la période 1974-1991 (le flottement), et la période 1991 jusqu'à aujourd'hui (le rapprochement nécessaire)¹. La première phase est marquée par le dossier de la coopération de l'énergie nucléaire entre les deux pays². Aussi, le Canada donna une aide économique à l'Inde via le Plan Colombo³. Cependant, l'essai nucléaire indien de 1974 a rompu les relations indo-canadiennes, le Canada condamnant alors cet essai⁴. La deuxième phase de leur relation est alors marquée par une diminution des relations diplomatiques, le Canada étant un allié des Américains pendant la Guerre froide, tandis que les Indiens s'étaient rapprochés de l'U.R.S.S.⁵. Ayant jusqu'alors des relations tendues l'un envers l'autre, l'indifférence entre les deux États caractérisa la Guerre froide. La troisième phase est alors marquée par la fin de la Guerre froide, qui vint amoindrir la distance politique créée par le bloc communiste et capitaliste. De plus, l'Inde se transforma peu à peu au niveau économique des suites des réformes appliquées, amorçant, en 1991, la transition vers une économie de marché pour favoriser un libéralisme économique⁶. Durant les années 1990, le gouvernement du Canada tenta alors d'accroître le commerce avec l'Inde, le premier ministre canadien Jean Chrétien effectuant en 1996 une tournée en Inde avec Équipe Canada⁷. Malgré les nouveaux essais nucléaires de l'Inde, les deux pays reprirent rapidement le dialogue et signèrent l'entente

¹ S. GRANGER. « L'Inde et le Canada », *L'Inde et ses avatars Pluralités d'une puissance*, Presses de l'Université de Montréal, 2013, p. 426.

² R. M. TOUHEY. *A New Direction for the Canada-India Relationship*, *Conseil international du Canada Foreign policy for Canada's tomorrow*, numéro 5, [en ligne], août 2009, <http://www.opencanada.org/wp-content/uploads/2011/05/A-New-Direction-for-the-Canada-India-Relationship-Ryan-M.-Touhey1.pdf> (page consultée le 16 juin 2013) p. 1.

³ D. GOOLD. *Doing Business in India: Success, Failure and the Prospects for Canada*, *Conseil international du Canada*, [en ligne], novembre 2010, http://www.opencanada.org/wp-content/uploads/2011/05/Doing-Business-in-India_-Success-Failure-and-the-Prospects-for-Canada-Douglas-Goold.pdf (page consultée le 20 octobre 2013) p. 16.

⁴ R. M. TOUHEY. *A New Direction* [...], août 2009, p. 1.

⁵ D. GOOLD. *Doing Business in India* [...], novembre 2010, p. 15.

⁶ CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY. « India », *The World Factbook*, [en ligne], 11 septembre 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/in.html> (page consultée le 8 décembre 2013).

⁷ D. GOOLD. *Doing Business in India* [...], novembre 2010, p. 16.

Partners for the 21st Century. Par la suite, les visites ministérielles se succédèrent à partir de 2005. Les deux États s'engagèrent aussi à renforcer le dialogue bilatéral tout comme la coopération dans des secteurs ciblés tels que le commerce, la sécurité et la diaspora⁸. Le *Agreement for Scientific and Technological Cooperation* fût d'ailleurs signée en cette même année, et le *Foreign Investment Protection Agreement*, en 2007⁹. En 2009, le Canada et l'Inde signèrent un accord de coopération de l'énergie nucléaire, permettant aux compagnies canadiennes d'importer et d'exportation des technologies nucléaires avec l'Inde en plus d'entreprendre des négociations pour un *Comprehensive Economic Partnership Agreement* entre les deux pays¹⁰. Le début des négociations d'un accord de libre-échange débuta officiellement en 2010¹¹. Bref, les relations entre le Canada et l'Inde se sont accentuées au cours des dernières années, le gouvernement canadien ayant ouvert huit bureaux commerciaux en Inde¹².

Depuis son ouverture économique, en 1991, l'Inde détient un fort potentiel économique pour les entreprises canadiennes. Aussi, de par sa position géographique, son poids croissant dans les relations internationales et son dynamisme économique, elle représente également un intérêt majeur au niveau géopolitique, politique et économique. Ainsi, en tant qu'acteurs paradiplomatiques, l'ouverture économique de l'Inde et le contexte post-Guerre froide fait en sorte que les provinces canadiennes ont désormais la possibilité, plus que jamais, de s'insérer dans la croissance indienne et de développer une paradiplomatie économique et commerciale qui leur est propre. Cependant, peu de recherches font état de la croissance indienne et sur la façon dont les provinces canadiennes peuvent en tirer profit. Donc, en tenant compte de ces constats, il est possible de s'interroger sur la façon dont les provinces canadiennes peuvent s'insérer dans la

⁸ R. M. TOUHEY. *A New Direction* [...], août 2009, p. 2.

⁹ D. GOOLD. *Doing Business in India* [...], novembre 2010, p. 17 et Ryan M. TOUHEY. *A new direction* [...], août 2009, p. 2.

¹⁰ D. GOOLD. *Doing Business in India* [...], novembre 2010, p. 16 et AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. « Le Canada et l'Inde franchissent une nouvelle étape vers la conclusion d'un accord de partenariat économique global », *Gouvernement du Canada*, [en ligne], 17 novembre 2009, http://www.international.gc.ca/media_commerce/comm/news-communiqués/2009/348.aspx?lang=fra (page consultée le 20 novembre 2013).

¹¹ AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. « Le ministre Van Loan entame des pourparlers en matière de libre-échange avec l'Inde », *Gouvernement du Canada*, [en ligne], 16 mai 2012, http://www.international.gc.ca/media_commerce/comm/news-communiqués/2010/364.aspx?lang=fra (page consultée le 20 novembre 2013).

¹² AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. « Le Canada et l'Inde [...] », 17 novembre 2009.

croissance économique indienne. À ce sujet, le Québec réalise un activisme diplomatique plus soutenu que les autres provinces en Inde. Le gouvernement québécois a clairement établi en 2006 dans le document présentant les grands axes de sa politique extérieure, *La Politique internationale du Québec – Le Plan d’action 2006-2009*, que l’Inde représente une priorité pour lui en matière de relations commerciales. En effet, il mentionne ceci:

[...] compte tenu des importantes perspectives de croissance en Chine et en Inde et de l’impact de l’activité économique de ces pays sur les entreprises québécoises, le Québec accroîtra ses effectifs économiques à Beijing et Shanghai, tandis qu’un bureau du Québec sera ouvert à Mumbai, en Inde.¹³

Ainsi, il est permis de croire que le gouvernement du Québec réalise un activisme diplomatique dans le but d’accroître ses relations commerciales avec l’Inde. Mais, comme d’autres facteurs peuvent influencer les relations commerciales des provinces canadiennes avec l’Inde, il est légitime de se poser la question suivante: Est-ce que l’activisme diplomatique du Québec donne des résultats probants quant à la croissance de ses exportations ? L’hypothèse consiste alors à affirmer qu’en utilisant la méthodologie actuelle, l’activisme diplomatique du Québec est probant quant à la croissance de ses exportations. Donc, l’objectif du mémoire est de voir si l’activisme diplomatique est un facteur déterminant pour augmenter les capacités exportatrices des provinces canadiennes avec l’Inde, ou si ces capacités exportatrices sont plutôt influencées par d’autres facteurs. Une analyse qualitative et quantitative des actions du gouvernement du Québec, l’Ontario, de l’Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique sera réalisée, et elle sera mise en relation avec les exportations de ces provinces vers l’Inde. Cela de voir si l’activisme diplomatique est un facteur déterminant pour augmenter les capacités exportatrices des provinces canadiennes avec l’Inde, ou si ces capacités exportatrices sont plutôt influencées par d’autres facteurs, soient les facteurs de la nature des exportations, de la diaspora ou de la proximité géographique. Afin de limiter la présente recherche, elle se concentrera sur le Québec, l’Ontario, la Saskatchewan, l’Alberta et la Colombie-Britannique.

¹³ MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES. *La politique internationale du Québec; la force de l’action concertée, Gouvernement du Québec*, [en ligne], 2006, <http://www.mrifce.gouv.qc.ca/Content/documents/fr/Politique.pdf> (page consultée le 7 novembre 2013) p.23.

En observant la littérature scientifique, il est possible d'établir trois constats. Premièrement, la littérature scientifique comporte plusieurs ouvrages sur le développement de la paradiplomatie des entités subétatiques, traitant notamment de l'origine de cette paradiplomatie, ses caractéristiques, ses moyens de mises en œuvre et ses objectifs. Deuxièmement, il est possible, pour le chercheur, de dégager plusieurs sources documentaires portant sur les facteurs qui influencent positivement les relations économiques et commerciales des États subétatiques. Parmi ceux-ci, notons l'exercice d'un activisme diplomatique, la proximité géographique, la présence d'une diaspora, tout comme la nature du commerce et des exportations. Troisièmement, la littérature scientifique traite grandement des relations entre l'Inde et le Canada, le Canada étant alors pris dans son ensemble. Néanmoins, la littérature scientifique ne traite pas de ces trois objets simultanément.

Ainsi, le premier chapitre traitera des facteurs influençant les relations économiques et commerciales des gouvernements subétatiques et leurs comportements sur la scène internationale. Une description des actions que peuvent poser les entités subétatiques et des gouvernements régionaux dans les relations internationales sera exposée, pour ensuite passer en revue les facteurs qui influencent leurs relations économiques et commerciales sur la scène internationale, soit celui de l'activisme diplomatique, de la nature des exportations, du rôle de la diaspora et de la proximité géographique. Le deuxième chapitre traitera, quant à lui, de la pertinence de s'intéresser à l'Inde ainsi qu'aux relations indo-canadiennes. Il sera notamment question de l'émergence de l'Inde au niveau économique et de son fort dynamisme social depuis 1991, ainsi que des opportunités que cela procure aux entreprises canadiennes. Il sera par la suite question des relations entre l'Inde et le gouvernement canadien central, où les principales périodes de ces relations seront détaillées, et du fait que l'ouverture des frontières indiennes procure maintenant une chance aux provinces canadiennes de faire affaire avec celle-ci. Un compte-rendu de la littérature scientifique sur les facteurs influençant la relation économique et commerciale des provinces canadiennes avec l'Inde permettra donc de cerner les lacunes analytiques corrigées par le cadre méthodologique. Finalement, le chapitre 3 du mémoire constitue le cœur de la recherche puisqu'il présente les différents éléments descriptifs et d'analyse pour répondre à la question spécifique de recherche, donc pour confirmer ou informer l'hypothèse de recherche. Pour ce

faire, il sera question, en premier lieu, de l'activisme diplomatique des provinces canadiennes avec l'Inde, en voyant d'une part la situation du Québec et d'autres parts la situation des autres provinces. En deuxième lieu, il s'agira de présenter successivement les données des exportations des provinces, pour ensuite en faire la comparaison quantitative. Finalement, les autres facteurs pouvant influencer la relation des provinces canadiennes seront présentés pour chaque province, pour ensuite les comparer en fonction des exportations des provinces.

1. Les facteurs influençant les relations économiques et commerciales des gouvernements subétatiques et leurs comportements sur la scène internationale

1.1. L'activisme des entités subétatiques et des gouvernements régionaux dans les relations internationales

Avant de voir le cas précis des provinces canadiennes et de l'Inde, il est nécessaire de clarifier ce qui caractérise les entités subétatiques et leur activisme sur la scène internationale de façon générale. Les lignes qui suivent expliquent donc les principales caractéristiques de ces entités subétatiques (ou gouvernements régionaux) et la place qu'elles peuvent prendre dans les relations internationales, éléments recensés dans la littérature scientifique pertinente à ce champ des sciences politiques.

Au sujet de ces relations extérieures de ces États régionaux, Nossal, Paquin et Roussel affirment que deux écoles théoriques s'affrontent, soit l'école centralisatrice, d'une part, et d'autres parts, l'école de la gouvernance à multiples paliers¹⁴. Avec à sa tête Kenneth C. Wheare et Richard Davis, l'école de la centralisation de la politique étrangère postule que c'est l'État central qui est l'acteur principal impliqué dans les relations internationales, comme dans le sens même d'une fédération qui est de coordonner une politique étrangère unique, cohérente et efficace. Le fait que les provinces soient aussi des acteurs de la politique étrangère la rendrait alors inefficace. Ainsi, des spécialistes tels que Wheare ou Davis affirment que la conduite des actions internationales devrait être effectuée par les gouvernements centraux, donc des gouvernements souverains¹⁵. Cependant, le système westphalien au niveau international et le monopole des États s'en trouvent alors questionnés de par le développement de la paradiplomatie¹⁶. En effet, les acteurs subétatiques ont dorénavant accès aux organisations internationales, tout en ayant la possibilité de s'engager avec d'autres acteurs internationaux : la représentation internationale n'est plus

¹⁴ K. R. NOSSAL, S. ROUSSEL et al. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 482.

¹⁵ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques : quelle signification pour la politique comparée et les relations internationales ? », *Revue internationale de politique comparée*, volume 12, numéro 2, 2005, p. 137-138.

¹⁶ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 138.

uniquement attribuée à l'État central¹⁷. De plus, les États nationaux peuvent avoir de la difficulté à faire appliquer des traités internationaux sur l'ensemble des territoires dû à l'accroissement de la paradiplomatie¹⁸. Par exemple, pour des fédérations, comme le Canada, les engagements internationaux que ce dernier conclut peuvent ne pas s'appliquer selon les différentes provinces¹⁹. Les auteurs du livre *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* soutiennent que le Canada anglophone adhère à cette conception des relations internationales²⁰.

À l'opposé de l'école centralisatrice se trouve l'école de la gouvernance à paliers multiples. L'un de ses auteurs, Brian Hocking, affirme que les relations internationales ne s'arrêtent pas qu'aux États centraux, limités sur le plan constitutionnel au niveau de leurs actions pour ne pas déstabiliser la répartition constitutionnelle des pouvoirs. Hocking mise sur les « impératifs de coopération » entre les gouvernements centraux et les gouvernements des provinces, soutenant que les acteurs de la politique étrangère s'enchevêtrent sous un système fédératif²¹. La coopération entre les acteurs étatiques s'effectue pour répondre à la multitude d'objets couverts par les traités nationaux. Pour ce qui est du cas canadien, Christopher J. Kukucha, professeur au département de sciences politiques à l'université de Lethbridge, soutient qu'au fil des ans, le gouvernement fédéral a tenté d'institutionnaliser la manifestation des intérêts des provinces sur la définition d'une politique commerciale dans sa bureaucratie²². Ainsi, «[p]our assumer la pleine responsabilité de leurs compétences constitutionnelles, les États fédérés doivent élaborer une politique étrangère, que l'on appelle "paradiplomatie" ²³». De plus, la distinction entre la politique intérieure et la politique extérieure est nettement moins claire. Ainsi, le fédéralisme doit dorénavant tenir compte du contexte international. En effet, il ne s'agit plus d'analyser les rapports entre les gouvernements centraux et leurs gouvernements régionaux, mais aussi de porter le regard sur l'environnement international²⁴. Tous doivent maintenant reconnaître que le nouvel

¹⁷ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 142.

¹⁸ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 138-139.

¹⁹ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 139.

²⁰ K. R. NOSSAL, S. ROUSSEL et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 482-483.

²¹ K. R. NOSSAL, S. ROUSSEL et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 484.

²² C. J. KUKUCHA. « Dismembering Canada? Stephen Harper and the foreign relations of Canadian provinces », *Revue d'études constitutionnelles*, volume 14, numéro 1, 2009, p.35-36.

²³ K. R. NOSSAL, S. PAQUIN et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 485.

²⁴ B. HOCKING. « Les intérêts internationaux des gouvernements régionaux : désuétude de l'interne et de l'externe ? » *Études internationales*, volume 25, numéro 3, 1994, p. 419.

environnement politique et ce qu'il entraîne, soit la présence de plusieurs paliers de gouvernement dans les relations internationales, amène des nouveaux rôles et des nouvelles relations qui se confrontent alors aux concepts déjà existants, comme la politique étrangère ou le réalisme dans les relations internationales²⁵.

Avant d'aller plus loin, il est primordial de noter que le terme « paradiplomatie », pour décrire les activités extérieures des États subétatiques, ne fait pas l'unanimité dans la communauté scientifique. En effet, comme l'affirme Stéphane Paquin, des auteurs utilisent plutôt des termes tels microdiplomatie, diplomatie des États fédérés, diplomatie à voies multiples, de diplomatie à paliers multiples²⁶. Apparue dans les années 1980, pour les professeurs Panayotis Soldatos et Ivo D. Duchacek, « [...] le concept de paradiplomatie représente les activités internationales des entités subétatiques.²⁷ » À son origine, il fût employé pour « [...] décrire les activités internationales des États fédérés canadiens et américains dans le contexte de la mondialisation.²⁸ » Soldatos définissait le concept de cette façon : « une poursuite directe, et à divers degrés, de la part d'États fédérés, d'activités étrangères²⁹ ». D'ailleurs, Duchacek était à la base l'un des partisans de l'emploi du terme « microdiplomatie », mais adopta par la suite l'utilisation du terme « paradiplomatie », plus précis, selon lui³⁰. Celui-ci établit aussi plusieurs types de paradiplomatie : la microdiplomatie régionale transfrontalière, la microdiplomatie transrégionale, la paradiplomatie globale, et la protodiplomatie. Alors que la paradiplomatie globale consiste pour les États subétatiques à entretenir des contacts avec des agences de pays étrangers, dans un contexte de protodiplomatie, ces États visent à réaliser leur sécession et cela se transpose dans leur politique étrangère³¹. Par ailleurs, Paquin définit plutôt la paradiplomatie de cette façon : « [...] nous avançons qu'une paradiplomatie est mise en œuvre lorsqu'un mandat est donné à des représentants officiels par un gouvernement subétatique ou un conseil municipal de

²⁵ B. HOCKING. « Les intérêts internationaux [...] », 1994, p. 419.

²⁶ S. PAQUIN. *Paradiplomatie et relations internationales, Théorie des stratégies internationales des régions face à la mondialisation*, P.I.E.-Peter Lang, collection Régionalisme et fédéralisme », numéro 3, 2004, Bruxelles, p. 16.

²⁷ S. PAQUIN. *Paradiplomatie et relations internationales* [...], 2004, Bruxelles, p. 17.

²⁸ S. PAQUIN. *Paradiplomatie et relations internationales* [...], 2004, Bruxelles, p. 16.

²⁹ S. PAQUIN. *Paradiplomatie et relations internationales* [...], 2004, Bruxelles, p. 17.

³⁰ S. PAQUIN. *Paradiplomatie et relations internationales* [...], 2004, Bruxelles, p. 16.

³¹ S. PAQUIN. *Paradiplomatie et relations internationales*, [...], 2004, Bruxelles, p. 17.

« négocier avec des acteurs internationaux ³²», et que cette diplomatie parallèle à la diplomatie des gouvernements centraux est une « [...] une poursuite directe, et à divers degrés, de la part d'États fédérés, d'activités étrangères ³³». Celui-ci soutient aussi, avec ses collègues Stéphane Roussel et Kim Nossal, que la paradiplomatie correspond à « [...] la politique étrangère des États non souverains parallèle à celle de l'État [...] ³⁴».

Pour ce qui est du cas précis du Canada, son document constitutif, soit l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, ne présente aucune partie qui attribuerait la compétence exclusive de faire des affaires étrangères à l'une ou l'autre des législatures, provinciales ou fédérales, en plus ne pas ne pas interdire à ces législatures la possibilité de faire des relations internationales³⁵. D'ailleurs, en remontant dans le temps, il est possible de marquer l'année 1816 comme étant la première démonstration d'un activisme paradiplomatique, au moment où le Bas-Canada ouvrit une agence à Londres³⁶. Bref, la paradiplomatie effectuée par les États fédérés du Canada s'effectue de façon permanente dans le temps et de façon à la fois intensive et extensive, bien que celle-ci soit distincte selon chaque province³⁷. Celle-ci procure aussi différents avantages de par sa nature qui lui est propre. James Rosenau, dans son livre *Turbulence in World Politics. A theory of Change and Continuity*, dégage deux avantages spécifiques pour les provinces, soit le statut qu'elles occupent à l'intérieur d'un pays (dans ce cas-ci à l'intérieur de la fédération canadienne), et le statut qu'elles possèdent dans les relations internationales³⁸. Pour ce qui est de la première caractéristique, il est soutenu que les provinces détiennent un accès aux décideurs de la politique étrangère auprès du gouvernement fédéral, ce que les autres entités comme les organisations non-gouvernementales (ONG) ne possèdent pas, et ont ainsi accès au réseau diplomatique international. Pour ce qui est de la deuxième caractéristique identifiée par Rosenau, il s'agit du fait qu'une province canadienne n'étant pas reconnue de façon formelle par rapport au droit international fait en sorte qu'elle détient une liberté plus grande que celle détenue par le

³² S. PAQUIN. *Paradiplomatie et relations internationales* [...], 2004, Bruxelles, p. 18-19.

³³ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 129.

³⁴ K. R. NOSSAL, S. ROUSSEL et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 509.

³⁵ K. R. NOSSAL, S. PAQUIN et al. *Politique internationale* [...], 2007 p.490, et voir la Loi constitutionnelle de 1867 dans R. PELLETIER et M. TREMBLAY. *Le parlementarisme canadien*, 4^{ième} édition revue et augmentée, Presses de l'Université Laval, p.485-503.

³⁶ K. R. NOSSAL, S. PAQUIN et al. *Politique internationale* [...], 2007, p.510.

³⁷ K. R. NOSSAL, S. ROUSSEL et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 512.

³⁸ K. R. NOSSAL, S. ROUSSEL et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 512-513.

gouvernement fédéral, avantage qui se rapproche de celui détenu par une organisation non-gouvernementale³⁹.

Aussi, certains ont défini les différentes formes que peut prendre l'intensité de la paradiplomatie des entités subétatiques. À ce sujet, Éric Philippart propose cinq catégories d'intensité. Premièrement, il y a la paradiplomatie minimale. Celle-ci se limite aux frontières des États, les relations y sont généralement d'ordres coopératifs. L'économie constitue le principal objet des actions entreprises, bien que les domaines culturels et sociaux peuvent aussi être touchés. Les États subétatiques de nombreux pays européens tels le Danemark, la Finlande ou la Grèce font partie de cette catégorie. Deuxièmement, il s'agit de la paradiplomatie mineure. Les relations s'effectuent en priorités avec les États voisins transfrontaliers, mais les missions économiques ou l'ouverture de bureaux à l'étranger ne sont pas des options exclues. Les relations sont de type coopératif. Bien que le secteur économique constitue le principal objet des relations, les entités subétatiques peuvent intervenir dans des domaines multiples. Dans les relations avec leur gouvernement central, les États subétatiques collaborent avec lui et l'informent pour instaurer une politique. Comme exemple, mentionnons que les entités subétatiques de France, d'Espagne ou des États-Unis exécutent ce type de paradiplomatie. Troisièmement, pour ce qui est de la paradiplomatie majeure, le cadre géographique où s'opère cette paradiplomatie est illimitée, tout comme les domaines d'actions concernés. Il y a de plus en plus de conflit avec le gouvernement central, et les entités subétatiques visent, par la paradiplomatie majeure, à réaliser d'importants gains, le sentiment régional étant souvent présent pour elles. Leurs politiciens sont visibles au niveau international. C'est le cas pour les Länder autrichiens ou de quelques Länder allemands. Quatrièmement, pour ce qui est de la paradiplomatie maximale, celle-ci s'effectue dans un cadre géographique illimité, et les domaines d'actions sont aussi illimités. En fait, la paradiplomatie maximale est caractérisée de cette façon :

[l]a paradiplomatie maximale correspond aux critères de la paradiplomatie majeure mais est nourrie d'un régionalisme ou d'un nationalisme très fort. C'est ce que nous appelons la paradiplomatie identitaire. On cherche à maximiser les gains régionaux afin de construire l'État subétatique⁴⁰.

³⁹ K. R. NOSSAL, S. ROUSSEL et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 513.

⁴⁰ S. PAQUIN. *Paradiplomatie et relations internationales* [...], 2004, p. 101-103.

Visant à rééquilibrer les rapports de forces entre les paliers de gouvernements centraux et subétatiques, c'est ce type de paradiplomatie que pratique le Québec ou la Catalogne, par exemple. Finalement, le dernier stade d'intensité paradiplomatique est la pratique de la protodiplomatie. Celle-ci consiste en un stade de transition afin de devenir, pour un État subétatique, un pays souverain. Ceci constitue l'objectif avoué de cette forme de protodiplomatie, les entités voulant être acceptées comme un acteur à part entière des relations internationales. Désirant préparer l'indépendance, la protodiplomatie concerne tous les domaines d'actions, la stratégie adoptée en étant alors une de globale. Il y a aussi une coexistence des modes opératoires employés, et l'escalade conflictuelle est généralement une forte tendance pour ces entités subétatiques. En Belgique, la région wallonne, tout comme la communauté française, peuvent être étiquetées dans cette catégorie⁴¹.

Quant à l'origine de la paradiplomatie, Stéphane Paquin la voit après la Seconde Guerre mondiale. Par contre, la paradiplomatie n'avait alors que peu d'adeptes : les théoriciens la catégorisaient dans le type de diplomatie de second ordre, subordonnée à la diplomatie des États souverains, les acteurs subétatiques n'étant pas de réels acteurs internationaux⁴², ou encore la catégorisaient dans les catégories des organisations non-gouvernementales⁴³. Aussi, le fait que les activités paradiplomatiques soient disparates fait en sorte que la paradiplomatie est peu présente dans les médias tout comme dans la littérature académique⁴⁴. Cependant, Paquin est d'un tout autre avis : selon lui, « [l]e phénomène paradiplomatique est important, il est intensif, extensif et permanent.⁴⁵ » Actifs sur le plan international, les gouvernements subétatiques détiennent un réseau étendu de représentants dans les différents États, selon leurs priorités et objectifs, leur permettant ainsi d'être actifs sur la scène internationale. D'ailleurs, la paradiplomatie s'est développée au sein des États fédératifs en premier lieu⁴⁶. Les gouvernements subétatiques ont alors la possibilité de négocier des ententes, soit des « quasi-traités », ou même des traités à proprement parler comme cela serait le cas en Belgique avec des États fédérés ou des États

⁴¹ S. PAQUIN. *Paradiplomatie et relations internationales* [...], 2004, p. 101-103.

⁴² S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 130.

⁴³ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 130.

⁴⁴ S. PAQUIN. *Paradiplomatie et relations internationales* [...], 2004, p. 15.

⁴⁵ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 130.

⁴⁶ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 131.

centraux⁴⁷. Stéphane Paquin identifie à ce sujet cinq variables expliquant le développement de la paradiplomatie. Premièrement, due à la crise de l'État-Nation et de la mondialisation⁴⁸, les entités subétatiques veulent développer leurs marchés d'exportations et attirer les investissements directs étrangers⁴⁹. De plus, l'internationalisation et la régionalisation font en sorte que l'ordre du jour international touche à des compétences associées souvent aux entités fédérées, constituant ainsi la deuxième variable amenant le développement de la paradiplomatie⁵⁰. Le nationalisme, étant la troisième variable, joue aussi un certain rôle dans le développement de la paradiplomatie, car des États fédérés comme le Québec, la Catalogne ou la Flandre utilisent cette paradiplomatie pour construire le discours de la construction de la nation :

Ces mouvements mettent en œuvre une *paradiplomatie identitaire*, c'est-à-dire une paradiplomatie ou une politique étrangère au niveau subétatique, dont l'objectif fondamental est le renforcement ou la construction de la nation minoritaire dans le cadre d'un pays multinational.⁵¹

La quatrième variable favorisant le développement d'une paradiplomatie est à la nature même du régime politique dans lequel se trouvent les unités subétatiques. En effet, selon les compétences que ces unités possèdent, cela influencera leurs intérêts d'intervention. Ainsi, un gouvernement régional qui a plus de compétences se sentira plus interpellé sur la scène internationale qu'un gouvernement qui a moins de compétences, et donc qui sera moins interpellé. La dernière variable dans la présente concerne la personnalité des décideurs politiques, où une personnalité précise peut favoriser le développement d'une paradiplomatie⁵². Paquin conclut son article en affirmant que l'étude de la politique étrangère, des relations internationales tout comme de la politique comparée doit inclure la paradiplomatie⁵³.

⁴⁷ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 132.

⁴⁸ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 132.

⁴⁹ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 132.

⁵⁰ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 132.

⁵¹ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 133.

⁵² S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 134.

⁵³ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 142.

1.2. L'activisme des gouvernements subétatiques sur la scène internationale et les facteurs influençant leurs relations économiques et commerciales

Les entités subétatiques, comme les provinces canadiennes, peuvent effectuer des actions sur la scène internationale via le développement d'une paradiplomatie. Ces acteurs étatiques entretiennent alors des relations avec d'autres acteurs étatiques, relations qui peuvent être de nature économique, commerciale, politique ou culturelle. Il est alors permis de se demander si les entités subétatiques doivent faire de l'activisme diplomatique pour augmenter leurs capacités exportatrices sur la scène internationale, ou ces capacités exportatrices sont plutôt influencées par d'autres facteurs. Afin de comprendre la nature des relations économiques et commerciales, il s'avère nécessaire de regarder les autres facteurs qui peuvent influencer et déterminer les relations économiques et commerciales, notamment pour les capacités exportatrices, au niveau international entre les acteurs étatiques et subétatiques. Comme il a été mentionné plus haut, les provinces canadiennes peuvent développer un activisme diplomatique. Aussi, le Canada, ayant comme frontière du côté ouest l'océan Pacifique et du côté est l'océan Atlantique, possède une fenêtre géographique autant vers l'Europe que vers l'Asie. De plus, il compte une forte diaspora indienne en son sol, présente dans plusieurs provinces, et la nature de ses exportations est variée, allant des ressources naturelles aux produits finis. Ces éléments justifient alors le choix des variables qui peuvent représenter des facteurs déterminants dans les relations internationales économiques et commerciales des acteurs étatiques dans leur ensemble, mais aussi des provinces canadiennes avec l'Inde, afin que celles-ci puissent tirer profit au maximum de la croissance indienne.

Dans les présentes lignes, il sera question, en premier lieu, de l'activisme diplomatique des gouvernements étatiques de façon large. En deuxième lieu, sera abordé le rôle de la diaspora dans les relations internationales. En troisième lieu, il s'agira d'observer les caractéristiques liées à la proximité géographique. En quatrième lieu, il sera question de la nature des échanges commerciaux dans les relations internationales. Ceci permettra alors de voir dans quelle mesure ces facteurs peuvent influencer les relations des acteurs étatiques dont celles des provinces canadiennes sur la scène internationale au niveau économique et commercial. Finalement, la

question du facteur déterminant de la relation économique et commerciale des provinces canadiennes avec l'Inde et la littérature scientifique sera soulevée, ce qui permettra de dégager la lacune analytique en lien avec celle-ci.

1.2.1. L'activisme diplomatique dans les relations internationales

Les gouvernements ont la possibilité de développer un activisme diplomatique, notamment dans le domaine économique. Une diplomatie économique a alors pour objectif le développement⁵⁴. Elle veille alors à la promotion des intérêts étatiques en matière d'économie sur la scène internationale⁵⁵. Cependant, comme le note Christian Chavagneux, il existe deux grandes écoles sur la diplomatie économique, se divisant entre ceux qui y voit une extension de la diplomatie vers le domaine économique, et d'autres qui disent que les changements liés à la « mondialisation économique » a pour effet de bouleverser les activités extérieures des États, où ces États doivent faire face à la montée en puissance des acteurs privés et où ils entrent en concurrence entre eux pour attirer ces firmes sur leur territoire, la diplomatie économique étant alors constituée de relations entre les États, mais aussi entre les États et les firmes et entre les firmes elles-mêmes⁵⁶.

D'ailleurs, par rapport à l'activisme diplomatique, l'étude *Do Trade Missions Increase Trade?* de Head et Ries se penche justement sur la pertinence des missions commerciales et voit si elles augmentent les échanges commerciaux. Pour la réalisation de l'étude, les auteurs ont analysé les missions commerciales canadiennes dans les pays ciblés par rapport aux données commerciales, afin de voir si les missions ont réellement eu un impact sur les échanges. L'étude tente alors de déterminer si cet impact est réel, puisque certains expriment des points de vue différents au sujet de la pertinence de cet activisme. Par exemple, les missions commerciales peuvent servir à créer des liens permanents dépassant le cadre des missions, et ainsi donner des opportunités futures, comme l'affirmait le premier ministre ontarien Mike Harris : « This trip was an unqualified success. Ontario companies have signed trade deals that will expand their business in the short-

⁵⁴ CONSEIL NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR. *Rapport de la Commission « Diplomatie économique », Royaume du Maroc Conseil National du commerce extérieur, [en ligne], 2000, <http://www.cnce.org.ma/Publications/Diplomatie.pdf> (page consultée le 26 novembre 2013) p. 4.*

⁵⁵ CONSEIL NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR. *Rapport de la Commission [...], 2000, p. 7.*

⁵⁶ C. CHAVAGNEUX. « La diplomatie économique : plus seulement une affaire d'États », *Pouvoirs, La politique étrangère aujourd'hui*, 1999, p. 33-39.

run and they've made contacts that will lead to continued trade, strong relationships and even more job creation in the long-term.⁵⁷ » Cependant, Michael Hart, dans son article *Canadian Engagement in the Global Economy*, affirme plutôt que les missions commerciales sont populaires auprès de ministres mais elles n'ont pas d'impacts durables sur le commerce. Les ententes seraient signées de toute façon, même sans la réalisation de missions⁵⁸. Au terme de leur étude, Head et Ries en viennent à la conclusion que les missions commerciales n'aident pas à augmenter les échanges bilatéraux en ayant utilisé le modèle de l'Équation de la Gravité dans le commerce international⁵⁹. Pour ce qui est de la présence permanente de missions, telles les ambassades ou les consulats, en territoire étranger, Andrew K. Rose en est venu à une tout autre conclusion. En observant les données sur le commerce de 2002-2003 pour 22 pays exportateurs dans plus de 200 États, il conclut, en utilisant le modèle de l'Équation de la Gravité, qu'une première ambassade ou un premier consulat en fonction dans un État augmentait les exportations de plus 100 %, et qu'à chaque ouverture de bureau supplémentaire, les exportations augmentèrent de 6 % à 10 % par bureau⁶⁰. Une augmentation des exportations fût également notée dans le cas des gouvernements régionaux espagnols suite à l'étude de Salvador Gil-Pareja, Rafael Llorca-Vivero et de José Antonio Martínez Serrano. Après avoir analysés les exportations de 17 gouvernements espagnols dans plus de 188 pays entre 1995 et 2003, conclut que là où il y avait des bureaux régionaux espagnols, les exportations augmentèrent de plus de 50 %, là-aussi en utilisant le modèle de l'Équation de la Gravité⁶¹.

Un gouvernement peut alors être motivé à mettre en œuvre une diplomatie économique, mais pour les entités subétatiques, leur motivation à développer leur propre diplomatie doit-elle s'harmoniser avec le gouvernement fédéral? Nossal, Paquin et Roussel identifie six grands types d'intérêts qui se cachent derrière l'activisme diplomatique entreprises par les provinces canadiennes, soit les intérêts constitutionnels, les intérêts économiques, les intérêts

⁵⁷ K. HEAD et J. RIES. «Do Trade Missions Increase Trade?», *Sauder School of Business Working Paper*, 10 janvier 2006, p. 1.

⁵⁸ Cité dans K. HEAD et J. RIES. «Do Trade Missions Increase Trade?», 2006, p.1.

⁵⁹ K. HEAD et J. RIES. «Do Trade Missions Increase Trade?», 2006, p.20-21 et T. CHANEY. «The Gravity Equation in International Trade: An Explanation», *the National bureau of Economic Research*, numéro 19285, [en ligne], août 2013, <http://publications.ut-capitole.fr/15395/1/distance.pdf> (page consultée le 9 mai 2016).

⁶⁰ K. HEAD et J. RIES. «Do Trade Missions Increase Trade?», 2006, p. 1-2.

⁶¹ K. HEAD et J. RIES. «Do Trade Missions Increase Trade?», 2006, p. 1-2.

environnementaux, les intérêts sécuritaires, les intérêts politiques et les intérêts bureaucratiques⁶². Par exemple, pour défendre leurs compétences constitutionnelles lorsqu'elles ont un prolongement international, comme la culture, les provinces n'hésitent pas à intervenir sur la scène internationale⁶³. La culture est d'ailleurs, selon Louis Bélanger, « [...] une dimension incontournable de toute politique étrangère.⁶⁴ » Bref, en ce qui concerne les intérêts économiques, ceux-ci ont constitué, depuis toujours, une composante essentielle de la diplomatie exercée par les provinces canadiennes sur le plan de leurs relations internationales. Le but final d'un activisme par ces provinces, que ce soit via la présence de délégués à l'étranger ou de missions commerciales organisées, est de stimuler la croissance économique, croissance économique qui tend, depuis 30 ans, à être favorisée par le commerce international⁶⁵. Le commerce, les investissements et le tourisme constituent alors des motivations pour les provinces à s'engager dans les relations internationales, facteurs qui contribuent à la croissance économique⁶⁶. Pour le cas des provinces canadiennes de façon générale, Christopher Kukucha lie le développement de l'activisme paradiplomatique et le commerce : selon lui, les provinces canadiennes s'engagent au niveau international afin de promouvoir le commerce. Ceci peut alors s'opérer de deux façons, soit dans le cadre d'initiatives mises en place par le gouvernement fédéral, ou encore, de façon autonome par les provinces via des missions économiques. Par exemple, dans les années 1990, l'Alberta s'est tourné vers le Pacifique pour diversifier ses relations. Dans cette perspective, pour développer le commerce international et l'investissement, le développement des bureaux étrangers des gouvernements provinciaux sont mis de l'avant pour réaliser ces objectifs⁶⁷. Paquin affirme aussi que les entités subétatiques veulent développer leurs marchés d'exportations et attirer les investissements directs étrangers, conséquences selon lui de la mondialisation⁶⁸.

⁶² K. R. NOSSAL, S. ROUSSEL et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 515.

⁶³ K. R. NOSSAL, S. ROUSSEL et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 516; 539.

⁶⁴ L. BÉLANGER. « La diplomatie culturelle des provinces canadiennes », *Études internationales*, volume 25, numéro 3, 1994, p. 421.

⁶⁵ K. R. NOSSAL, S. ROUSSEL et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 523-525.

⁶⁶ K. R. NOSSAL, S. ROUSSEL et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 524.

⁶⁷ C. J. KUKUCHA. « Dismembering Canada? Stephen Harper and the foreign relations of Canadian provinces », *Revue d'études constitutionnelles*, volume 14, numéro 1, 2009, p. 31-32.

⁶⁸ S. PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques [...] », 2005, p. 132.

Au sujet des délégations des provinces canadiennes à l'étranger, Ivan Bernier et Jean-Philippe Thérien, ont réalisé une étude en 1994 intitulée *Le comportement international du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta dans le domaine économique*⁶⁹. L'objectif de leur recherche était de valider l'hypothèse suivante :

[...] que les éléments de convergence dans le comportement international des provinces répondent au premier chef à la variable internationalisation, et les éléments de divergence à la variable transnationalisation, le niveau d'intervention pouvant être plus ou moins prononcé dans les deux cas selon le degré d'asymétrie constaté.⁷⁰

Afin de mesurer la variable dépendante de leur étude qu'est le comportement international des provinces, ils utilisent trois indicateurs, soit les objectifs poursuivis par les gouvernements (détaillés dans le discours gouvernemental), les moyens mis en place, et les actes comme les visites ou ententes réalisées. Dès le départ, Bernier et Thérien note que les trois provinces canadiennes faisant l'objet de leur étude partagent des points communs : elles veulent attirer des investissements directs étrangers, elles veulent accroître leurs exportations, et elles veulent participer aux négociations commerciales internationales : les trois provinces veulent tout autant développer leurs marchés extérieurs⁷¹. Pourtant, au terme de leur étude, Bernier et Thérien en venaient alors à observer qu'en 1994 du moins, pour les trois provinces canadiennes, le personnel affecté au domaine économique était plus nombreux que pour le personnel affecté à tous les autres domaines spécifiques autre que l'administration générale dans les délégations des provinces⁷². De plus, il est possible d'appliquer la même logique pour ce qui est des ententes économiques, qui dominent en termes de nombre pour le Québec, l'Alberta et l'Ontario⁷³. Ces provinces voulaient alors défendre leurs intérêts économiques tout comme développer leurs marchés internationaux⁷⁴. Bref, les observations de Bernier et Thérien montrent sans aucun doute que les questions économiques et commerciales prenaient une plus grande importance pour les provinces canadiennes. Par ailleurs, pour expliquer le comportement des provinces sur la scène internationale, Douglas M. Brown et James Groen, dans leur article « Attitudes et comportements des gouvernements provinciaux du Canada à l'endroit des États-Unis », utilisent sensiblement les

⁶⁹ I. BERNIER et J.P. THÉRIEN. « Le comportement international [...] », 1994, p. 453-486.

⁷⁰ I. BERNIER et J.P. THÉRIEN. « Le comportement international [...] », 1994, p. 454.

⁷¹ I. BERNIER et J.P. THÉRIEN. « Le comportement international [...] », 1994, p. 455.

⁷² I. BERNIER et J.P. THÉRIEN. « Le comportement international [...] », 1994, p. 462-464.

⁷³ I. BERNIER et J.P. THÉRIEN. « Le comportement international [...] », 1994, p. 465-466.

⁷⁴ I. BERNIER et J.P. THÉRIEN. « Le comportement international [...] », 1994, p. 484.

mêmes critères de Bernier et Thérien, soit la présence permanente (les dollars affectés aux présences), les effectifs (nombre de travailleurs dans les délégations et affectations), les ententes internationales (types d'ententes) et les missions commerciale (fréquences des missions)⁷⁵. Dans le cadre de leur étude, les deux auteurs visaient à expliquer le comportement des provinces sur la scène internationale par l'utilisation des concepts de transnationalisation et de symétrie et d'asymétrie⁷⁶.

1.2.2. La nature des exportations dans les relations internationales

En ce qui concerne la nature des exportations, l'Ontario exportait, au début des années 1990, majoritairement des produits finis et des matières travaillées, l'industrie automobile et le secteur industriel dans son ensemble étant fortement présents sur son territoire. Le Québec, bien que ses produits exportés fussent assez diversifiés, le secteur des matières travaillées avait une plus grande importance dans ses exportations. Pour l'Alberta, ses exportations reposaient surtout sur les ressources naturelles, les différents combustibles occupant alors une place importante dans son économie.⁷⁷ Comme le note les auteurs Bernier et Thérien, cités plus haut :

[c]ette diversité considérable dans la composition des échanges commerciaux avec l'étranger apparaît à première vue comme le facteur le plus susceptible d'expliquer la divergence constatée dans le comportement international des trois provinces au plan économique.⁷⁸

Brian Hocking affirme d'ailleurs que les caractéristiques des gouvernements régionaux dépendent, entre autres, de leur profil économique et de leurs ressources, comme les industries extractives, par exemple⁷⁹. Rappelons que les produits manufacturés sont souvent catégorisées selon quatre grandes catégories basées sur l'intensité technologique, soit les produits à faible intensité technologique, les produits à faible-moyenne intensité technologique, les produits à moyenne-forte intensité technologique, et finalement les produits à forte intensité technologique. Les ressources de bases, dont les ressources naturelles, font également partie des autres types de

⁷⁵ D. M. BROWN et J. GROEN. « Attitudes et comportements [...] », 1994, p. 487-522.

⁷⁶ D. M. BROWN et J. GROEN. « Attitudes et comportements [...] », 1994, p. 487-522.

⁷⁷ I. BERNIER et J.P. THÉRIEN. « Le comportement international [...] », 1994, p. 478-479.

⁷⁸ I. BERNIER et J.P. THÉRIEN. « Le comportement international [...] », 1994, p. 479.

⁷⁹ B. HOCKING. « Les intérêts internationaux des gouvernements régionaux [...] », 1994, p. 413-414.

marchandises pouvant être exportés⁸⁰. La nature des exportations est aussi intimement liée au système de l'offre et la demande qui est présent dans le commerce international, soit que des pays ont des besoins spécifiques en termes de bien ou de services alors que d'autres peuvent combler à ces besoins, et vice-versa⁸¹. Plusieurs théories tendent à expliquer le commerce international. Parmi celles-ci, la théorie des avantages comparatifs avance ceci :

[L]e commerce international peut augmenter le volume des biens et services disponibles dans un pays donné et à un moment donné [et] celui-ci permet d'acheter des biens et services dans les lieux où leurs coûts de production sont comparativement moindre. Les ressources locales qui, en l'absence de commerce, étaient employées à la production de certains biens sont dès lors libérées ce qui permet que d'autres biens soient produits en une proportion plus importante. Si les [É]tats-Unis sont capables de produire à la fois des puces électroniques et du sucre mais qu'ils sont bien meilleurs dans la fabrication des puces électroniques que dans la production du sucre et que le Brésil est capable de produire à la fois des puces électroniques et du sucre mais qu'il est bien meilleur dans la production de sucre, chacun de ces pays aura alors intérêt à échanger ces deux produits. Le montant total des ressources nécessaires pour produire la quantité totale de sucre et de puces consommée par les [É]tats-Unis et le Brésil sera alors moindre dans chacun de ces pays si le Brésil se spécialise dans la production de sucre et les [É]tats-Unis dans celle de puces et que les deux font commerce de ces produits.⁸²

La nature des ressources des États et de leurs exportations peuvent alors influencer leurs relations sur la scène internationale. Par exemple, dans les années 1970, les États périphériques australiens, ayant plusieurs industries extractives de minerais, ont plutôt solidifié leurs liens internationaux envers les marchés extérieurs et des pays comme le Japon, les États-Unis et la région européenne, au lieu de solidifier leurs liens avec la région située au sud-ouest de l'Australie, une région industrialisée. Cette réorientation du commerce international en faveur des industries extractives a alors permis « [...] à la fois de stimuler les intérêts des États périphériques pour la politique

⁸⁰ Traduction libre des expressions suivantes : *Low technology, Medium-low-technology, Medium-high technology et High-technology*, tirées de OECD DIRECTORATE FOR SCIENCE, TECHNOLOGY AND INDUSTRY. « Isic rev.3 technology intensive definition », *Economic Analysis and Statistics Division*, [en ligne], 7 juillet 2011, <http://www.oecd.org/sti/ind/48350231.pdf> (page consultée le 9 novembre 2013) p.1-3. et de S.P. AGARWAL, Ashwani GUPTA et al. « A survey of technology intensive exports from India », *Technology export*, numéro 4, volume 6, [en ligne], avril-juin 2004, <http://www.dsr.gov.in/pubs/te/te200402.pdf> (page consultée le 9 novembre 2013) p. 2.

⁸¹ J.M. CABALLERO, M.G. QUIETI et al. « Module 2: Le commerce international: Quelques théories et concepts de base », *Archives de documents de la FAO*, [en ligne], s.d., <http://www.fao.org/docrep/003/X7352F/x7352f02.htm> (page consultée le 19 mai 2016) et M. LAURENCE, R. DION et al. « Les exportations, les importations et l'appréciation du dollar canadien », *Revue de la Banque du Canada*, [en ligne], 2005, <http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2010/06/dion-f.pdf> (page consultée le 9 mai 2016)

⁸² J.M. CABALLERO, M.G. QUIETI et al. « Module 2 [...] », [s.d.].

économique internationale, en particulier dans le domaine des investissements étrangers [...]»⁸³ » Il est donc permis d'affirmer que la nature des exportations australiennes a affecté ses activités économiques pour les orienter sur la scène internationale, d'une part, et d'autres parts, vers certaines régions précises accueillant les produits de leurs extractions de minerais.

1.2.3. Le rôle de la diaspora dans les relations internationales

La diaspora a certainement un rôle à jouer, et cela ne fait pas exception pour l'Inde. Celle-ci représente un total de 30 millions de personnes sur un ensemble de 110 pays. Elle possède un pouvoir d'influence dans les différents pays où des Indiens sont présents, ayant ainsi la capacité de rayonner, littéralement, sur la scène internationale⁸⁴. Les États-Unis étant le pays avec la plus forte diaspora indienne, s'élevant à près de trois millions deux cents mille habitants, le Canada se classe au septième rang, ayant 1 165 145 Indiens en 2011. Ces migrants indiens représentent donc une forme de lobbying et de relais d'influence pour l'Inde et sa diplomatie, faisant partie intégrante de sa stratégie de puissance. D'ailleurs, selon Anouck Carsignol, « [...] la diaspora indienne contribue à façonner la politique multiculturelle du Canada et aspire à jouer un rôle accru en matière de politique étrangère au Canada [...]»⁸⁵. Bref, l'utilisation de la diaspora indienne par l'État indien, tout comme pour l'État canadien, continuera à jouer un rôle de puissance pour la diplomatie de ces États⁸⁶. Il y aura plus de 3,8 millions de citoyens d'origine indienne au Canada en 2031, accentuant cette connectivité entre les deux pays⁸⁷.

D'ailleurs, Yossi Shain et Aharon Barth affirment que les diasporas, de façon générale, sont plus aptes à créer des liens et des ponts entre les pays d'origine et les pays d'accueil⁸⁸. Il semble donc y avoir une reconnaissance croissante du fait que les diasporas deviennent de plus en plus importantes dans les relations internationales, celles-ci créant alors un lien entre les affaires internes et les affaires externes d'un État^{89 90}. Le *Global Migration Group* va dans le même sens,

⁸³ B. HOCKING. « Les intérêts internationaux des gouvernements régionaux [...] », 1994, p. 414.

⁸⁴ I. THERWATH. « La diaspora indienne » dans GRANGER, S. (dir.). *L'Inde et ses avatars* [...], 2013, p. 363.

⁸⁵ I. THERWATH. « La diaspora indienne » dans GRANGER, S. (dir.). *L'Inde et ses avatars* [...], 2013, p. 374.

⁸⁶ I. THERWATH. « La diaspora indienne » dans GRANGER, S. (dir.). *L'Inde et ses avatars* [...], 2013, p. 382.

⁸⁷ S. GRANGER. « L'Inde et le Canada » dans GRANGER, S. (dir.). *L'Inde et ses avatars* [...], 2013, p. 434.

⁸⁸ Y. SHAIN et A. BARTH. « Diasporas and International Relations Theory », *International Organization*, volume 57, numéro 3 2003, p. 450.

⁸⁹ Y. SHAIN et A. BARTH. « Diasporas and International Relations Theory », 2003, p. 451.

affirmant qu'il y a une reconnaissance de plus en plus grande que la diaspora peut agir à titre d'agents de développement, faciliter le commerce et les investissements, et créer un lien culturel entre les deux pays. Elles peuvent ainsi connecter les sociétés et maintenir des liens transnationaux⁹¹. D'ailleurs,⁹² l'étude *Do Trade Missions Increase Trade?* de Keith Head et John Ries met bien en perspective le fait que différents facteurs peuvent influencer les exportations et le commerce de façon générale. Notamment, ces auteurs citent James E. Rauch qui considère que la langue utilisée et les liens coloniaux entre des endroits donnés ont un effet plus grand sur le commerce quant aux produits échangés lorsqu'ils sont hétérogènes. Ainsi, Rauch soutient l'importance d'un réseau diasporique pour favoriser le commerce. Il est aussi question de l'étude de Rauch et Victor Tintade en sont venus à la conclusion que les diasporiques chinois augmentent les échanges commerciaux de leur pays d'origine avec leurs pays d'accueil, particulièrement lorsque les biens échangés sont hétérogènes⁹³. Dans la même optique sur les rôles et fonctions de la diaspora, Maria Eugenia Cruset considère que les diasporiques sont des agents de paradiplomatie sur la scène internationale, les idéologies ayant alors la possibilité de traverser les frontières de par ceux-ci⁹⁴. Par exemple, pour le cas indien, Serge Granger affirme que la diaspora indienne au Canada s'avérera importante d'ici les prochaines années, les deux États n'auront d'autres choix que d'intensifier leur relation⁹⁵. D'ailleurs, le gouvernement indien utilise son réseau de diasporiques pour faire valoir ses politiques et ses positions aux États-Unis, mais aussi à Ottawa⁹⁶. Cependant, les politiques des gouvernements doivent faciliter le transfert des ressources de la diaspora tout comme leur mobilité, d'une part, et d'autre part, l'intégration et l'inclusion sociale de celle-ci pour qu'elle soit engagée dans le pays d'accueil. Ces politiques feront en sorte que la diaspora pourra atteindre son plein potentiel dans les relations bilatérales⁹⁷. La communauté indienne au Canada représente une base sur laquelle il est possible de bâtir pour renforcer les liens commerciaux et les échanges⁹⁸. Selon David Malone, ancien haut-commissaire

⁹⁰ Y. SHAIN et A. BARTH. « Diasporas and International Relations Theory », 2003, p. 451.

⁹¹ GLOBAL MIGRATION GROUP. *Global Migration group Acting together in a world on the move, [en ligne]*, <http://www.globalmigrationgroup.org/uploads/news/GMG-Issues-Brief-Diaspora.pdf> (page consultée le 8 décembre 2013) p. 1.

⁹² K. HEAD et J. RIES. «Do Trade Missions Increase Trade? », 2006, p. 2.

⁹³ K. HEAD et J. RIES. «Do Trade Missions Increase Trade? », 2006, p. 2.

⁹⁴ M.E. CRUSET. *Migration and New International Actors Migration and New International Actors: An Old Phenomenon Seen With New Eyes*, Cambridge Scholars Publishing, 2012, p. 1-2.

⁹⁵ S. GRANGER. « L'Inde et le Canada » dans GRANGER, S. (dir.). *L'Inde et ses avatars [...]*, 2013, p. 434.

⁹⁶ I. THERWATH. « La diaspora indienne » dans GRANGER, S. (dir.). *L'Inde et ses avatars [...]*, 2013, p. 374.

⁹⁷ GLOBAL MIGRATION GROUP. *Global Migration group [...]*, [s.d.], p. 1.

⁹⁸ STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE. *Seizing*

du Canada en Inde, « [c]e pont humain entre l'Inde et le Canada est la plus solide fondation de la relation bilatérale, relation représentant un grand succès dans les deux pays.⁹⁹

1.2.4. La proximité géographique dans les relations internationales

Par rapport aux liens internationaux des acteurs, la proximité géographique s'avère importante. Des frontières communes entre deux gouvernements régionaux favorisent souvent l'établissement de liens transfrontaliers et transgouvernementaux, représentant alors un intérêt pour ceux-ci face aux relations internationales¹⁰⁰. Pour le cas canadien, dans leur étude sur le comportement international du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, Thérien et Bernier mentionnent que la géographie peut expliquer en partie les flux commerciaux et leur compréhension pour chaque province canadienne, mais qu'il ne faut pas s'y réduire uniquement pour expliquer la variation des échanges de celles-ci¹⁰¹. Guy Gosselin et Gordon Mace affirment également que la géographie, ou plus précisément la proximité géographique, peut aussi expliquer le comportement international des provinces canadiennes¹⁰². L'Europe n'est pas en reste, où plusieurs gouvernements régionaux entretiennent des accords économiques tout en partageant des frontières transfrontalières communes, à tel point qu'un premier ministre de Bade-Wurtemberg avait même évoqué l'idée de « l'Europe des régions »¹⁰³. Brian Hocking y défend alors l'idée que les caractéristiques des États régionaux dépendent d'une variété de facteurs, dont leur emplacement géographique¹⁰⁴. Le facteur de l'emplacement géographique constitue alors l'une des variables principales concernant l'intérêt que portent les États subétatiques dans le système

opportunities for Canadians: India's growth and Canada's future prosperity, [en ligne], 14 décembre 2010, <http://www.parl.gc.ca/content/sen/committee/403/fore/rep/rep08dec10-e.pdf> (page consultée le 15 juin 2013) p. 85.

⁹⁹ D.M. MALONE. *Building Stronger Ties between India and Canada: Better Late than Never, Fondation Asie Pacifique du Canada, volume 4, [en ligne], 2009, http://www.asiapacific.ca/sites/default/files/CAA4_India.pdf (page consultée le 23 novembre 2013) p.1.* Traduction libre de: « [...] growing numbers of Indians were moving to Canada, which today hosts the largest Indian Diaspora community of any Western country relative to the size of its overall population. This human bridge between India and Canada is the most solid foundation of the bilateral relationship, being viewed as highly successful in both countries. »

¹⁰⁰ B. HOCKING. « Les intérêts internationaux des gouvernements régionaux [...] », 1994, p. 414-415.

¹⁰¹ I. BERNIER et J.P. THÉRIEN. « Le comportement international du Québec [...] », 1994, p. 478.

¹⁰² G. GOSELIN et G. MACE. « Asymétrie et relations internationales : les provinces canadiennes, l'Europe et l'Amérique latine », *Études internationales*, volume 25, numéro 3, 1994, p. 550-551.

¹⁰³ B. HOCKING. « Les intérêts internationaux des gouvernements régionaux [...] », 1994, p. 415.

¹⁰⁴ B. HOCKING. « Les intérêts internationaux des gouvernements régionaux [...] », 1994, p. 413.

international et les liens qu'ils y établissent :

Lorsque les frontières communes favorisent l'établissement de liens transfrontaliers et transgouvernementaux entre les autorités régionales et les États voisins, les intérêts des gouvernements régionaux pour la scène internationale risquent alors d'être particulièrement évidents.¹⁰⁵

Hocking reconnaît aussi que bien que la proximité géographique favorise l'établissement de liens, elle peut aussi ne pas entraîner la création de ceux-ci selon certains contextes, l'auteur utilisant l'exemple de la question de la pollution environnementale entre la fédération autrichienne, la fédération allemande et les ex-États du bloc soviétique frontalier, où les voies diplomatiques traditionnelles ont dû être utilisées pour régler cette question comme ces États l'exigeaient¹⁰⁶. La proximité géographique peut entraîner la création de blocs économiques régionaux comme les zones de libre-échange, les unions douanières ou les unions économiques, régularisées par des accords économiques régionaux, où, de façon générale, les économies participantes sont complémentaires les unes des autres. D'ailleurs, dans les blocs économiques régionaux où il y a généralement une réduction ou une élimination des tarifs douaniers, les échanges commerciaux entre les participants tendent à augmenter puisque les produits des pays membres du bloc en question bénéficient de tarifs préférentiels pour être exportés dans les économies participantes. Par exemple, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)

« [...] représente l'exemple le plus élaboré d'intégration institutionnalisée en Asie.¹⁰⁷ ». La zone de libre-échange découlant de la régionalisation entre les pays membres avait alors comme objectif de renforcer la compétitivité internationale de ces États¹⁰⁸. En Amérique du Nord, [...] les accords de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALÉ), en 1989, auxquels s'est joint le Mexique (ALÉNA), en 1994, ont grandement contribué à stimuler les échanges sur le continent.¹⁰⁹ »

¹⁰⁵ B. HOCKING. « Les intérêts internationaux des gouvernements régionaux [...] », 1994, p. 414-415.

¹⁰⁶ B. HOCKING. « Les intérêts internationaux des gouvernements régionaux [...] », 1994, p. 414-415.

¹⁰⁷ V. BRIAND et C. MAINGUY. « Le processus de régionalisation au sein de l'ASEAN : les enjeux pour les nouveaux membres - Le cas du Vietnam. », *Mondes en développement*, numéro 115-116, 2001, p. 135.

¹⁰⁸ V. BRIAND et C. MAINGUY. « Le processus de régionalisation [...] », 2001, p. 135.

¹⁰⁹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Politique de transport maritime et fluvial – Le Québec à la barre », *Politique de transport maritime et fluvial*, [en ligne], [s.d.], <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/entreprises-partenaires/entreprises-services-transport-maritime/Documents/politique.pdf> (page consultée le 2 mai 2016) p. 5.

Le Marché commun austral (MERCOSUR) ou l'Union européenne représentent également des exemples de blocs économiques régionaux parmi d'autres¹¹⁰. De plus, même si la proximité géographique peut favoriser le commerce, bien qu'ils soient différents l'un de l'autre, ce facteur et celui de la nature des exportations sont intimement liés. En effet, la nature des exportations peut également jouer un rôle inverse même où il y a une proximité géographique dans le sens où elle influence le mode de transport. Par exemple, si un État veut exporter du fer à un État éloigné mais séparé par un canal navigable, cela sera peut-être plus avantageux que le même État voulant exporter du fer à un État voisin plus près géographiquement mais ayant une longue distance à parcourir, car les coûts de transports varient d'un moyen à un autre¹¹¹. Bref, dans certains cas, même s'il existe une proximité géographique, « [l]e coût de déplacement des biens, qui comprend le coût des transports, de l'assurance et du stockage, constitue l'une des barrières ou obstacles au commerce [...] »¹¹².

¹¹⁰ J.M. CABALLERO, M.G. QUIETI et al. « Module 2 [...] », [s.d.].

¹¹¹ BMCE TRADE. « Le transport international », *BMCE Trade*, [en ligne], [s.d.], <http://www.bmcetrade.co.ma/fr/gerer-les-operations/fiches-conseils/termes-du-transport-international> (page consultée le 6 avril 2016).

¹¹² C. GOUEL, N. KOUSNETZOFF et al. « Commerce international et transports : tendances du passé et prospective 2020 », *Centre d'études prospectives et d'information internationale*, [en ligne], décembre 2008, volume 28, numéro 2008, http://www.cepii.fr/PDF_PUB/wp/2008/wp2008-28.pdf (page consultée le 5 mai 2016) p.10.

2. La pertinence de s'intéresser à l'Inde et les relations indo-canadiennes

L'Inde, sous plusieurs angles, constitue un objet d'étude d'actualité en sciences politiques. En effet, sa diversité politique (rappelons qu'elle constitue la plus grande démocratie du monde en terme populationnel), sociale, économique et démographique constituent des objets d'études prisés par les spécialistes. Les relations que l'Inde entretient avec les autres États du monde, tel le Canada, méritent également l'attention des chercheurs. La section qui suit vise tout d'abord à faire une courte synthèse de la relation du Canada avec l'Inde au niveau diplomatique et économique. Cela amènera à expliciter sur le fort potentiel économique de l'Inde depuis le tournant des années 1990, et ce que cela représente pour les provinces canadiennes, ayant alors la possibilité d'y exercer un activisme diplomatique pour s'insérer dans la croissance économique indienne.

2.1. L'émergence de l'Inde depuis 1991

2.1.1 Un dynamisme économique et social depuis 1991

Depuis l'ouverture économique de l'Inde en 1991¹¹³, celle-ci a pris beaucoup d'ampleur dans les recherches de sciences politiques, constituant alors un objet d'étude d'intérêt pour les chercheurs qui s'intéressent à la zone asiatique dans son ensemble, et plus particulièrement pour ceux qui s'intéressent à l'Asie du Sud. De par sa position géographique et son poids croissant dans les relations internationales, l'Inde représente un intérêt majeur en ce qui concerne l'espace géostratégique canadien. En effet, celle-ci représente une puissance régionale, et, dans un point de vue global, une puissance émergente. Elle peut aussi fournir une certaine stabilité géopolitique dans la région asiatique, et les États-Unis, entre autres, veulent se rapprocher de l'Inde pour faire un contrepoids à la Chine dominante et croissante¹¹⁴. De ce fait, être un de ses alliés permet d'exercer un contrepoids à l'influence de la Chine dans la région asiatique¹¹⁵. Douglas Goold, chercheur sénior au centre international du Canada, souligne d'ailleurs que l'Inde a connu une

¹¹³ T.S. PAPOLA. « *Structural changes in the indian economy Emerging Patterns and Implications* », *Institute for Studies in Industrial Development*, numéro 2, [en ligne], 2012, <http://58.68.105.147/pdf/WP1202.pdf> (page consultée le 6 novembre 2013) p. 1.

¹¹⁴ D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p.13.

¹¹⁵ D. GOOLD. *Doing business in Indi* [...], novembre 2010, p. 13.

croissance rapide grâce à son marché intérieur ainsi qu'à une plus faible dépendance de ses exportations¹¹⁶. Goold souligne en outre quelques éléments qui caractérisent le dynamisme de l'économie indienne. Le premier élément concerne la démographie indienne. Comme l'auteur l'indique, les nations développées, et même la Chine, voient leur population respective vieillir rapidement, ce qui aura pour effet qu'elles subiront une décroissance démographique prochainement. Au contraire, l'Inde dispose d'une population jeune par rapport à ces pays. Par exemple, en 2020, il est estimé que la moyenne d'âge en Inde sera de 29 ans, tandis que pour les pays d'Europe de l'Ouest et du Japon, elle se situera plutôt à 45 et à 48 ans¹¹⁷. À ce sujet, l'annexe 1 présente des graphiques illustrant la répartition de la population selon les différents groupes d'âge, tirés du texte de David E. Bloom, de l'Université Harvard¹¹⁸. Comme il est possible de le remarquer sur la pyramide des âges de 2010, environ 40 % de la population indienne est âgée de 19 ans et moins, ce qui fait en sorte qu'en 2050, selon les prévisions indiquées à l'annexe 1, la majorité de la population se trouvera entre 20 ans et 60 ans. Ainsi, en 2050, environ 70 % de la population sera situé dans les tranches d'âges liés à la population dite active¹¹⁹. De plus, au niveau de la demande intérieure, le rapport produit en 2007 par le McKinsey Global Institute (MGI), *The 'Bird of Gold': The Rise of India's Consumer Market*, s'avère révélateur en ce qui concerne la croissance future du développement de l'Inde et de son économie. Entre autre, l'analyse effectuée par le MGI affirme que l'Inde, si elle continue d'appliquer les réformes nécessaires pour moderniser son économie, d'ici 2025, deviendra le 5^{ème} plus grand marché de consommation à travers le monde. De plus, 291 millions de personnes sortiront de l'extrême pauvreté, et la classe moyenne passera de 50 millions de personnes à 583 millions de personnes¹²⁰. De plus, d'ici 2025, le plus grand pourcentage de la consommation indienne se situera dans les zones urbaines dans une proportion de 68 % de la consommation dans le monde urbain et 38 % pour le monde rural, bien que la population urbaine ne représentera que 37 % de toute la population de l'Inde. Bref, le monde urbain représentera le

¹¹⁶ D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p. 11.

¹¹⁷ D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p. 12.

¹¹⁸ D.E. BLOOM. *Population Dynamics in India and Implications for Economic Growth*, Harvard School of Public Health, [en ligne], 2011, http://www.hsph.harvard.edu/program-on-the-global-demography-of-aging/WorkingPapers/2011/PGDA_WP_65.pdf (page consultée le 15 novembre 2013) p. 10.

¹¹⁹ D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p. 12.

¹²⁰ J. ABLETT et A. BAIJAL. *The 'bird of gold': The rise of India's consumer market*, McKinsey Global Institute, [en ligne], mai 2007, http://www.mckinsey.com/insights/asia-pacific/the_bird_of_gold (page consultée le 3 novembre 2013), p. 10.

deux-tiers de toute la croissance indienne à venir¹²¹. À ce propos, les auteurs du rapport de MGI affirment que cela représente une opportunité pour les entreprises, notamment parce que le secteur formel de l'économie se déroule habituellement plus en zones urbaines. Ainsi, ces compagnies peuvent voir leurs marchés s'accroître¹²².

Bref, malgré que la Chine soit aujourd'hui devant l'Inde au niveau du PIB, de sa taille économique et de son influence dans les relations internationales, les analystes prédisent que la « victoire » indienne sur la Chine se concrétisera sur les bases de sa pyramide des âges, le respect et l'établissement depuis longtemps des règles de droit, et l'utilisation de l'anglais dans ses institutions et par sa population¹²³. Aussi, le fait que l'anglais prédomine en Inde et que cette langue est considérée comme la langue du monde des affaires représente certainement pour l'Inde un avantage indéniable¹²⁴.

2.1.2. L'occasion d'affaires pour les gouvernements et les entreprises canadiennes

Pour les relations commerciales entre le Canada et l'Inde, et plus particulièrement pour les entreprises canadiennes, 2007 constitue une année importante puisqu'elle marque la première table-ronde des chefs d'entreprises Inde-Canada, rencontre qui eue lieu à New Delhi. Suite à celle-ci, les chefs d'entreprises en sont venus à la conclusion qu'il était nécessaire d'accentuer les échanges bilatéraux entre les deux pays. Les chefs d'entreprises canadiens ont fait état des obstacles rencontrés dans le commerce avec l'Inde, soit la présence de barrières, tarifaires ou non, la réglementation coûteuse dans certains domaines, tels le sanitaire ou le phytosanitaire, les restrictions imposées aux investissements étrangers, les infrastructures inadéquates ainsi que les lois et normes désuètes¹²⁵. Suite à ces discussions, des secteurs ont été identifiés où il serait

¹²¹ J. ABLETT et A. BAIJAL. *The 'bird of gold'* [...], mai 2007, p. 15.

¹²² J. ABLETT et A. BAIJAL. *The 'bird of gold'* [...], mai 2007, p. 15.

¹²³ L. EDWARDS. « The lady is a tiger: Canada's erratic courtship of India », *Canadian Foreign Policy Journal*, volume 18, numéro 3 2012, p. 264.

¹²⁴ D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p. 13.

¹²⁵ CONSEIL CANADIEN DES CHEFS D'ENTREPRISES. *Engagement plus étroit, liens plus profonds: déclaration conjointe à l'occasion de la première table ronde des chefs d'entreprise Inde-Canada, Conseil canadien des chefs d'entreprises, New Delhi, [en ligne], 2007, <http://www.ceocouncil.ca/fr/publication/engagement-plus-troit-liens-plus-profonds-dclaration-conjointe-loccasion-de-la-premiere-table-ronde-des-chefs-dentreprise-inde-canada> (page consultée le 6 novembre 2013), p.3.*

avantageux, pour les deux pays, de renforcer les relations¹²⁶. L'annexe 2 dresse la liste des secteurs ciblés. Douglas Goold s'est quant à lui penché sur les activités des entreprises canadiennes en Inde. D'emblée, il souligne que l'Inde, avec les autres pays composant le BRIC, soit la Chine, le Brésil et la Russie, agissent, à titre de priorités pour le gouvernement du Canada et pour les gouvernements des provinces canadiennes. Celui-ci affirme aussi qu'il existe un potentiel pour les diverses entreprises canadiennes dans le marché indien, mais que ce plein potentiel n'a pas encore été atteint¹²⁷. Il mentionne ici qu'il fait références aux domaines du commerce et des investissements directs étrangers, les entreprises étant présentes sur le marché indien depuis peu. L'objectif de son étude est d'observer pourquoi la performance économique des entreprises canadiennes n'est pas plus élevée, et de formuler des recommandations afin d'indiquer les gestes à poser pour remédier à cette situation, autant pour les gouvernements que pour les entreprises¹²⁸.

L'Inde est alors un pays qui est perçu comme ayant beaucoup de potentiel économique et commercial pour le Canada¹²⁹. Cette étude de Goold révèle entre autre que les dirigeants de compagnies canadiennes reconnaissent qu'il peut être parfois difficile de faire des affaires en Inde, mais que pour plusieurs, l'Inde possède des caractéristiques qui deviennent des avantages lorsqu'elle est comparée à la Chine, soient l'usage de l'anglais, la présence d'un régime garantissant l'application du droit, de même que certaines similitudes avec les lois canadiennes¹³⁰. Cependant, il ne faut pas nier les obstacles que les compagnies rencontrent pour pouvoir pénétrer le marché indien. Parmi ceux-ci, notons les tarifs élevés, la pauvreté et la faiblesse de certaines infrastructures indiennes. Cela peut nuire à l'expansion d'une compagnie canadienne, surtout une petite entreprise qui n'a pas les capacités financières nécessaires pour procéder à une expansion. De plus, la bureaucratie importante et la lenteur des processus administratifs constituent autant d'obstacles que les entrepreneurs canadiens doivent affronter en Inde. La corruption constitue un autre irritant pour les compagnies canadiennes¹³¹. Cependant,

¹²⁶ CONSEIL CANADIEN DES CHEFS D'ENTREPRISES. *Engagement plus étroit [...] »*, 2007, p. 8.

¹²⁷ D. GOOLD. *Doing business in India [...]*, novembre 2010, p. 7.

¹²⁸ D. GOOLD. *Doing business in India [...]*, novembre 2010, p. 7.

¹²⁹ D. GOOLD. *Doing business in India [...]*, novembre 2010, p. 8.

¹³⁰ D. GOOLD. *Doing business in India [...]*, novembre 2010, p. 26.

¹³¹ D. GOOLD. *Doing business in India [...]*, novembre 2010, p. 31.

Goold détaille tout de même que bon nombres de compagnies canadiennes ont délibérément voulu entreprendre des affaires en Inde, où il y aurait plus de 100 compagnies¹³². À noter que le haut-commissariat du gouvernement canadien, à Delhi, possédait, en 2010, plus de 350 membres de personnel présents sur place. D'ailleurs, des entreprises ont exprimé leur satisfaction auprès du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces canadiennes pour l'aide que ces derniers leur ont apporté¹³³. Bref, au terme de sa recherche, en 2010, Goold formulait, pour le gouvernement canadien, des recommandations au nombre de cinq, soit d'engager la communauté des affaires autant en Inde et au Canada, de créer un meilleur environnement pour la communauté d'affaires, d'accélérer la négociation du *Comprehensive Economic Partnership Agreement*, de clarifier la situation de la compagnie nucléaire Atomic Energy of Canada Ltd, et, finalement, d'accroître la « marque canadienne » en Inde¹³⁴.

Donc, l'Inde est attrayante pour le Canada. En effet, la communauté des affaires canadienne peut tirer profit de sa croissance économique rapide. De plus, un renforcement, pour l'Inde, de ses liens avec le Canada constitue un accès élargi au marché nord-américain, tout comme un accès aux ressources détenues par ce dernier¹³⁵. En termes d'exportations, l'Inde était au septième rang des destinations des exportations canadiennes en 2010. L'Inde, de par la quantité de travailleurs qualifiés qu'elle possède, tout comme son vaste marché domestique, possède alors des moyens attractifs pour les compagnies canadiennes¹³⁶.

2.2. Les relations indo-canadiennes et les provinces canadiennes

2.2.1. La variation des relations entre l'État canadien et l'Inde

Depuis 1947, année de l'indépendance indienne, les relations du Canada avec l'Inde ont subi plusieurs changements. Serge Granger, professeur à l'École de politique de l'Université de

¹³² D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p. 38.

¹³³ D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p. 39.

¹³⁴ D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p. 42.

¹³⁵ D. M. MALONE. *Building Stronger Ties* [...], novembre 2009, p.1.

¹³⁶ W. DOBSON. *The Indian Elephant Sheds its Past: The Implications for Canada*, Toronto, C.D. Howe Institute, [en ligne], juin 2006, http://www.cdhowe.org/pdf/Commentary_235.pdf (page consultée le 3 novembre 2013), p. 16.

Sherbrooke, soutient qu'il est permis de distinguer trois périodes dans les relations entre le Canada et l'Inde, soit la période 1947-1974 (l'entente cordiale), la période 1974-1991 (le flottement), et la période 1991 jusqu'à aujourd'hui (le rapprochement nécessaire)¹³⁷. Les écrits présents dans la littérature traitant des relations du Canada et l'Inde peuvent alors s'insérer dans la délimitation de ces trois périodes temporelles. La section suivante permet de voir l'état de la littérature concernant les relations Inde-Canada en y définissant un portrait sommaire. La réalisation de cet exercice sera utile dans la mesure où il permettra de constater qu'il y a eu des hauts et des bas dans ces relations et qu'elles ont évolué selon des événements politiques qui ont influé sur les capacités exportatrices.

2.2.1.1. 1947-1974

Dès son indépendance, l'Inde et le Canada ont entretenu divers liens diplomatiques au cours des années suivantes, leurs relations s'établissant rapidement entre les deux États. Le diplomate canadien Escott Reid affirma même que durant les années 1948-1957, ce fût une relation spéciale entre les deux États, le premier ministre indien Jawaharlal Nehru faisant d'ailleurs un discours à la Chambre des communes à Ottawa¹³⁸. D'ailleurs, le premier ministre canadien Louis-St-Laurent se rendit en Inde, en février 1954, dans la cadre de son voyage autour du monde, pour y rencontrer Nehru, « [...] avec lequel il avait des liens particuliers¹³⁹ ». Cette relation étroite pu se développer car la politique étrangère du Canada prit en considération, immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale, la région asiatique dans son élaboration d'une politique internationale plus neutre. D'ailleurs, entre 1947 et 1953, le gouvernement canadien avait déjà entrepris la formulation d'une politique pour l'Inde. Celle-ci se manifesta notamment sur la participation de l'Inde au Commonwealth, sur le règlement pacifique de la Guerre de Corée, et finalement, sur le transfert de ressources à l'Inde dans la cadre du Plan Colombo¹⁴⁰. Le poste

¹³⁷ S. GRANGER. « L'Inde et le Canada » dans GRANGER, S. (dir.). *L'Inde et ses avatars* [...], 2013, p. 426.

¹³⁸ R.M. TOUHEY. *Dealing with the Peacock: India in Canadian Foreign Policy 1941-1976*, University of Waterloo, Canada, UMI Dissertations Publishing, 2006, p. 51.

¹³⁹ R. BOTHWELL. « St-Laurent, Louis-Stephen », *Dictionnaire biographique du Canada*, volume 20, Université Laval/University of Toronto, [en ligne], 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/st_laurent_louis_stephen_20F.html (page consultée le 10 mai 2016) et RADIO-CANADA. « Louis S. St-Laurent, l'autorité tranquille », *Archives de Radio-Canada*, [en ligne],[s.d.],http://archives.radio-canada.ca/politique/premiers_ministres_canadiens/dossiers/2077/ (page consultée le 10 mai 2016).

¹⁴⁰ R. M. TOUHEY. *Dealing with the Peacock* [...], 2006, p. 5.

diplomatique de Haut-commissaire canadien en Inde fût créé en 1947¹⁴¹. Pour ce qui est du plan Colombo, celui-ci est une création du Commonwealth qui a vu le jour en 1950, dont le but était d'offrir une aide économique aux différents pays de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-est. Les principaux pays concernés par le plan étaient l'Inde, le Sri Lanka et le Pakistan¹⁴². Au total, l'Inde aurait reçu, en 50 ans, environ 3,8 milliards de dollars de la part du Canada via ce plan. L'aide du Canada a pris fin en 2006, à la demande de l'Inde¹⁴³. Au niveau de la coopération de l'énergie nucléaire entre les deux pays, peu après l'indépendance politique de l'Inde, les premières manifestations de coopération entre le Canada et l'Inde furent effectuées dans le domaine énergétique, où, jusqu'en 1974, ces deux pays étaient bien engagés dans une coopération de l'énergie nucléaire. Cependant, en 1974, le gouvernement indien a procédé à un essai nucléaire, et suite à celui-ci, les États-Unis voulurent limiter l'Inde en terme d'accès à du matériel et la technologie liée au nucléaire. Le Canada, même si le gouvernement indien a qualifié l'explosion du 18 mai 1974 de «peaceful nuclear explosion», se retira alors du projet de réacteur CIRUS, car le plutonium utilisé pour faire l'explosion provenait de ce réacteur¹⁴⁴. Cependant, avant 1974, le Canada avait établi des relations avec l'Inde, dans le domaine de l'énergie nucléaire du moins, dès 1956, où un partenariat sur la construction d'un réacteur expérimental en Inde fut établi. Lester B. Pearson, alors ministre canadien des affaires étrangères, en fit l'annonce le 21 mars 1956 à la Chambre des communes. Les États-Unis se joignirent plus tard au projet, qui devint alors le CIRUS (Canada-India reactor and United States heavy water)¹⁴⁵. D'ailleurs, Ryan M. Touhey, spécialiste de l'histoire de la politique étrangère canadienne, affirme que le premier ministre canadien de 1956, Louis St-Laurent, visait, de par l'octroi du réacteur CIRUS, à fournir aux technologies canadiennes un point d'ancrage et un marché en Inde, en plus d'établir un rapport de force en terme de propagande pour le camp occidental, le monde étant alors divisé entre les pays occidentaux et les États communistes de l'Est¹⁴⁶. En 1962, le

¹⁴¹ R. TOUHEY. *Sixty Years of Preparing for India: The Education of a High Commissioner in 1947 and in 2007*, Fondation Asie Pacifique du Canada, [en ligne], juillet 2007, <http://www.asiapacific.ca/fr/editorials/speeches-and-presentations/sixty-years-preparing-india-education-high-commissioner-1947> (page consultée le 3 novembre 2013) p. 1.

¹⁴² K.R. NOSSAL, S. PAQUIN et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 399.

¹⁴³ D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p. 16.

¹⁴⁴ V. CHARNYSH. *India's Nuclear Program*, Nuclear Age Peace Foundation, [en ligne], 2009, http://nuclearfiles.org/menu/key-issues/nuclear-weapons/issues/proliferation/india/charnysh_india_analysis.pdf (page consultée le 19 novembre 2013) p. 2.

¹⁴⁵ G. BINDON et S. MUKERJI. « Canada-India Nuclear Cooperation », *Research Policy*, numéro 7, 1978, p. 223.

¹⁴⁶ R. M. TOUHEY. *A new direction* [...], août 2009, p. 1.

gouvernement indien entreprit la construction du réacteur RAPP 1, réacteur qui, l'année précédente, fût l'objet d'une étude conjointe entre le Canada et l'Inde. De plus, l'entente commerciale prévoyait des causes qui garantissaient l'octroi de financement par le Canada¹⁴⁷. En 1963 et en 1966, le Canada vendit deux réacteurs nucléaires de type CANDU à l'Inde¹⁴⁸. À ce moment, la coopération entre les deux pays fut bénéfique pour l'un comme pour l'autre. En effet, le Canada tirait profit de la main-d'œuvre spécialisée indienne pour arriver à progresser dans l'élaboration de son complexe militaire, tandis que l'Inde pouvait élargir son développement nucléaire, ayant déjà le personnel scientifique requis¹⁴⁹. Au niveau du commerce, par contre, le commerce bilatéral du Canada avec l'Inde n'a cessé de diminuer, de façon générale, en proportion, dans le commerce canadien par rapport aux autres partenaires commerciaux du Canada. En effet, alors qu'en 1945, les importations indiennes représentaient 1,92 % de l'ensemble des importations canadiennes, elles ne représentaient plus que 13 % en 1975. En ce qui a trait aux exportations, alors qu'elles représentaient 9,55 % en 1945, elles n'étaient que de l'ordre de 62 % en 1975. La place des importations indiennes durant cette période a donc diminué de façon relativement continue, tout comme pour les exportations¹⁵⁰. Finalement, le test nucléaire indien de 1974 rompu les relations indo-canadiennes, le Canada condamnant alors cet essai¹⁵¹.

2.2.1.2. 1974-1991

L'essai nucléaire indien marqua l'interruption des relations diplomatiques. Cependant, d'autres éléments contribuèrent à refroidir les relations l'un envers l'autre. Par exemple, en pleine Guerre froide, le Canada était un allié des Américains et les Indiens, des sympathisants du clan de l'URSS¹⁵². De plus, les Sikhs désireux en Inde de créer un État sikh souverain reçurent des appuis des Sikhs habitant au Canada. Cet appui de sikhs canadiens, en plus de la gestion du terrorisme sikh au Canada par l'usage de la violence, ont fait en sorte que l'Inde adopta une attitude très critique vis-à-vis le Canada. De plus, suite à l'attentat d'Air India en 1982, le Canada mit du temps avant d'enclencher le processus d'enquête, ce qui ne fit pas l'affaire du

¹⁴⁷ G. BINDON et S. MUKERJI. « Canada-India Nuclear Cooperation », 1978, p. 224.

¹⁴⁸ R. M. TOUHEY. *A new direction* [...], août 2009, p. 1.

¹⁴⁹ G. BINDON et S. MUKERJI. « Canada-India Nuclear Cooperation », 1978, p. 225.

¹⁵⁰ C.J. KUKUCHA. *Canada and India* [...], 1989, p.175 ; 177.

¹⁵¹ R. M. TOUHEY. *A new direction* [...], août 2009, p. 1.

¹⁵² D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p. 15

gouvernement indien¹⁵³. Bref, il est possible de constater que l'intensité des relations bilatérales, depuis le test nucléaire indien en 1974, s'est amoindrie fortement bien que le Canada et l'Inde continuèrent à faire du commerce bilatéral au cours de la période 1974-1991¹⁵⁴.

2.2.1.3. 1991-2014

Ayant jusqu'alors des relations tendues l'un envers l'autre, l'indifférence entre les deux États s'effaça progressivement entre les deux États. En effet, la fin de la Guerre froide, avec l'effondrement de l'Union soviétique, vint amoindrir la distance politique créée par le fait que l'Inde s'était orientée en fonction des politiques de l'URSS durant plusieurs années. De plus, l'Inde se transforma peu à peu au niveau économique, des suites des réformes appliquées par le ministre des finances Mohanman Singh. En effet, l'Inde, en 1991, amorcé la transition vers une économie de marché, combinant privatisations et déréglementations pour favoriser un libéralisme économique¹⁵⁵. En plus, le gouvernement de Jean Chrétien accorda une place importante à la zone Asie-Pacifique¹⁵⁶. En effet, durant les années 1990, Jean Chrétien, avec son gouvernement libéral, au pallier fédéral, tenta d'accroître le commerce du Canada avec l'Inde. En janvier 1996, le premier ministre effectua une tournée en Inde avec Équipe Canada¹⁵⁷. Jean Chrétien fut accompagné de sept premiers ministres provinciaux et plus de 300 gens d'affaires représentant 204 entreprises. Le résultat de cette tournée de janvier 1996 fût la signature de 75 ententes commerciales, ententes valant plus de 3,4 milliards de dollars¹⁵⁸. Deux ans auparavant, le ministre du commerce, Roy MacLaren, avait pris la tête d'une mission commerciale, et en 1995, ce fut au tour du secrétaire d'État, Raymond Chan, de faire de même. Bref, l'arrivée de Jean Chrétien à la tête du gouvernement refléta une réorientation de la position du Canada par rapport à l'Inde, laissant indiquer que celle-ci serait dorénavant un marché prometteur plutôt qu'un simple État en périphérie. Des missions avec des individus provenant du secteur privé et des ministères se tenirent également en 1997¹⁵⁹. Cependant, les efforts furent rapidement touchés lorsque l'Inde effectua des tests de missiles nucléaires en 1998, son voisin, le Pakistan ayant fait

¹⁵³ D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p. 16.

¹⁵⁴ C.J. KUKUCHA. *Canada and India* [...], 1989, p.175 ; 177.

¹⁵⁵ CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY. « India », 11 septembre 2013.

¹⁵⁶ R. TOUHEY. « From periphery to priority [...] » automne 2009, p. 915-916.

¹⁵⁷ D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p. 16.

¹⁵⁸ A. G. RUBINOFF. « Canada's Re-Engagement with India », novembre-décembre 2002, p. 846.

¹⁵⁹ R. TOUHEY. « From periphery to priority [...] », automne 2009, p. 916.

de même¹⁶⁰. Le Canada imposa diverses sanctions à l'Inde pour lui exprimer son désaccord par rapport à cette explosion, soit une interruption du dialogue sur l'expansion commerciale, l'arrêt des exportations militaires vers l'Inde, et la suspension des activités de l'agence de coopération de développement international pour le financement de projet non-humanitaire¹⁶¹.

Bref, c'est plutôt en 2001 que, de façon précise, Jean Chrétien annonça ses intentions de renouer les liens avec l'Inde¹⁶². En effet, le Canada, avec John Manley en tête de file au poste de ministre des affaires étrangères, leva les différentes sanctions imposées à l'Inde, ce qui constitua un changement de ton diplomatique envers elle. Les deux signèrent également une entente dont le titre fut *Partners for the 21st Century*. Par la suite, identifiée comme constituant un marché prioritaire, l'Inde reçut la visite du Premier ministre Paul Martin en 2005. Les visites ministérielles se succédèrent, et sous le leadership de Paul Martin, en 2005, le Canada et l'Inde s'engagèrent à renforcer le dialogue bilatéral tout comme la coopération dans des secteurs ciblés tels que le commerce, la sécurité et la diaspora, notamment¹⁶³. L'Accord pour une coopération scientifique et technique¹⁶⁴ fût d'ailleurs signée en cette même année¹⁶⁵. Notons aussi l'Accord de protection des investissements étrangers¹⁶⁶, accord s'étant conclu en 2007¹⁶⁷. Nouvellement élu, le premier ministre canadien Stephen Harper, en 2006, établit que l'Inde constitue une priorité en termes de politique étrangère pour le gouvernement du Canada. Malgré une déclaration semblable en 2008, Ryan Toughey affirme que cette volonté du gouvernement Harper ne s'est pas traduite concrètement¹⁶⁸. De 2006 à 2009, plus de 43 visites ministérielles furent effectuées sous l'impulsion du gouvernement conservateur. Stephen Harper effectua finalement une visite en 2009, ce dernier ayant subi les contrecoups des critiques lui avisant qu'il aurait dû

¹⁶⁰ R. M. TOUHEY. *A New Direction for the Canada-India Relationship*, Conseil international du Canada Foreign policy for Canada's tomorrow, numéro 5, [en ligne], août 2009, <http://www.opencanada.org/wp-content/uploads/2011/05/A-New-Direction-for-the-Canada-India-Relationship-Ryan-M.-Touhey1.pdf> (page consultée le 16 juin 2013) p. 2.

¹⁶¹ A.G. RUBINOFF. « Canada's Re-Engagement with India », *Asian Survey*, volume 42, numéro 6, novembre-décembre 2002, p. 849-850.

¹⁶² R. M. TOUHEY. *A new direction for the Canada-India relationship*, août 2009, p. 2.

¹⁶³ R. M. TOUHEY. *A new direction for the Canada-India relationship*, août 2009, p. 2.

¹⁶⁴ Traduction libre de *Agreement for Scientific and Technological Cooperation*.

¹⁶⁵ D. GOOLD. *Doing business in India* [...] », novembre 2010, p. 17.

¹⁶⁶ Traduction libre de *Foreign Investment Protection Agreement*.

¹⁶⁷ R.M. TOUHEY. *A new direction for the Canada-India relationship*, août 2009, p. 2.

¹⁶⁸ R.M. TOUHEY. *A new direction for the Canada-India relationship*, août 2009, p. 2.

visiter ce pays plus tôt depuis sa prise de pouvoir en 2006¹⁶⁹. En 2009, le Canada et l'Inde signèrent un accord de coopération nucléaire, faisant en sorte que l'importation et l'exportation de technologies nucléaires avec l'Inde seraient dorénavant permises par les compagnies canadiennes. Cet accord représente probablement le changement le plus important dans les relations indo-canadiennes puisqu'il a eu pour effet de renverser la politique favorisée par le Canada durant les 30 dernières années, soit de ne pas accepter l'Inde comme étant une puissance nucléaire¹⁷⁰. En janvier 2009, le gouvernement du Canada et le gouvernement indien entreprirent des négociations pour un accord de partenariat économique entre les deux pays¹⁷¹. Ces discussions en étaient au stade d'exploration. En novembre de la même année, les deux États signèrent un mémorandum qui confirma la création d'un groupe d'études commun de représentants officiels des deux pays pour examiner plus en profondeur les modalités d'une entente future. Selon le gouvernement du Canada, la conclusion d'un tel accord donnerait un accès préférentiel au marché indien en pleine croissance¹⁷². Un an plus tard, en novembre 2010, le gouvernement annonça le début des négociations d'un accord de libre-échange¹⁷³. Durant les trois années suivantes, les gouvernements canadiens et indiens tenirent huit rounds de négociations visant un accord de libre-échange. Les modalités actuelles de négociations incluent toujours le commerce des biens et services¹⁷⁴. Entre temps, Stephen Harper retourna faire une visite en Inde pour aborder différents sujets d'actualité à l'époque, et plus récemment, le ministre de Citoyenneté et Immigration Canada, Chris Alexander, visita l'Inde au mois de juillet 2014 en effectuant un court périple de quelques jours pour y rencontrer des membres de gouvernements, des entreprises. Le but de sa visite concernait différentes mesures pour simplifier le processus d'immigration ou de séjour au Canada¹⁷⁵. Bref, les relations entre le Canada et l'Inde se sont accentuées au cours des dernières années comme il a été démontré ci-dessus, avec le

¹⁶⁹ D. GOOLD. *Doing business in India* [...], novembre 2010, p. 16

¹⁷⁰ D. GOOLD. *Doing business in India* [...] », novembre 2010, p. 16.

¹⁷¹ Traduction libre de *Comprehensive Economic Partnership Agreement*.

¹⁷² AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. « Le Canada et l'Inde [...] », 17 novembre 2009.

¹⁷³ AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. « Le ministre Van Loan entame des pourparlers en matière de libre-échange avec l'Inde », *Gouvernement du Canada*, [en ligne], 16 mai 2012, http://www.international.gc.ca/media_commerce/comm/news-communiques/2010/364.aspx?lang=fra (page consultée le 20 novembre 2013).

¹⁷⁴ AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. « Le gouvernement Harper [...] », 26 juin 2013.

¹⁷⁵ GOUVERNEMENT DU CANADA. « Le ministre de Citoyenneté et Immigration Canada visitera l'Inde », *Gouvernement du Canada*, [en ligne], 2014, http://www.canadainternational.gc.ca/india-inde/highlights-faits/2014/2014-07-04-cic_minister-ministre_india-inde.aspx?lang=fr (page consultée le 14 mars 2015).

gouvernement canadien, sans compter les multiples ententes, partenariats ou dossiers où le Canada et l'Inde ont été impliqués, à plus petites échelles, d'autant plus que celui-ci ayant ouvert 8 bureaux commerciaux¹⁷⁶.

2.2.2. Un activisme diplomatique des provinces canadiennes en Inde possible depuis 1991

Les relations actuelles entre le Canada et l'Inde impliquent désormais plusieurs acteurs, comme les *think tank*, les corporations, ou encore, les provinces. À ce sujet, la différence majeure est ceci : depuis 1991, les provinces canadiennes ont désormais la possibilité d'exercer un activisme diplomatique en Inde, ce qui était impossible à faire, ou impensable à faire, avant 1991. En effet, en pleine Guerre froide, l'Inde s'étant rapproché de l'U.R.S.S. et ayant un modèle économique dans une certaine mesure autarcique¹⁷⁷, faisait en sorte qu'il était très difficile pour les provinces canadiennes de réaliser un activisme diplomatique en Inde. L'ouverture économique de l'Inde opérée en 1991 donna alors un accès aux provinces canadiennes, la rendant intéressante due à son dynamisme et aux occasions d'affaires désormais possibles, comme mentionné plus haut, d'autant plus que la chute de l'U.R.S.S. mit fin à la Guerre froide et à la division du monde en deux blocs politiques, le Canada rétablissant aussi ses liens politiques et économiques avec elle¹⁷⁸.

Donc, le fait de pouvoir développer, pour les États fédérés du Canada, un activisme diplomatique vers l'Inde s'avère désormais possible. Les provinces canadiennes ont alors accès au marché indien. Pour certaines provinces, le commerce vers l'Inde n'est pas négligeable. À cet effet, il est soutenu que le potentiel économique des exportations vers l'Inde ne se concentre pas uniquement sur l'exportation de biens, mais aussi en ce qui concerne la transformation des aliments tout comme leur entreposage¹⁷⁹. Cependant, les Indiens demeurent intéressés par les sables

¹⁷⁶ AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. « Le Canada et l'Inde [...] », 17 novembre 2009 et GOUVERNEMENT DU CANADA. « Haut-commissariat du Canada en Inde », *Gouvernement du Canada*, [en ligne], http://www.canadainternational.gc.ca/india-inde/highlights-faits_saillants.aspx?lang=fra (page consultée le 6 novembre 2013)

¹⁷⁷ CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY. « India », *The World Factbook*, [en ligne], 11 septembre 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/in.html> (page consultée le 8 décembre 2013).

¹⁷⁸ R. TOUHEY. « From Periphery to Priority [...] », automne 2009, p. 911-912.

¹⁷⁹ D. GOOLD. *Canada-India Economic Relations* [...], 2012, p. 4.

bitumineux canadiens et par la potasse, aux dires de Douglas Goold lors de son discours en décembre 2012 au C.D. Howe Institute Special Policy Conference¹⁸⁰. D'ailleurs, au sujet des relations extérieures du Québec, Kim Richard Nossal, Stéphane Paquin et Stéphane Roussel affirment que l'Inde, entre autres, constituent des priorités nouvelles pour le gouvernement du Québec¹⁸¹. En effet, en 2006, le gouvernement du Québec a dévoilé ses grandes orientations en matière de politique internationale dans le document *La Politique internationale du Québec: La force de l'action concertée*, où il affirme que pour diversifier ses échanges économiques, il concentrera notamment ses actions et renforcera sa présence en Inde¹⁸². Le premier ministre du Québec d'alors, Jean Charest, a même dirigé une première mission économique en Inde, toujours en 2006¹⁸³. Bref, les provinces canadiennes ont la possibilité, plus que jamais, de s'insérer dans la croissance indienne et de profiter pleinement de son dynamisme.

2.3. La littérature scientifique en sciences politiques et les facteurs déterminants dans la relation économique et commerciale des provinces canadiennes avec l'Inde

Suite à l'ensemble des éléments mentionnés plus haut, il est possible de dégager trois constats majeurs d'où en découle une lacune analytique. Ce présent mémoire tente alors d'apporter une modeste contribution permettant de répondre à cette lacune identifiée ci-dessous.

2.3.1. Constats des éléments présents et absents dans la littérature

En premier lieu, il est possible de constater qu'il existe plusieurs ouvrages et études dans la littérature sur l'activisme diplomatique, notamment la paradiplomatie, des entités subétatiques, dont celles des provinces canadiennes, mais ceux-ci ne touchent pas aux relations de ces provinces avec l'Inde. Par exemple, une étude d'Ivan Bernier et de Jean-Philippe Thérien parue en 1994, *Le comportement international du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta dans le domaine économique*, concerne de façon large les actions du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta sur la

¹⁸⁰ D. GOOLD. *Canada-India Economic Relations* [...], 2012, p. 7.

¹⁸¹ K.R. NOSSAL, S. ROUSSEL et al. *Politique internationale* [...], 2007, p. 532.

¹⁸² MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES. *La politique internationale du Québec; la force de l'action concertée*, Gouvernement du Québec, [en ligne], 2006, <http://www.mrifce.gouv.qc.ca/Content/documents/fr/Politique.pdf> (page consultée le 7 novembre 2013) p. 62.

¹⁸³ MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES. *La politique internationale du Québec* [...], 2006, p. 49.

scène internationale. Aussi, Stéphane Paquin a publié un article intitulé *Les actions extérieures des entités subétatiques : quelle signification pour la politique comparée et les relations internationales*, et un ouvrage intitulé *Paradiplomatie et relations internationales, Théorie des stratégies internationales des régions face à la mondialisation*, parlant des différents éléments composant la paradiplomatie des entités subétatiques. D'autres études traitent aussi des actions internationales des entités subétatiques ou de provinces canadiennes sur la scène internationale, tel l'article de Brian Hocking, *Les intérêts internationaux des gouvernements régionaux : désuétude de l'interne et de l'externe ?*, ou l'article de Chedy Belkhodja, *Entre la discorde et l'indifférence : le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Francophonie internationale*. En deuxième lieu, il est question des facteurs qui peuvent influencer ou déterminer les relations économiques et commerciales internationales des acteurs étatiques et subétatiques, notamment leurs capacités exportatrices. Comme mentionné plus haut, des auteurs ont notamment parlé du développement d'un activisme diplomatique, de l'incidence de la nature des exportations, du rôle pouvant être joué par la diaspora, ou encore, de la proximité géographique, et comment ces facteurs peuvent influencer une relation économique et commerciale. Par exemple, Nossal, Paquin et Roussel ont démontré que les États ont des intérêts particuliers derrière l'activisme diplomatique qu'ils pratiquent, tandis que Christophe Kukucha soutient que les provinces canadiennes s'activent sur la scène internationale pour favoriser le commerce, notamment par l'ouverture de bureaux à l'étranger. Ivan Bernier et Jean-Philippe Thérien ont également démontré que la nature des exportations oriente le comportement des États sur la scène internationale, tandis que le *Global Migration Group* reconnaît que la diaspora facilite le commerce entre les pays. Finalement, des auteurs comme Guy Gosselin et Gordon Mace soutiennent que la proximité géographique peut expliquer le comportement international des provinces canadiennes. L'étude de Head et Ries se penche d'ailleurs sur l'effet de l'activisme diplomatique en cherchant à savoir si les missions commerciales permettent d'augmenter le commerce entre les États, et mentionne que la nature des exportations, la proximité géographique et la diaspora sont d'autres facteurs qui peuvent influencer les échanges commerciaux¹⁸⁴. En troisième lieu, la littérature fait état de plusieurs études sur les relations entre l'Inde et le Canada. Par exemple, pour ce qui est de la variation des relations entre le Canada et l'Inde au cours des dernières décennies, celle-ci a été grandement étudiée, la recension des écrits ayant permis de

¹⁸⁴ K. HEAD et J. RIES. « Do Trade Missions Increase Trade? », 10 janvier 2006, p. 1-2.

dresser l'historique présent plus haut. Notons, afin d'illustrer le propos, la thèse de doctorat de Ryan Toughey, *Dealing with the Peacock: India in Canadian Foreign Policy 1941-1976*, ou son article *From Periphery to Priority: Lessons of the Canada-India Relationship 1976-2009*, l'article de Geore Bindon et de Sitoo Mukerji, *Canada-India Nuclear Cooperation*, ou l'article d'Anita Singh, *The India-Canada civilian nuclear deal: Implications for Canadian foreign policy*. Cependant, la plupart des études ont toujours adopté une position « Canado-centrée », c'est-à-dire qu'elles ont toujours mis l'accent sur le Canada dans son ensemble, et non sur les provinces spécifiquement et précisément à l'avant-plan. Si des études ont traité des provinces de façon plus précise, elles ne concernent pas les relations des provinces avec l'Inde. Par exemple, l'article de Douglas V. Verney, paru en 1989, *From Executive to Legislative Federalism? The Transformation of the Political System in Canada and India*, établit une comparaison entre le fédéralisme indien et le fédéralisme canadien¹⁸⁵. Notant que ces deux pays partagent le même modèle hybride de système de gouvernement, Verney établit qu'il est probable que le système politique en vigueur dans les deux États évolue, passant d'un fédéralisme exécutif à un fédéralisme législatif. Ainsi, l'auteur effectue une analyse comparative entre les deux États en démontrant, notamment, comment les provinces canadiennes et les États indiens ont exercé une pression sur leur gouvernement central respectif afin d'introduire la variation du fédéralisme canadien et indien. En 1995, Verney récidive en publiant un article intitulé *Federalism, Federative Systems, and Federations: The United States, Canada, and India*. Dans cette étude comparative, Verney se penche sur la définition du fédéralisme et sur la façon dont celui-ci s'articule pour les États et les provinces des États-Unis, du Canada et de l'Inde¹⁸⁶. Les provinces indiennes et les provinces canadiennes sont comparées, mais non mises en relations les unes avec les autres. Il n'y a alors guère d'études sur la façon dont les provinces canadiennes s'insèrent dans la croissance indienne. En conclusion, s'il y a peu de littérature sur les relations des provinces canadiennes avec l'Inde comme mentionné plus haut, il y a donc peu de littérature pouvant déterminer quel est le facteur déterminant de la relation économique et commerciale des provinces canadiennes avec l'Inde, et comment celles-ci s'insèrent dans la croissance économique indienne.

¹⁸⁵ D. V. VERNEY. « From Executive to Legislative Federalism? The Transformation of the Political System in Canada and India », *The Review of Politics*, volume 51, numéro 2, 1989, p. 241-263.

¹⁸⁶ D.V. VERNEY. « Federalism, Federative Systems, and Federations: The United States, Canada, and India », *Publius*, volume 25, numéro 2, 1995, 1995, p. 81-97.

2.3.2. Lacune analytique

Ainsi, la lacune analytique vient du fait qu'il semble que ces trois objets des sciences politiques, soit la paradiplomatie des gouvernements régionaux et des provinces canadiennes (ou les relations extérieures des entités subétatiques, dont celles des provinces canadiennes), les facteurs influençant et déterminants les relations internationales économiques et commerciales des gouvernements étatiques et subétatiques et les relations de l'Inde et du Canada et ses provinces, n'ont pas été mis en commun, ou intégrés, dans un seul champ, un seul objet de recherche. Quelles places occupent-ils quand vient le temps de dire le facteur déterminant dans la relation économique et commerciale des différentes provinces canadiennes avec l'Inde? À ce sujet, il semble y avoir peu d'information et de données dans le domaine des sciences politiques. Cette étude a alors en ce sens un caractère exploratoire et contribuera à combler en partie la lacune analytique identifiée.

2.4. Cadre méthodologique

Dans l'éventualité de combler la présente lacune analytique identifiée ci-dessus, et de voir quel est le facteur déterminant qui influence positivement les relations économiques et commerciales des provinces canadiennes avec l'Inde, et plus spécifiquement les exportations des provinces canadiennes avec elle, il est légitime de se poser la question suivante: Est-ce que l'activisme diplomatique des États fédérés du Canada est un facteur déterminant pour augmenter leurs capacités exportatrices vers l'Inde? Selon les ressources documentaires disponibles, et comme en témoignera l'analyse dans le mémoire, le Québec effectue davantage d'activisme diplomatique que les autres provinces canadiennes¹⁸⁷. D'ailleurs, Paquin souligne que le Québec est parmi les États non-souverains les plus actifs à travers le monde quant à la mise en œuvre d'une paradiplomatie¹⁸⁸. Ainsi, le présent mémoire répond à la question suivante: Est-ce que l'activisme diplomatique du Québec donne des résultats probants quant à la croissance de ses exportations? Selon la littérature portant sur les États subétatiques, il est permis de croire qu'en utilisant la méthodologie actuelle, l'activisme diplomatique du Québec est probant, donc qu'il influence la croissance de ses capacités exportatrices vers l'Inde. L'objectif du mémoire est donc de voir si l'activisme diplomatique est un facteur déterminant pour augmenter les capacités exportatrices

¹⁸⁷ Conclusions tirées suite à la revue de la littérature effectuée pour le présent mémoire.

¹⁸⁸ S. PAQUIN. « Le Québec, l'Ontario et les relations internationales [...] », Sous la dir. d'Alexandre Brassard et al., 2011, [en ligne], p. 250.

des provinces canadiennes avec l'Inde, ou si ces capacités exportatrices sont plutôt influencées par d'autres facteurs. Afin de valider l'hypothèse que l'activisme du Québec est probant, le présent regard sera porté : si le taux annuel des exportations du Québec, en moyenne, est supérieur après la réalisation d'activisme diplomatique et qu'il est supérieur à celui des autres provinces canadiennes, son activisme est probant. À l'inverse, si le taux annuel des exportations du Québec est égal ou inférieur après qu'il ait fait de l'activisme et que celui des autres provinces est inférieur, son activisme n'est pas probant. À noter que le regard porté ici sur le fait que l'activisme est probant ou non n'est mis en relation qu'avec les exportations; comme il sera mentionné plus loin, d'autres critères peuvent être utilisés pour dire si l'activisme est probant de façon générale ou spécifique dans un domaine.

Les deux variables mises à l'avant-plan pour ce mémoire sont alors celles des activités diplomatiques (qui est la variable indépendante) et des capacités exportatrices (qui est la variable dépendante). Lorsqu'il est question d'activités diplomatiques, il est entendu ceci : du déploiement de ressources financières, techniques et humaines par les provinces canadiennes liées au développement d'une paradiplomatie avec l'Inde, et acteurs et objets en lien avec le déploiement des ressources effectué. Elle sera mesurée grâce aux indicateurs suivants qui ont été déjà utilisés d'une part dans l'étude de Bernier et de Thérien, et d'autres parts dans l'étude de Brown et Groen pour mesurer le comportement des provinces sur la scène internationale. Lorsqu'il est question de l'activisme diplomatique dans la littérature, cela sous-tend les missions commerciales, l'effectif permanent dans chaque pays, etc. Ainsi, même si les études de Bernier et Thérien et de Brown et Groen ne mettent pas en relation les exportations et l'activisme pour voir si l'un est influencé par l'autre, leurs éléments pour mesurer l'activisme diplomatique correspond à la définition de l'activisme qui est faite dans la littérature, d'où l'utilisation de ces mêmes éléments. Par la notion de capacités exportatrices, il est question de ceci : de la valeur et de la nature des biens et services exportés par les provinces canadiennes vers l'Inde. La variable des activités diplomatiques constitue la variable indépendante. D'ailleurs, l'étude de Head et Ries vient confirmer la méthodologie quant aux variables et aux indicateurs employées dans ce mémoire puisqu'ils utilisent aussi des critères quantitatifs pour mesurer l'effet des missions commerciales sur le commerce, mettant en relation le temps des missions, le nombre de participants, le nombre de

contrats signés et la valeur de ces contrats en relation avec les données du commerce (du commerce bilatéral dans leur cas). Cependant, la méthodologie qu'ils ont employé dans le cadre de leur étude, entre autre la théorie de l'Équation de la Gravité, ne peut être reproduites puisqu'ils avaient comme sujet d'études une centaine de pays en plus d'avoir accès à des données uniformes pour les sujets étudiés, c'est pourquoi la combinaison d'une analyse quantitative et qualitative a été privilégiée. Puisqu'il n'existe pas de modèle permettant d'observer le lien entre l'activisme et les exportations, tel qu'il le sera dans ce mémoire, les critères – ou indicateurs – cités dans les études ci-dessus ont inspiré la liste des indicateurs ci-dessous pour l'ensemble des variables. En ce qui concerne l'activisme, la présente liste d'indicateurs sera appliquée dans la mesure du possible aux provinces canadiennes de 1992 jusqu'à 2014 pour chaque province canadienne sélectionnée, lorsque les données sur le sujet seront disponibles :

- nombre de bureaux ouverts en Inde
- nombre d'employés dans les bureaux en Inde
- nombre de villes visitées
- acteurs impliqués dans l'activisme diplomatique (chefs d'entreprises, dirigeants, ministres, etc.)
- objectifs des actions mises en oeuvre

La variable dépendante, quant à elle, représente les capacités exportatrices, et se mesurera grâce à ces indicateurs-ci, appliqués aussi pour chaque province canadienne retenue, depuis 1992 jusqu'à 2014¹⁸⁹ :

- valeur des exportations vers l'Inde

Il est à noter que comme l'objet de ce mémoire est de vérifier si les exportations des provinces canadiennes peuvent croître en réalisant de l'activisme diplomatique, seront alors retenues les données comptabilisées uniquement des exportations dites «nationales», ou encore «domestiques», c'est-à-dire les exportations excluant les ré-exportations. Par exportations nationales, il est entendu ceci :

¹⁸⁹ Bien que le présent mémoire vise à analyser la période de temps 1991-2014, les sources pour cette variable ne sont pas disponibles pour l'année 1991.

[Il s'agit de] tous les produits qui ont poussé, qui ont été produits, extraits ou fabriqués dans le pays (Canada) et qui quittent le pays (en passant par les douanes) pour une destination étrangère. Les exportations de marchandises importées dont la valeur a été sensiblement augmentée en font également partie.¹⁹⁰

Ce choix s'explique par le désir de faire abstraction des produits ré-exportés, c'est-à-dire les « [...] produits qui sont déjà entrés dans le pays (Canada) et qui en ressortent dans le même état qu'au moment de leur importation. ¹⁹¹» Ainsi, ces produits n'ont pas été fabriqués à proprement dits au Canada, ne provenant pas des industries canadiennes. Les exportations « domestiques » ne tiennent alors pas en compte des ré-exportations¹⁹². De plus, les données des exportations seront présentées selon l'unité la plus pertinente (milliers ou millions), et le seront en dollars constants avec l'année 2010 comme année de référence¹⁹³.

Afin de vérifier le facteur qui détermine la relation des provinces canadiennes avec l'Inde, il est nécessaire de mesurer les autres facteurs identifiés plus haut comme pouvant avoir une influence sur les relations économiques et commerciales, soit le facteur de la nature des exportations, le facteur de la proximité géographique et le facteur de la diaspora. Ces facteurs constituent alors les trois variables intermédiaires dans le présent mémoire. Ces variables sont utilisées avec les indicateurs qui suivent, car comme il a été démontré plus haut, elles sont décrites comme pouvant influencer les échanges commerciaux entre les États. D'ailleurs, l'article de Head et de Ries, *Do Trade Missions Increase Trade?*, constitue, à la lumière des recherches effectuées pour la

¹⁹⁰ GOUVERNEMENT DU CANADA. « Fabrication (SCIAN 31-33) : Commerce international », *Gouvernement du Canada*, [en ligne], <https://www.ic.gc.ca/app/scr/sbms/sbb/cis/internationalTrade.html?code=31-33> (page consultée le 7 avril 2014).

¹⁹¹ GOUVERNEMENT DU CANADA. « Fabrication (SCIAN 31-33) [...] », [s.d.]

¹⁹² STATISTIQUE CANADA. « Les statistiques : le pouvoir des données! Glossaire », *Statistiques Canada*, [en ligne], juillet 2013, <http://www.statcan.gc.ca/edu/power-pouvoir/glossary-glossaire/5214842-fra.htm#c> (page consultée le 17 novembre 2014).

¹⁹³ Afin de présenter les données en dollars constants, le déflateur a été appliqué aux données de la valeur des exportations, présentées en dollars constants, de Statistique Canada. Les données de l'indice des prix à la consommation, permettant d'appliquer le déflateur aux données en dollars constants, ainsi que la méthodologie utilisée pour ce faire sont tirées des sources suivantes : PERSPECTIVE MONDE. « Indice des prix à la consommation (2010 = 100), Canada », *Perspective monde Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945*, [en ligne], [s.d.],

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=CAN&codeStat=FP.CPI.TOTL&codeStat2=x> (Page consultée le 12 janvier 2017) et STATISTIQUE CANADA. « Concepts analytiques », *Statistique Canada*, [en ligne], 21 septembre 2011, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0011x/2011001/notes/analytical-analytiques-fra.htm#a1> (Page consultée le 12 janvier 2017).

réalisation de ce mémoire, l'étude la plus près du cœur de l'objet ici étudié dans ce mémoire, soit l'activisme diplomatique et son influence sur le commerce, et elle confirme justement le choix des variables retenues. Cette étude cherche à voir si les missions commerciales augmentent le commerce en mesurant l'activisme réalisée, mais aborde aussi, sans les mesurer toutefois, la nature des exportations, la diaspora et la proximité géographique comme variables pouvant justement influencer le commerce. Ainsi, il est tout à fait justifié de mesurer, dans ce mémoire, ces variables afin de voir si elles ont un lien avec les exportations des provinces canadiennes avec l'Inde puisque leur pertinence a été démontrée. Les indicateurs suivants visent donc à mesurer ces variables dans la mesure la plus juste possible afin de respecter les éléments établis dans la littérature. Il est important de noter ici que plusieurs autres variables ont une influence sur les relations économiques et commerciales, donc qui auraient pu être utilisées dans le présent mémoire. Par exemple, nous aurions pu aborder la question du taux de change, la stratégie des entreprises, les investissements et bien plus. Mais, à des fins de réalisation du présent mémoire, il n'a été sélectionné que les trois variables suivantes, bien que d'autres variables auraient pu être sans contredit mesurées en relation avec les exportations des provinces. Bref, pour le facteur de la nature des exportations, il sera question de cet indicateur suivant, appliqué à chaque province canadienne retenue, depuis 1991 jusqu'à 2014¹⁹⁴.

- valeur des exportations par types d'industries

Encore une fois, comme pour l'indicateur de la valeur des exportations mentionnée plus haut, il sera question ici aussi des exportations dites « nationales ». Et les données seront aussi présentées selon l'unité la plus pertinente (milliers ou millions), et le seront en dollars constants avec l'année 2010 comme année de référence¹⁹⁵. Pour le facteur de la diaspora, soit la diaspora indienne au Canada, les indicateurs ici-bas seront utilisés, appliqués à chaque province canadienne, depuis 1991 jusqu'à 2014 :

- nombre de diasporiques indiens

¹⁹⁴ Bien que le présent mémoire vise à analyser la période de temps 1991-2014, les sources pour cette variable ne sont pas disponibles pour l'année 1991.

¹⁹⁵ Tel qu'indiqué plus haut pour la valeur totale des exportations, afin de présenter les données en dollars constants, le déflateur a été appliqué aux données de la valeur des exportations, présentées en dollars constants, de Statistique Canada. Les données de l'indice des prix à la consommation, permettant d'appliquer le déflateur aux données en dollars constants, ainsi que la méthodologie utilisée pour ce faire sont tirées des sources suivantes : PERSPECTIVE MONDE. « Indice des prix à la consommation [...] », [s.d.] et STATISTIQUE CANADA. « Concepts analytiques », 21 septembre 2011.

Si un regard est porté sur les éléments, présents dans la littérature, mentionnés ci-dessus en ce qui a trait à la diaspora, certains pourraient entendre que lorsqu'il est question des liens qu'elle crée et de l'influence des diasporiques dans un pays donné, il s'agit autant de la taille de la diaspora que sa caractéristique à savoir si elle est éduquée et dispose de moyens financiers; ce n'est pas parce qu'une diaspora est plus importante mais moins riche qu'elle a plus d'influence et de liens avec et sur le pays d'origine qu'une diaspora moins grande en nombre, mais plus riche et plus éduquée. Dans le cadre de ce mémoire, même s'il aurait été pertinent de s'attarder aux revenus des diasporiques indiens présents dans les provinces canadiennes, il ne sera pas possible de le faire pour des raisons de disponibilité des données sur le sujet. Ainsi, lorsqu'il s'agira ici de la variable que représente la diaspora, il sera uniquement question de la taille de cette dernière. Il faudra garder à l'esprit que lorsque des conclusions et des affirmations seront dressées sur la diaspora, qu'elles le seront en tenant compte qu'elles ne furent mesurées qu'en terme de population. Finalement, pour ce qui est du facteur de la proximité géographique, les indicateurs utilisés en seront qualitatifs puisqu'il s'agira de dresser les marchés traditionnels d'exportations pour chacune des provinces afin de voir lesquelles sont avantagées ou désavantagées afin d'exporter plus facilement en Inde.

Pour répondre à la question de recherche et valider l'hypothèse qui en découle, soit que l'activisme diplomatique du Québec donne des résultats probants, donc que l'activisme diplomatique est un facteur déterminant pour augmenter les capacités exportatrices vers l'Inde, le présent mémoire sera principalement composé d'une comparaison quantitative des capacités exportatrices entre le Québec et des autres provinces canadiennes. En effet, comme il s'agit de voir si l'activisme diplomatique est nécessaire, il requiert donc qu'une partie de la comparaison ne fasse pas ou fasse moins d'activisme diplomatique, tandis que l'autre partie doit en exercer davantage. Comme le Québec est la province qui réalise le plus d'activisme diplomatique au Canada, c'est pour cette raison que la comparaison s'effectuera entre le Québec et les autres provinces canadiennes. Aussi, comme le Québec fait plus d'activisme diplomatique, il sera plus aisé d'appliquer les indicateurs d'activisme diplomatique mentionnés plus haut. De plus, l'accès à ces données pour le Québec va être facilité dans la cadre de la rédaction de ce mémoire. Donc, bien que les variables et les indicateurs mentionnés plus haut seront appliqués à chaque province

canadienne, l'analyse, se fera sous cet angle, soit entre le Québec et les autres provinces. Cette méthode permettra de répondre à la question de recherche et de valider l'hypothèse qui en découle. Cependant, on ne peut négliger la comparaison qui se fera de facto entre les provinces individuelles pour voir s'il n'y a pas un fait qui contribuera à alimenter la présente recherche. À ce sujet, les provinces canadiennes sélectionnées sont: le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Concernant le choix des provinces, il repose sur trois facteurs. La première a déjà été mentionnée, soit que le Québec réalise plus d'activisme diplomatique que les autres provinces canadiennes. Comme l'objet du mémoire est de voir si l'activisme diplomatique est important avec l'Inde, il est nécessaire de comparer des sujets qui réalisent de l'activisme diplomatique à une certaine intensité à d'autres sujets qui en réalisent à une moins grande intensité. La deuxième raison est que celles-ci représentent les provinces canadiennes qui exportent le plus à la fois de façon générale, et à la fois en Inde¹⁹⁶. Alors, comme l'objet de la recherche concerne en partie les capacités exportatrices, il est nécessaire que les sujets choisis possèdent des capacités exportatrices de façon significative. Et bien que dans l'ensemble, la destination d'exportation que représente l'Inde ne prend pas une place aussi importante que pourrait prendre d'autres destinations dans les exportations des provinces, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un marché qui est très prometteur et qui est à développer afin d'y réaliser des exportations, n'ayant pas atteint son plein potentiel économique, tel qu'indiqué dans la section 1. La troisième raison qui justifie le choix de ces provinces est le fait qu'elles ont un « profil » relativement différentes les unes des autres dans le champ des variables analysées dans ce mémoire. Par exemple, la Colombie-Britannique a une fenêtre géographique vers l'Asie, alors que l'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario se situent plus, géographiquement, au centre du Canada, le Québec ayant quant à lui une fenêtre géographique vers l'Europe. Pour la nature des exportations, l'Alberta et la Saskatchewan exportent de façon étendue des ressources naturelles, alors que l'Ontario se concentre dans le secteur industriel et le Québec dans le secteur technologique. Finalement, pour ce qui est de la diaspora, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont une forte diaspora indienne, tandis que celle-ci est moins présente en Alberta, en Saskatchewan et au Québec. Bref, ce portrait, bien qu'effectué de façon très sommaire, tirant des grands traits et de façon générale, vise à démontrer qu'il existe plusieurs différences sur plusieurs

¹⁹⁶ STATISTIQUE CANADA. « Tableau 6 Exportations nationales par province d'origine, base douanière, données non désaisonnalisées - Octobre », Gouvernement du Canada, [en ligne], 4 décembre 2013, <http://www.statcan.gc.ca/pub/65-001-x/2013010/t006-fra.htm> (page consultée le 6 décembre 2013).

points entre les provinces canadiennes mentionnées. Ces différences et cette variété fait en sorte qu'il sera possible de répondre de façon adéquate et précise à la question spécifique de recherche, et, surtout, aux sous-questions qui en découlent, portant sur la proximité géographique, la nature des exportations et la diaspora. Surtout, le choix de ces cinq provinces fait en sorte qu'il sera possible de comparer le Québec aux autres provinces canadiennes pour ainsi voir si l'activisme diplomatique a de l'influence ou non parce que d'autres facteurs sont plus importants. Pour les autres facteurs, comme chaque province a ses caractéristiques propres, la comparaison se fera tout de même entre les provinces prises individuellement pour voir les subtilités que leurs données comportent.

Dans le même ordre d'idée, pour répondre à la question en disant que des résultats sont probants ou non, il est nécessaire de délimiter ce qu'il est entendu ici par « probants » et sur la technique employée pour comparer les données entre elles. Il s'agira tout d'abord de calculer via une proportion la variation annuelle, en points de pourcentage, des exportations de chaque année par rapport à la précédente pour le Québec, d'une part (d'ailleurs, la variation, en point de pourcentage, d'année en année, est un outil méthodologique entre autre utilisé par la *Bibliothèque du Parlement* du Parlement canadien), et pour l'ensemble des autres provinces canadiennes, d'autres parts¹⁹⁷. Cela permettra d'établir un comparatif continu par année entre les provinces les unes par rapport aux autres. Le tout sera mis en relation, en superposition, avec les actions diplomatiques réalisées par chaque province. Ainsi, il sera possible de constater des éléments d'une année à l'autre (par exemple le fait qu'au moment où une province met en place une action diplomatique, sa proportion d'exportation augmente en point de pourcentage comparativement à l'année précédente), mais aussi sur une longue période de temps (par exemple que depuis la création d'un bureau en Inde, que les augmentations des exportations de la province concernée ont doublé ou triplé par rapport aux exportations des autres provinces sur la même période de temps). La comparaison des provinces et de leurs exportations entre elles, via la moyenne de la variation annuelle de leurs exportations en points de pourcentage, le tout mis en relation avec les gestes diplomatiques qu'elles ont menées, permettra de voir s'il se dégage des tendances

¹⁹⁷ P. TREMBLAY. *Commerce et Investissement Canada-Inde*, Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales, Bibliothèque du Parlement, Ottawa, juillet 2014, [en ligne], <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2014-57-f.html> (page consultée le 4 février 2014), 3 p.

marquées. Cela constituera la technique appliquée entre la variable dépendante et la variable indépendante. Pour voir si ce ne sont pas plutôt les variables intermédiaires qui influencent les capacités exportatrices, il s'agira de les mettre individuellement en relation avec les exportations. Ainsi, sera mis en relation la nature des exportations et les capacités exportatrices, la diaspora et les capacités exportatrices, et la proximité géographique avec les capacités exportatrices. Il s'agira encore une fois de réaliser une analyse quantitative via le coefficient de corrélation et du coefficient de détermination pour la nature des exportations, en plus de mesurer l'importance des types d'exportations dans les exportations totales. Le coefficient de corrélation sera utilisé pour constater la force de ce lien. *Statistique Canada* définit le coefficient de corrélation (le résultat correspond au r) par un « [i]ndice montrant dans quelle mesure deux variables fluctuent de façon interdépendante. ¹⁹⁸» Si le coefficient est égal à 0, il est dit qu'il y a une absence d'association.¹⁹⁹ Si le coefficient est supérieur à 0, il est dit que la corrélation entre les deux variables quantitatives est positive, soit que plus que la variable indépendante (ou considéré comme indépendante) est élevée, plus il y a de chances que la variable dépendante soit élevée²⁰⁰. En plus de la force du lien entre les variables, mesurée par le coefficient de corrélation, il sera possible de voir la variabilité des variables l'une par rapport à l'autre par l'utilisation du coefficient de détermination. Comme l'indique Statistiques Canada, le coefficient de détermination « [p]ermet de déterminer dans quelle mesure la variabilité d'une variable donnée dépend de sa relation avec une autre variable donnée.²⁰¹ » L'utilisation de ces deux méthodes permettra de quantifier la relation entre cette variable intermédiaire et la variable dépendante. Pour la variable de la diaspora, la variation du nombre de diasporiques sera juxtaposée sur la variation des exportations, et ce, de 2011 par rapport à 1991. Ainsi, cela permettra de voir si les exportations ont augmentées grâce à la présence de la diaspora indienne dans les provinces. De plus, une analyse quantitative des données brutes permettra de voir si les provinces ayant davantage de diasporiques indiens exportent davantage en Inde. Finalement, pour la variable de la proximité géographique, une analyse sera effectuée entre les marchés traditionnels commerciaux des différentes provinces par

¹⁹⁸ STATISTIQUE CANADA. « Les statistiques [...] », juillet 2013.

¹⁹⁹ GUAY, Jean-Herman. *Statistiques en sciences sociales avec R*, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 90.

²⁰⁰ STATISTIQUE CANADA. « Nuage de points », *Statistique Canada*, [en ligne], juillet 2013, <http://www.statcan.gc.ca/edu/power-pouvoir/ch9/scatter-nuages/5214827-fra.htm#a1> (page consultée le 20 mars 2015) et J.H. GUAY. *Statistiques en sciences sociales avec R*, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 91.

²⁰¹ STATISTIQUE CANADA. « Les statistiques [...] », juillet 2013.

rapport à leurs exportations vers l'Inde, à savoir si ces exportations concordent avec leurs marchés traditionnels.

Donc, la stratégie de vérification, reposant sur l'observation documentaire, mettra à la fois sur une analyse qualitative et quantitative, comme certains indicateurs sont d'ordre qualitatifs et d'autres sont d'ordre quantitatifs. L'analyse sera adaptée selon la nature des données. Par exemple, l'utilisation du coefficient de corrélation permettra par exemple de voir s'il y a un lien entre les variables étudiées. Cela s'avère nécessaire pour valider l'hypothèse de recherche. Par contre, pour vérifier cette hypothèse, il faut aussi s'aventurer prudemment sur le terrain de la détection d'une relation de cause à effet. La corrélation de la variable dépendante avec la variable indépendante et des variables intermédiaires et la variation annuelle des exportations par rapport aux autres variables permettra de voir s'il y a un lien, une dépendance entre les variables, et l'analyse permettra de dégager des tendances. Bien sûr, il ne sera pas possible d'établir des certitudes à coup sûr, puisque d'autres facteurs peuvent influencer les exportations. À tout le moins, il sera possible de dire, en appliquant les méthodes énumérées ci-dessous pour chacune des variables, s'il y a un lien entre les données qui peut laisser présager qu'il existe une relation de cause à effet. De type hypothético-déductif, la présente recherche délimite le cadre spatio-temporel pour les variables et les indicateurs selon ces années-ci, soit de 1991 à 2014. Comme il a été mentionné, l'observation documentaire sera la méthode de collecte de l'information privilégiée pour colliger les indicateurs des variables. Ainsi, aucun sujet humain n'est requis, puisqu'il s'agit uniquement d'ici d'observation documentaire.

Pour ce qui est des limites de la présente recherche, il est possible d'en identifier neuf en particulier. Premièrement, il est probable que d'autres facteurs puissent influencer et déterminer les relations internationales économiques et commerciales autres que ceux identifiés plus haut, soit l'activisme diplomatique, la nature des exportations, la diaspora et la proximité géographique. À des fins de réalisations, ces quatre facteurs-ci ont été retenus, excluant alors d'autres facteurs qui pourraient expliquer la relation des provinces canadiennes avec l'Inde. Différents choix de variables auraient pu être retenus pour mettre en relation avec les capacités

exportatrices, comme la stratégie des entreprises, les investissements ou le taux de change et bien d'autres, mais pour des fins méthodologiques, il n'a été retenu que quelques variables présentes dans la littérature. Deuxièmement, l'objectif de ce mémoire est de cibler le facteur déterminant des relations des provinces canadiennes avec l'Inde, concernant spécifiquement leurs capacités exportatrices. Cependant, il est probable que les conclusions résultant de l'analyse ne puissent être appliquées pour les relations des provinces canadiennes avec d'autres pays ou États. En d'autres termes, ce qui caractérise les capacités exportatrices des provinces canadiennes avec l'Inde ne caractérise peut-être pas les capacités exportatrices de ces mêmes provinces canadiennes avec d'autres États, dû au fait que la relation peut être fondamentalement différente selon un contexte propre. Troisièmement, l'accès aux sources est un élément assez important, car elles sont parfois abondantes, et, parfois, très restreintes. C'est pour tenir compte de cette difficulté à avoir accès aux sources «brutes», en particulier en ce qui concerne les ressources liées à l'activisme diplomatique des autres provinces canadiennes, que le présent mémoire aborde l'activisme diplomatique du Québec, d'un côté, et l'activisme diplomatique des autres provinces canadiennes, de l'autre. Dans le même ordre d'idée, bien que des données couvrant intégralement la période 1991-2014 soient les plus souhaitables, dans bien des cas, il ne sera pas possible de les avoir de telle façon dû à l'absence de données pour des raisons indéfinies. Quatrièmement, lorsqu'il s'agit de voir si l'activisme diplomatique particulièrement donne des résultats probants, d'autres indicateurs pourraient sans l'ombre d'un doute être employés pour déterminer le succès de l'activisme. En effet, alors que dans ce cas-ci le regard n'est porté que sur les exportations de biens, certains pourraient affirmer que le fait de pratiquer un activisme diplomatique peut être probant dans le sens où il permet d'attirer des investissements indiens au Québec, ou encore qu'il permet aux dirigeants de cibler les besoins indiens dans l'élaboration des politiques économiques; l'activisme diplomatique donnerait alors des résultats qui contribueraient à la santé économique des provinces. En fait, ce discours est tout à fait légitime et pertinent, et correspond parfaitement au sens de la question de recherche de ce mémoire et à l'objectif de ce que ce mémoire tente de vérifier empiriquement, sauf que dans le cadre de la présente recherche, il n'y a pas d'autres composantes économiques autre que les capacités exportatrices qui seront mises en relation avec l'activisme et ce, selon la méthodologie actuellement appliquée. Cinquièmement, il existe le risque de co-linéarité amenant une relation fallacieuse entre la variable indépendante et la variable dépendante. En effet, ce phénomène peut s'avérer problématique dans la mesure où

l'ordre d'influence et d'indépendance demeure imprécis, amenant le chercheur à être prudent et nuancé par rapport à l'explication de la relation si relation il y a. La présente variable indépendante est les activités diplomatiques, et la variable dépendante est les exportations. Ainsi, il est présupposé que les exportations dépendent, ou encore sont influencés, par les activités diplomatiques. Cependant, est-ce possible que les exportations influencent également les activités diplomatiques, dans la mesure où, voyant que ses exportations augmentent, une province décide alors d'augmenter l'intensité de ses activités diplomatiques pour répondre aux exportations qui augmentent, donc que ses activités diplomatiques sont influencées par ses exportations? La réponse peut s'avérer affirmative. Cela ajoute alors à la complexité de l'explication de la relation entre la variable dite indépendante et la variable dite dépendante du présent mémoire.

Sixièmement, il est nécessaire d'affirmer que les investissements indiens au Québec ne seront pas pris en compte dans ce mémoire même s'ils peuvent constituer un élément économique majeur dans les relations bilatérales, mettant plutôt l'accent sur les biens exportés du Québec. Ainsi, l'activisme diplomatique peut amener des résultats probants, mais pas nécessairement sur les capacités exportatrices des provinces, mais peut-être sur le fait que le démarchage amène des investisseurs indiens à investir des capitaux et à réaliser des investissements dans les provinces. Pour la réalisation du présent mémoire, il est pris pour acquis que l'activisme diplomatique, s'il amène des résultats probants, ces résultats correspondront à l'augmentation des capacités exportatrices. Cependant, il aurait été tout à fait pertinent de prendre en compte dans un autre cadre de réalisation les investissements étrangers indiens dans les provinces canadiennes. La septième limite correspond quant à elle aux activités diplomatiques menées par le gouvernement canadien, qui ne seront pas pris en compte dans la présente recherche. En effet, sera considéré seulement les actions « autonomes » des provinces canadiennes, entreprises par elles-mêmes seulement. Pour ce qui est du gouvernement canadien, le personnel dans ses bureaux et ambassades réalise de l'activisme diplomatique, au bénéfice, indirectement, des provinces canadiennes. Il devient par conséquent extrêmement difficile d'identifier les ressources du gouvernement canadien affectées à chaque province, ou d'avoir même accès à ces données. Ainsi, le but de cette recherche étant de voir si l'activisme des provinces influencent leurs capacités exportatrices, il est pertinent de considérer uniquement les actions « autonomes » réalisées par ces dernières; ainsi, il ne sera point question des ressources mobilisées par le gouvernement canadien et ses instances, et de ce qui en découlent, comme des ententes,

partenariats ou autres. La huitième limite est que d'autres facteurs peuvent expliquer les exportations, comme l'offre et la demande de l'Inde. Ici, seulement trois autres seront abordés, soit la nature des exportations, la diaspora et la proximité géographique; cette liste de facteurs n'est donc pas exhaustive. Finalement, la neuvième limite de cette recherche concerne quant à elle le lien de corrélation qui sera utilisé aussi entre les variables indépendante et intermédiaire et la variable dépendante. En effet, la nuance est importante ici puisque que bien que prises séparément, comme d'autres variables pouvant influencer les exportations existent, tels le prix des ressources, les coûts de transports et bien plus, la variable dépendante que représentent les exportations ne peut totalement être isolés avec une variable indépendante. Ainsi, bien que nous nous aventurons prudemment sur le terrain de la corrélation pour voir s'il existe une forte association entre l'activisme et les exportations, nous ne pouvons en venir à la conclusion qu'advenant que la croissance des exportations est positive, que cela est dû à l'activisme diplomatique plus intense ; peut-être est-ce plutôt dû à des coûts de transports favorable ou encore à une demande intérieure plus forte.

3. Présentation et analyse des résultats

Après avoir décliné les principales connaissances sur l'objet de recherche sur lequel le présent mémoire repose, et après éposé les bases méthodologiques pour valider ou, le cas contraire, réfuter l'hypothèse de recherche, il est temps d'appliquer les indicateurs mentionnés ci-dessus à chacune des variables concernées. La première partie du chapitre traitera l'activisme diplomatique du Québec et des autres provinces canadiennes. La deuxième partie du chapitre abordera les exportations canadiennes selon les provinces, en présentant les données des provinces. C'est dans cette section que seront mis en relation l'activisme et les exportations, ce qui permettra de répondre à l'hypothèse de recherche. Finalement, la troisième partie parlera des autres facteurs qui peuvent influencer les exportations, soit la nature des exportations, la présence d'une diaspora, et le fait d'être près ou éloigné géographiquement de l'Inde.

3.1. L'activisme diplomatique des provinces canadiennes avec l'Inde

3.1.1. Le cas du Québec

Depuis la période de temps couverte par le présent mémoire, soit depuis 1991, les premières actions diplomatiques d'un représentant d'un gouvernement du Québec en Inde ont été celles réalisées sous le gouvernement de Jean Charest (premier ministre du Québec de 2003 à 2012)²⁰². Sa première action a été de diriger la première mission économique d'un chef de gouvernement du Québec en Inde, mission réalisée en janvier 2006²⁰³. Pour cette occasion, il a été accompagné par deux de ses ministres, soit ceux titulaires des charges des relations internationales et du développement économique, en l'occurrence Monique Gagnon-Tremblay (ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie) et Claude Bécharde (ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation). Par ailleurs, 32 représentants d'entreprises et d'institutions québécoises ont également fait le voyage

²⁰² ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. « Premiers ministres du Québec depuis 1867 », *Assemblée nationale*, [en ligne], avril 2014, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/pm.html> (page consultée le 30 mai 2014).

²⁰³ MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES. *La politique internationale du Québec* [...], 2006, p. Vii et GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Le premier ministre Jean Charest dirige une première mission en Inde », *Premier ministre*, [en ligne], janvier 2006, <https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiqués/details.asp?idCommunique=1175> (page consultée le 16 juin 2014).

avec les trois représentants du gouvernement du Québec. M. Charest décrit alors le but visé par cette mission :

La mission vise à faire connaître et à promouvoir le Québec auprès des milieux politique, économique et institutionnel indiens. L'Inde est l'une des économies émergentes les plus importantes de la planète et c'est pourquoi nous nous devons d'y faire valoir l'expertise et le savoir-faire du Québec dans des secteurs stratégiques afin de percer ce marché, de créer des partenariats et attirer des investissements indiens sur le territoire québécois.²⁰⁴

Mme Gagnon-Tremblay affirme quant à elle que « [l]es rencontres permettront ainsi le renforcement des liens avec l'une des plus grandes économies émergentes²⁰⁵ ». Le ministre Béchard était tout aussi clair sur la dimension commerciale de l'Inde pour le Québec, affirmant qu'il faut regarder l'Inde comme étant un État constituant un marché avec des possibilités pour le Québec²⁰⁶. Au cours de la mission d'une durée de 6 jours (du 15 janvier 2006 au 21 janvier 2006), la délégation a fait trois arrêts dans le pays: Delhi, Calcutta et Mumbai²⁰⁷. Le premier ministre rencontra notamment trois ministres du gouvernement central en plus de deux ministres en chef de la région de Delhi et de l'État du Maharashtra.

Quelques temps après cette première mission, en 2006, le Québec divulgua ses orientations, principes, priorités, objectifs et actions de sa politique internationale dans le document intitulé *La politique internationale du Québec La Force de l'action concertée*²⁰⁸. C'est d'ailleurs dans ces pages que le gouvernement envisage de créer une « présence » du Québec en territoire indien²⁰⁹. Afin de diversifier ses échanges économiques à travers le monde, le gouvernement du Québec prit alors l'engagement de « [concentrer] son action sur cinq marchés porteurs où il renforcera sa présence et ciblera ses interventions²¹⁰ ». C'est dans celle-ci qu'il cible l'Inde comme étant partie des grandes économies mondiales²¹¹. Dans la perspective de donner suite à ce plan et à la première visite de M. Charest effectuée en janvier 2006, le ministre du Développement

²⁰⁴ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Le premier ministre Jean Charest [...] », janvier 2006.

²⁰⁵ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Le premier ministre Jean Charest [...] », janvier 2006.

²⁰⁶ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Le premier ministre Jean Charest [...] », janvier 2006.

²⁰⁷ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Le premier ministre Jean Charest [...] », janvier 2006.

²⁰⁸ MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES. *La politique internationale du Québec* [...], 2006, 127p.

²⁰⁹ MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES. *La politique internationale du Québec* [...], 2006, p. 35.

²¹⁰ MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES. *La politique internationale du Québec* [...], 2006, p. 62.

²¹¹ MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES. *La politique internationale du Québec* [...], 2006, p. 12.

économique, de l'innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand, a dirigé une seconde mission en 2006, soit du 19 au 27 novembre, afin de renforcer les domaines économique, de la recherche et de l'innovation ainsi que de l'éducation. Au total, une cinquantaine de représentants provenant de ces milieux accompagnèrent le ministre afin de poursuivre le dialogue entamé en début d'année. La délégation s'est arrêtée à Mumbai, Bangalore, et finalement, à Delhi²¹².

C'est finalement en 2010 que le premier ministre Jean Charest mena une deuxième mission économique en Inde. Celle-ci se déroula du 31 janvier 2010 au 6 février 2010, avec à sa tête le premier ministre Jean Charest, accompagné pour l'occasion du ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, Pierre Arcand et de Clément Gignac, alors ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Flanqués de gens provenant du milieu des affaires, de l'éducation et de la recherche et la science, les secteurs visés par cette mission commerciale sont précis: il s'agit du secteur de « [...] l'aéronautique, l'environnement, les technologies de l'information et des communications, les infrastructures et les biotechnologies.²¹³ » Cette délégation comptait approximativement 130 participants au total²¹⁴. La délégation s'est arrêtée à Mumbai, à Bangalore, et à Delhi au cours de son voyage²¹⁵. Parmi les arrêts, soulignons notamment le passage du Premier ministre et des deux ministres l'accompagnant devant trois auditoires composés de gens d'affaires, soit devant : « [...] [le] Maharashtra Economic Development Council (MEDC), [la] Indian Merchant Chamber (IMC) [et la] Federation of Indian Chambers of Industry and Commerce (FICCI).²¹⁶ » Le bilan de cette mission? 33 ententes de tout type furent signées entre les partenaires québécois et indiens, en plus de 400 rencontres réalisées de parts et d'autres, autant dans le secteur financier qu'en science et

²¹² ÉCONOMIE, SCIENCE ET INNOVATION. « Le ministre Raymond Bachand dirige la seconde mission en Inde de l'année 2006 », *Communiqué de presse*, [en ligne], novembre 2006, https://www.economie.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqués-de-presse/communiqué-de-presse/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=3895&cHash=3a0b0a5c3ec68092cbca76fc037cd625 (page consultée le 27 juillet 2014).

²¹³ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Le premier ministre dirigera une mission économique en Inde du 31 janvier au 6 février », *Premier ministre*, [en ligne], août 2009, <https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiqués/details.asp?idCommunique=535> (page consultée le 2 juin 2016).

²¹⁴ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Des résultats concrets et des perspectives prometteuses », *Premier ministre*, [en ligne], février 2010, <http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiqués/details.asp?idCommunique=425> (page consultée le 3 juin 2016).

²¹⁵ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Le premier ministre dirigera une mission [...] », août 2009.

²¹⁶ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Des résultats concrets et des perspectives prometteuses », février 2010.

technologie ou en éducation. Il y avait entre autre, parmi les ententes signées, des ententes de créations de co-entreprises, des contrats de ventes, en plus d'échanges de procédés académiques ou de collaborations académiques. Par ailleurs, en plus des rencontres entre acteurs du domaine économique, la mission a également permis aux acteurs politiques de tenir des échanges, à commencer par le premier ministre Jean Charest. Ce dernier a rencontré le premier ministre indien, Manmohan Singh, en plus de sept ministres du gouvernement de ce dernier. En plus de ces rencontres, le premier ministre Charest et les ministres Arcand et Gignac ont rencontré 10 autres personnalités politiques, soit des ministres de quelques États indiens²¹⁷. Surtout, cette deuxième mission en Inde aura été l'occasion d'inaugurer le Bureau du Québec à Mumbai, opérationnel depuis 2008²¹⁸. Cela s'avère pertinent dans la mesure où le Québec assure une présence permanente dans ce pays, tout en envoyant un signal fort pour créer des liens nouveaux au niveau économique pour les entreprises québécoises vis-à-vis des compagnies indiennes, comme le mentionne le premier ministre Charest :

Cette présence du Québec en Inde est la manifestation concrète de notre intention de tisser des liens plus étroits avec ce géant économique, et d'épauler les entreprises et institutions québécoises qui souhaitent augmenter ou établir leur présence dans ce marché. Elle permettra également de travailler à attirer des investissements indiens au Québec.²¹⁹

Ce bureau ouvrit ses portes au sein du Consulat général du Canada. Les secteurs prioritaires de ce bureau sont les échanges commerciaux liés à la recherche, à l'innovation et à l'enseignement supérieur²²⁰.

En 2011, le gouvernement du Québec mena une autre mission, cette fois menée par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Clément Gignac du 30 janvier au 4 février 2011. Elle comprend 50 représentants d'entreprises ou d'organisation provenant de différents secteurs, soit de l'éducation, de la recherche et de l'innovation. Le ministre s'est notamment adressé aux représentants du milieu des affaires indiens au colloque multisectoriel

²¹⁷ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Des résultats concrets et des perspectives prometteuses », février 2010.

²¹⁸ RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE. « Inde », *Relations internationales et Francophonie*, [en ligne], mars 2016, <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/relations-du-quebec/asia-pacifique/inde/portrait> (page consultée le 24 août 2014).

²¹⁹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Des résultats concrets et des perspectives prometteuses », février 2010.

²²⁰ RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE. « Inde », mars 2016.

Québec-Maharashtra. Il a également participé à un colloque au sujet des technologies de l'information et des communications où une soixantaine de chefs de compagnies ou de décideurs participaient. Le ministre Gignac rencontra également deux ministres du gouvernement de l'État du Maharashtra, et prit la parole une fois de plus devant le parterre réuni à l'occasion du Delhi Sustainable Development Summit 2011²²¹. Par ailleurs, en lien avec le bureau du Québec à Mumbai, ce dernier, au terme de la première année d'ouverture, le bureau fût sollicité pour organiser près de 500 rencontres d'affaires entre de potentiels partenaires indiens et québécois, en plus d'avoir organisé une vingtaine de rencontres ministérielles et d'avoir accompagné une quarantaine de petites et moyennes entreprises dans leurs démarches²²².

Le gouvernement du Québec mena une cinquième mission commerciale encore une fois en début d'année, soit du 26 janvier au 3 février 2012, cette fois menée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc. Avec cette fois une quarantaine de personnes participant à cette mission, le ministre conduisit la mission à Mumbai et à Delhi, avec un arrêt pour certains à Bangalore également (principalement les représentants issus du secteur de la recherche et de l'innovation en aéronautique). Comme l'indique ces lignes, l'objectif est de raffermir les liens avec le milieu indien :

Cette mission vise à promouvoir le savoir-faire des entreprises et des chercheurs québécois auprès de partenaires indiens. Elle a aussi pour objectif de positionner le Québec en Inde afin d'accroître le rendement des entreprises québécoises et de maximiser leur potentiel vis-à-vis de la concurrence mondiale. Elle s'inscrit dans la volonté gouvernementale de relance des exportations annoncée avec la création d'Export Québec.²²³

Le ministre s'employa également à faire la promotion du Plan Nord, plan axé sur le développement multisectoriel du Nord québécois, particulièrement lorsqu'il prit la parole à un

²²¹ ÉCONOMIE, SCIENCE ET INNOVATION QUÉBEC. « La délégation québécoise complète la première étape de sa mission multisectorielle », *Économie, science e innovation Québec*, [en ligne], https://www.economie.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqués-de-presse/communiqué-de-presse/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=5562&cHash=3cd0ba9c05f8a79cf3436d62c870031c (Page consultée le 13 janvier 2017)

²²² ÉCONOMIE, SCIENCE ET INNOVATION. « La délégation québécoise complète [...] », février 2011.

²²³ SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX. « Le ministre de la Santé du Québec dirige une mission en Inde du 26 janvier au 3 février 2012 », *Communiqué du ministre de la Santé et des Services sociaux*, [en ligne], janvier 2012, <http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/salle-de-presse/ficheCommunique.php?id=184> (page consultée le 14 mars 2015).

déjeuner-conférence organisé avec la collaboration de la Confédération des Industries indiennes²²⁴, en plus de réaliser des activités pour améliorer la collaboration dans le domaine de la santé entre les deux États²²⁵.

Finalement, en 2013, le gouvernement formé par le Parti québécois de Pauline Marois effectua la dernière mission économique du gouvernement québécois en Inde pour la période étudiée avec à sa tête le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, Jean-François Lisée, et la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, Éleine Zakaïb. Des représentants du milieu des affaires et d'institutions québécoises d'une quinzaine d'organisations accompagnaient les deux ministres pour cette mission d'une semaine. Les ministres québécois ont rencontré quelques ministres de l'État central indien en plus du gouverneur, du ministre en chef de l'État du Maharashtra, soit respectivement MM. Kateekal Sankaranarayanan et Prithviraj Chavant, en plus d'une rencontre avec le du ministre des Travaux publics et du Tourisme, Chhagan Bhujbal, pour le ministre Lisée. M. Lisée et Mme Zakaïb discutèrent également avec les autorités ministérielles de l'État du Madhya Pradesh afin de développer les liens avec cet État, ce dernier connaissant un fort dynamisme économique²²⁶. L'objectif avoué de cette mission était, pour les entreprises québécoises, de comprendre le projet *Corridor industriel Delhi-Mumbai*²²⁷, qui consiste à créer une vingtaine de villes manufacturières entre Delhi et Mumbai, afin de voir comment elles peuvent s'inscrire dans la réalisation de ce projet et en tirer des bénéfices économiques. La mission du gouvernement était donc de donner des moyens pour favoriser un tel rapprochement. C'est ainsi qu'au cours de la semaine, les membres de la mission économique se sont déplacés à Delhi, Mumbai et Bhopal afin de réaliser des rencontres de travail avec les intervenants indiens impliqués dans ce projet. Au total, au cours de la mission pour tous les types de projets, plus de 50 rencontres se sont tenues entre les entreprises québécoises et les intervenants indiens. Par ailleurs, la ministre Zakaïb, dans l'État du Gujarat, a participé à des rencontres avec les

²²⁴ Traduction libre de *Confederation of Indian Industries*.

²²⁵ SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX. « Le ministre de la Santé du Québec dirige [...] », janvier 2012.

²²⁶ RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE. « Les ministres Lisée et Zakaïb reviennent convaincus de l'importance de l'Inde comme pays prioritaire pour le Québec » *Relations internationales et Francophonie*, [en ligne], février 2013, <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/communiqués/2013/2013-02-03> (page consultée le 14 mars 2015).

²²⁷ Traduction libre de *Delhi Mumbai Industrial Corridor*.

responsables d'une coopérative agricole, l'une des plus importantes au monde, soit la *Indian Farmer Fertilizer Cooperative*²²⁸. De plus, le ministre Lisée a participé au Sommet de développement durable de Delhi²²⁹, auquel le gouvernement du Québec était représenté par un membre du Conseil des ministres pour une quatrième année consécutive, afin de réaffirmer l'engagement du Québec vis-à-vis l'importance de la protection de l'environnement et du climat. Finalement, le gouvernement québécois a réalisé des ententes avec des institutions scolaires indiennes afin de permettre à des étudiants indiens de poursuivre leurs études au Québec, en plus de participé à l'inauguration d'un Festival de films québécois²³⁰.

3.1.2. Le cas des autres provinces

Dans cette section, il sera question de l'activisme diplomatique réalisé par les provinces suivantes, soit l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, chaque province scrutée l'une après l'autre.

3.1.2.1. L'Ontario

L'Ontario n'a pas réalisé de missions commerciales en Inde sur la période étudiée, soit de 1991 à 2014²³¹. Cependant, il a posé un geste en termes d'activisme diplomatique en 2005, dont le but avoué était de favoriser les investissements en Ontario mais aussi les exportations des compagnies ontarienne en Inde, soit l'ouverture d'un Centre international du Commerce²³² à New Delhi, en Inde. C'est avec la volonté d'augmenter la présence de l'Ontario sur les marchés internationaux que le gouvernement ontarien, dirigé par le premier ministre Dalton McGuinty, a inauguré quatre nouveaux Centres, en 2005, soit à Tokyo, Londres, Los Angeles et New Delhi²³³.

²²⁸ Traduction libre de *Indian Farmers Fertiliser Cooperative*.

²²⁹ Traduction libre de *Delhi Sustainable Development Summit*.

²³⁰ RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE. « Relations politiques et institutionnelles », *Relations internationales et Francophonie*, [en ligne], mars 2016, <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/relations-du-quebec/asia-pacifique/inde/relations-politiques> (page consultée le 15 août 2014).

²³¹ IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO. « 27 résultats pour inde », *Ontario*, [en ligne], [s.d.], <http://www.ontario.ca/fr/recherche/resultats-de-recherche?query=inde&op=Rechercher> (page consultée le 7 août 2014) et FINANCIAL POST. « Ontario's exports to India a meagre \$400M », *Economy*, juin 2011, [en ligne], <http://business.financialpost.com/news/economy/ontarios-exports-to-india-a-meagre-400m> (page consultée le 8 septembre 2014).

²³² Traduction libre de *International Marketing Centres*.

²³³ MINISTRY OF ECONOMIC DEVELOPMENT, EMPLOYMENT AND INFRASTRUCTURE. « New

À ce moment, il y avait déjà trois Centres déjà en opération, soit à Shanghai, Munich et New York, inaugurés en 2002. En annonçant la création de ces quatre nouveaux centres, le ministre du développement économique et du commerce²³⁴, Joe Cordiano, affirmait que ces initiatives allaient permettre aux entreprises ontariennes de s'insérer dans les marchés économiques importants à travers le monde. Le gouvernement affirmait à ce moment qu'il allait travailler avec le gouvernement fédéral afin que ses quatre nouveaux centres, tout comme les trois déjà ouverts, soient dans les mêmes installations que celles déjà existante du gouvernement canadien à l'étranger, comme dans les ambassades canadiennes. Cela permettrait à l'Ontario d'avoir accès aux contacts et liens déjà établis par le gouvernement canadien, tout comme d'avoir des informations commerciales sur les endroits concernés. Le partage des mêmes installations par le gouvernement ontarien et canadien ferait en sorte qu'il y aurait un partage des coûts pour les ressources humaines et financières sollicitées²³⁵. Dans le communiqué gouvernemental relatant cette annonce de la création de Centres supplémentaires, l'un des éléments qui justifie que l'Ontario a décidé d'accroître sa présence sur la scène internationale est que plus de 1500 juridictions à travers le monde, dont les États-Unis, le Québec et l'Alberta ont des points de services dans les grands centres économiques internationaux et qui visent à promouvoir leur exportation et les investissements. Ainsi, selon cette justification, l'Ontario a un effort à faire pour montrer qu'il est au bon endroit pour faire du commerce, qu'il peut répondre aux besoins des autres États grâce à ses exportations, et envoyer le message que l'État appuie ses entreprises à l'étranger. Il est important de noter ici que l'Ontario avait plus de 17 bureaux commerciaux à travers le monde en 1993, mais qu'il les a tous fermés pour des raisons de coûts trop élevés. Le gouvernement mentionne alors que de partager les mêmes installations et ressources avec le gouvernement canadien représente une efficience du processus et des ressources, en plus de réduire les coûts, puisque les Centres sont sous « l'égide canadienne²³⁶»²³⁷.

International Marketing Centres To Promote Ontario Abroad », *Ontario*, [en ligne], Juin 2005, <http://news.ontario.ca/archive/en/2005/06/28/New-International-Marketing-Centres-To-Promote-Ontario-Abroad.html> (page consultée le 24 septembre 2014).

²³⁴ Traduction libre de *Minister of Economic Development and Trade*.

²³⁵ MINISTRY OF ECONOMIC DEVELOPMENT, EMPLOYMENT AND INFRASTRUCTURE. « New International Marketing Centres [...] », juin 2005.

²³⁶ Traduction libre de *inside the Canadian tent*.

²³⁷ MINISTRY OF ECONOMIC DEVELOPMENT, EMPLOYMENT AND INFRASTRUCTURE. « New International Marketing Centres [...] », juin 2005.

3.1.2.2. La Saskatchewan

Brad Wall, premier ministre de la Saskatchewan, réalisa une première mission en Inde en 2011 afin d'accroître les exportations vers ce pays et ainsi élargir les possibilités d'affaire pour le marché indien. Il s'agissait ainsi d'une première mission d'un premier ministre saskatchewanais en Inde. Il voulut notamment mettre l'accent sur l'uranium de la province qui peut être exporté en Inde compte tenu que le pays a des besoins croissants en énergie²³⁸. Le premier ministre Wall effectua une deuxième mission en Inde du 15 au 13 novembre 2014. Cette visite avait comme objectif de promouvoir les secteurs où la province performe bien selon elle, soit le secteur de l'énergie, des ressources agricoles et le secteur de l'innovation afin d'accroître ses exportations comme l'Inde aura plusieurs besoins dans ces domaines, selon M. Wall. Le premier ministre rencontra des gens d'affaires dans quatre villes différentes au cours de sa mission, soit à New Delhi, à Mumbai, à Ahmedabad et à Chandigarh. De plus, plusieurs rencontres de M. Wall eurent lieu avec des représentants des gouvernements locaux et nationaux, et de la Commission indienne de l'énergie atomique et de l'Association indienne du grain. D'ailleurs, le premier ministre fut invité à prononcer plusieurs allocutions au cours de son voyage, notamment devant le Conseil d'affaire Canada-Inde²³⁹ lors d'une réception, à la conférence économique Agro Tech 2014 à Chandigarh, et à Muzaffarnagar (importante ville agricole dans l'État du Uttar Pradesh) devant plus de 400 fermiers afin de démontrer l'importance de la potasse. Le fait de pouvoir s'adresser à des gens du milieu politique et économique indien a permis au premier ministre de porter plusieurs messages, tels qu'il les définit lui-même :

Saskatchewan can be an important partner as India achieves food self-sufficiency and improves the productivity of its crops, we can support the country's ambitious nuclear energy program, and we can help it 'green' its coal industry through our world-leading expertise in carbon capture and storage.²⁴⁰

C'est notamment au cours de cette mission que furent ratifiés, sous l'œil attentif du premier ministre, deux accords entre une compagnie saskatchewanaise et une compagnie indienne afin

²³⁸ SASKATCHEWAN GOVERNMENT OF SASKATCHEWAN. « Premier Brad Wall leads trade mission to India », *Government of Saskatchewan*, [en ligne], mars 2011, <http://www.saskatchewan.ca/government/news-and-media/2011/march/07/premier-brad-wall-leads-trade-mission-to-india> (page consultée le 7 octobre 2014).

²³⁹ Traduction libre de *Canada-India Business Council*.

²⁴⁰ Yorkton News Review. « Premier heads to India for trade mission », *The News Review*, [en ligne], 6 novembre 2014, <http://www.yorktonnews.com/news/local-news/premier-heads-to-india-for-trade-mission-1.1647471> (page consultée le 5 février 2015).

d'augmenter les exportations de potasse en Inde²⁴¹.

3.1.2.3. L'Alberta

Les relations diplomatiques entre l'Alberta et l'Inde étant relativement récentes, le niveau d'exportations vers l'Inde est considéré comme n'ayant pas atteint son plein potentiel jusqu'à maintenant, laissant présager de larges possibilités. En effet, le gouvernement juge que la déréglementation et la privatisation de l'économie indienne laisse présager de plus grandes opportunités d'affaires pour les compagnies albertaines, notamment dans le domaine manufacturier liés aux produits du pétrole²⁴². Concrètement, les premières actions ont eu lieu en 2010, où le premier ministre Ed Stelmach a rencontré les dirigeants de gouvernement et d'entreprise à New Delhi et à Amritsar. Il a aussi assisté, au cours de cette mission, au *Petrotech 2010 Conference*, soit un évènement rassemblant les acteurs de l'industrie du pétrole et du gaz naturel, la plus grande conférence de ce genre en Asie²⁴³. À noter que le gouvernement Stelmach signa un accord de collaboration avec le gouvernement du Punjab au sujet de l'agriculture et de l'éducation²⁴⁴. Au début de l'année 2014, ce fût au tour de la première ministre Alison Redford, de se déplacer en Inde pour rencontrer les dirigeants d'entreprise et des politiciens et participer au *Petrotech 2014 Conference*²⁴⁵. Lors de cette mission commerciale, qui se déroula en janvier 2014 et qui dura deux semaines, elle fût notamment accompagnée par une vingtaine de compagnies albertaines du domaine énergétique²⁴⁶. Cette mission visait à, selon le gouvernement, à débloquer des opportunités d'affaires pour les entreprises albertaines dans plusieurs secteurs d'activités

²⁴¹ C. CLANCY. « Saskatchewan premier on trade mission tous potash deals with Indian companies », *iNFO news.ca*, [en ligne], 20 novembre 2014, <http://infotel.ca/newsitem/sask-potash-india/cp30785997> (page consultée le 10 février 2015).

²⁴² ALBERTA INTERNATIONAL AND INTERGOVERNMENTAL RELATIONS. . *India-Alberta Relations*, [en ligne], [s.d.], <http://www.international.alberta.ca/documents/India-AB.pdf> page consultée le 7 février 2015) p. 1-2.

²⁴³ ALBERTA INTERNATIONAL AND INTERGOVERNMENTAL RELATIONS. *India-Alberta Relations*, [s.d.], p. 3.

²⁴⁴ ALBERTA INTERNATIONAL AND INTERGOVERNMENTAL RELATIONS. *India-Alberta Relations*, [s.d.], p. 1.

²⁴⁵ ALBERTA INTERNATIONAL AND INTERGOVERNMENTAL RELATIONS. *India-Alberta Relations*, [s.d.], p. 3 et ALBERTA GOVERNMENT. « Alberta strengthens ties to India with new international office », *Alberta Government*, [en ligne], janvier 2014, <http://www.alberta.ca/release.cfm?xID=35684B4508777-B2EF-DF8E-BF1840F057ABD411> (page consultée le 8 février 2015).

²⁴⁶ THE CANADIAN PRESS. « Redford defends Alberta trade mission to India », *Global News*, [en ligne], janvier 2014, <http://globalnews.ca/news/1067718/redford-defends-alberta-trade-mission-to-india/> (page consultée le 9 juin 2015) et M. KYKSTRA. « Alberta Premier Alison Redford heading to India at a cost of \$120,000 », *Edmonton Sun*, [en ligne], décembre 2013, <http://www.edmontonsun.com/2013/12/20/alberta-premier-alison-redford-heading-to-india-at-a-cost-of-120000> (page consultée le 20 juin 2015).

économiques, dont dans le secteur pétrolier et dans l'agriculture²⁴⁷. Au cours de sa mission, la première ministre Redford s'arrêta à New Delhi, Amritsar, Mumbai et Bangalore afin de mettre l'accent sur les échanges économiques liés à l'énergie et à l'agriculture²⁴⁸. Toujours au cours de la même mission, la première ministre a signé deux ententes ayant pour objectif d'accroître les échanges de sa province avec le gouvernement du Punjab et le gouvernement du Meghalaya dans les secteurs de l'agriculture et de la génétique animale²⁴⁹. Mme Redford fût notamment accompagné par le ministre des Services à la population, Manmeet Bhullar, ministre associé des Services à la Population ayant des Limitations, Naresh Bhardwaj et par le ministre des Relations internationales et intergouvernementales, Cal Dallas, ce dernier effectuant une mission en parallèle à celle de la première ministre d'une durée de 3 jours²⁵⁰.

L'an 2014 marque par ailleurs une année charnière puisque c'est en janvier de cette année que Mme Redford inaugura l'ouverture du premier bureau albertain à New Delhi, soit un bureau commercial visant à augmenter les échanges commerciaux entre l'Alberta et l'Inde²⁵¹. Ce bureau commercial est indépendant du consulat canadien et est situé même à l'extérieur de ce consulat²⁵². La raison invoquée pour ouvrir un bureau en Inde est qu'en étant dans une économie globale compétitive à l'échelle de la planète, il est important de consolider rapidement sa place dans les économies émergentes. L'Inde étant la 3^{ème} économie mondiale en importance, elle est considérée comme un marché-clé d'intérêt pour le développement international des entreprises albertaines, d'où la création du bureau pour les aider à établir des liens, cibler les opportunités et donner des conseils aux entreprises albertaines désireuses de faire des affaires avec l'Inde²⁵³. Les entreprises albertaines pourront alors compter sur l'appui et les ressources de ce bureau pour

²⁴⁷ M. KYKSTRA. « Alberta Premier Alison Redford heading to India [...] », décembre 2013.

²⁴⁸ ALBERTA INTERNATIONAL AND INTERGOVERNMENTAL RELATIONS. *India-Alberta Relations*, [s.d.], p.2.

²⁴⁹ THE CANADIAN PRESS. « Alberta signs deal to increase trade with India's Punjab state », *CTV News*, [en ligne], janvier 2014, <http://www.ctvnews.ca/canada/alberta-signs-deal-to-increase-trade-with-india-s-punjab-state-1.1637269> (page consultée le 6 juin 2015).

²⁵⁰ ALBERTA GOVERNMENT. « Ministers Dallas and Lukaszuk travel to Asia to strengthen partnerships in China, India and Singapore », *Alberta Government*, [en ligne], décembre 2013, <http://www.alberta.ca/release.cfm?xID=35622DCAB2AB5-E8FD-C878-ED57DE69D1C7A7C0> (page consultée le 13 juin 2015).

²⁵¹ ALBERTA GOVERNEMENT. « Alberta strengthens ties to India [...] », janvier 2014.

²⁵² THE CANADIAN PRESS. « Redford defends Alberta trade mission to India », janvier 2014.

²⁵³ [S.A.]. « Alberta New Delhi Office », *Alberta Canada*, [en ligne], Mars 2016, <http://www.albertacanada.com/newdelhi/> (page consultée le 31 mars 2016).

rencontrer des partenaires indiens afin de réaliser leurs ambitions commerciales²⁵⁴. Le bureau vise alors à faciliter la pénétration du marché indien en les orientant et en mettant les acteurs économiques en contact les uns les autres. Au niveau budgétaire, pour le bureau situé à New Delhi uniquement, le budget se situait à 144 000 \$: ainsi, il représentait 2,25 % de l'ensemble du budget dédiés aux 13 bureaux albertains en opération à l'international, soit sur un budget total de 8 111 000\$²⁵⁵. L'établissement d'une structure permanente en Inde s'inscrit dans les objectifs poursuivis par les bureaux internationaux de l'Alberta à travers le monde, soit de diversifier les marchés pour faire croître l'économie, de construire la réputation de l'Alberta comme étant un acteur dans la communauté mondiale, préparer les Albertains à réussir dans la communauté mondiale, et prioriser et intégrer l'action gouvernementale sur la scène internationale²⁵⁶. Parmi les sous-objectifs liés à la diversification de l'économie, il y a la volonté d'augmenter les exportations des produits et services albertains à travers le monde en donnant accès à de nouveaux marchés aux entreprises albertaines²⁵⁷. Ainsi, les bureaux accompagnent les entreprises en les orientant dans leurs démarches et en leur donnant des informations sur les marchés pour mieux performer selon le milieu. Dans un cadre plus large, l'Alberta juge d'ailleurs que les différents bureaux d'avèrent un succès en regard de l'augmentation des exportations et de la conclusion de plusieurs accords commerciaux entre l'Alberta et ses partenaires²⁵⁸.

3.1.2.4. La Colombie-Britannique

Dès 2007, le ministère du développement économique²⁵⁹ a élaboré l'Initiative Asie-Pacifique²⁶⁰ afin de renforcer les liens entre la province et l'Asie à différents niveaux afin de profiter des opportunités économiques dans la région asiatique²⁶¹. D'ailleurs, en préambule du plan expliquant la démarche, il est écrit que la province doit miser sur ses atouts déjà existants, et que ces atouts constituent la prémisse de la démarche, soit une économie forte et ouverte, une position

²⁵⁴ ALBERTA GOUVERNEMENT. « Alberta strengthens ties to India [...] », janvier 2014.

²⁵⁵ [S.A.]. « Alberta New Delhi Office », *Alberta Canada*, mars 2016.

²⁵⁶ [S.A.]. « Alberta New Delhi Office », *Alberta Canada*, mars 2016.

²⁵⁷ [S.A.]. « Alberta New Delhi Office », *Alberta Canada*, mars 2016.

²⁵⁸ [S.A.]. « Alberta New Delhi Office », *Alberta Canada*, mars 2016.

²⁵⁹ Traduction libre de *Ministry of economic development*.

²⁶⁰ Traduction libre de *Asia Pacific Initiative*.

²⁶¹ MINISTRY OF ECONOMIC DEVELOPMENT. « British Columbia Asia Pacific Initiative », *British Columbia Canada's Pacific Gateway*, [en ligne], 2007, http://www.gov.bc.ca/jtst/down/api_report_2007_small.pdf (page consulté e le 3 juillet 2015) 59 p.

géographique avantageuse, la diversité de l'environnement naturel, et plusieurs communautés culturelles²⁶². Les pays ciblés par cette stratégie sont la Chine, la Corée du Sud, le Japon et bien entendu l'Inde. L'objectif de cette stratégie est de renforcer les liens à un point tel pour démontrer, selon les termes employés, que la Colombie-Britannique fait partie intégrante de la région Asie-Pacifique²⁶³. Il est notamment mentionné que des représentants commerciaux et d'investissements à temps plein seront situés dans les pays ciblés, dont l'Inde²⁶⁴. C'est ainsi qu'en 2009, la Colombie-Britannique ouvrit un bureau commercial à Bangalore, dans le sud indien, où approximativement sept employés y travaillent²⁶⁵.

Deux ans plus tard, soit en 2011, le gouvernement de la première ministre Christy Clark lança un Plan d'emploi²⁶⁶ afin de dynamiser l'économie de la province et orienter les actions à prendre au cours des prochaines années²⁶⁷. Ce plan comportait toutefois un important volet à caractère international; en effet, parmi les actions à prendre pour créer des emplois, il cible une plus grande présence sur la scène internationale pour profiter des opportunités d'affaires²⁶⁸. L'Inde est d'ailleurs cité comme étant l'une des marchés d'exportations clés dans ce plan d'emploi, étant l'un des pays où l'accent sera mis pour doubler la présence de la province afin de profiter de la demande indienne et de l'émergence et de la taille de la classe moyenne²⁶⁹. C'est dans cette perspective que Mme Clark se rendit en Chine et en Inde en novembre 2011 pour une durée de deux semaines. Au cours de cette mission, approximativement 350 délégués représentant 150 compagnies ou organisations de toute sorte accompagnèrent la première ministre (les données

²⁶² MINISTRY OF ECONOMIC DEVELOPMENT. « British Columbia Asia Pacific Initiative », 2007, p. 2.

²⁶³ MINISTRY OF ECONOMIC DEVELOPMENT. « British Columbia Asia Pacific Initiative », 2007, p. 3.

²⁶⁴ MINISTRY OF ECONOMIC DEVELOPMENT. « British Columbia Asia Pacific Initiative », 2007, p. 29.

²⁶⁵ MINISTRY OF INTERNATIONAL TRADE. « Factsheet: International Trade and Investment Attraction Network », *BC Gov News*, [en ligne], juillet 2013, <https://news.gov.bc.ca/factsheets/factsheet-international-trade-and-investment-attraction-network> (page consultée le 20 novembre 2015).

²⁶⁶ Traduction libre de *BC Jobs Plan*

²⁶⁷ BRITISH COLUMBIA GOVERNMENT. « History of the BC Jobs Plan », *British Columbia Canada starts here*, [en ligne], [s.d.], <http://engage.gov.bc.ca/bcjobsplan/economy/history/> (page consultée le 7 août 2015) et BRITISH COLUMBIA GOVERNMENT. *Canada starts here the BC jobs plan*, [en ligne], 11 septembre 2011, <http://engage.gov.bc.ca/bcjobsplan/files/2014/09/BC-Jobs-Plan.pdf> (page consultée le 7 août 2015) 24p. et [S.A.]. « British Columbia », *Fondation Asie Pacifique du Canada*, [en ligne], 2016, <https://theasiafactor.ca/bc#exports-outer> (page consultée le 7 mars 2016).

²⁶⁸ BRITISH COLUMBIA GOVERNMENT. *Canada starts here the BC jobs plan*, 11 septembre 2011, p. 2-3.

²⁶⁹ OFFICE OF THE PREMIER. « India trade mission builds stronger ties, creates opportunities for B.C. », *BC Gov News*, [en ligne], octobre 2014, <https://news.gov.bc.ca/stories/india-trade-mission-builds-stronger-ties-creates-opportunities-for-bc> (page consultée le 19 janvier 2015) et BRITISH COLUMBIA GOVERNMENT. *Canada starts here the BC jobs plan*, 11 septembre 2011, p. 6.

uniquement pour la mission indienne ne sont pas disponibles). Pour la mission en Inde, il est relaté que plus de 14 signatures entre compagnies se sont concrétisées en plus de neuf accords de partenariats. Ainsi, le gouvernement estime que la valeur des accords et partenariats signés totalise plus de 60 millions de dollars²⁷⁰.

Par la suite, soit un an après la mission commerciale de novembre 2011, en novembre 2012, le ministre des finances Michael de Jong annonça l'ouverture de deux autres bureaux provinciaux de commerce et d'investissement en Inde, soit dans les villes de Mumbai et de Chandigarh afin de, selon ses propos, accroître les opportunités d'affaires avec l'Inde. Comparativement au bureau de Bangalore, où ce dernier n'est pas annexé à un autre bureau, les deux nouveaux bureaux sont ouverts en colocation avec les Consulats généraux canadiens dans ces villes respectives. Les raisons qui découlent de ce choix sont que cela permettra aux représentants de la province de travailler dans un environnement professionnel afin de coordonner leurs actions et de travailler en collaboration avec celles menées par les représentants du gouvernement canadien²⁷¹. Ces deux bureaux furent donc opérationnels en décembre 2012²⁷². Plus ou moins cinq personnes travaillent dans le bureau de Mumbai, tandis que plus ou moins une personne travaille dans celui de Chandigarh²⁷³.

Finalement, la première ministre Christy Clark a effectué une deuxième mission en Inde au mois d'octobre 2014, étant en déplacement du 9 octobre au 18 octobre fin de rencontrer des dirigeants d'entreprises et des responsables gouvernementaux. Au cours de cette mission, Mme Clark s'est arrêtée dans trois villes, soit à Chandigarh, où elle est restée deux jours, à New Delhi et à Mumbai, où elle est plutôt restée trois jours dans chacune de ces villes. Le but visé par cette action était d'augmenter le commerce bilatéral et les investissements avec l'Inde. Les sujets

²⁷⁰ MINISTRY OF INTERNATIONAL TRADE. « FACTSHEET: Trade missions to Asia », *BC Gov News*, [en ligne], février 2016, <https://news.gov.bc.ca/factsheets/factsheet-trade-missions-to-asia> (page consultée le 6 mars 2016).

²⁷¹ MINISTRY OF JOBS, TOURISM AND SKILLS TRAINING. « B.C. opens two new trade and investment offices in India », *BC Gov News*, [en ligne], novembre 2012, <https://news.gov.bc.ca/stories/bc-opens-two-new-trade-and-investment-offices-in-india> (page consultée le 6 mars 2016).

²⁷² MINISTRY OF INTERNATIONAL TRADE. « Factsheet: International Trade [...] », juillet 2013.

²⁷³ MINISTRY OF INTERNATIONAL TRADE. « Factsheet: International Trade [...] », juillet 2013.

abordés par la première ministre ont été nombreux. Il a notamment été question de l'éducation, des énergies tels que le gaz naturel et les énergies propres, les sciences de la vie, les arts et les finances²⁷⁴. Le ministre de l'Éducation Amrik Virk s'est également déplacé en Inde, mais il s'est rendu plutôt à Bangalore pour approfondir les liens et partenariats que la Colombie-Britannique peut développer avec l'Inde en ce qui a trait aux études secondaires et postsecondaires. Pour la première ministre Clark, cette mission en Inde représentait sa sixième mission commerciale à l'étranger²⁷⁵. Au cours de cette mission, la première ministre et le ministre Virk ont été accompagné par une délégation représentant plus de 70 compagnies, de premières nations et d'institutions scolaires. Plusieurs compagnies ont alors établi des ententes d'affaire (huit importantes ententes avec plusieurs débouchées), tandis que le gouvernement provincial a signé un accord avec le gouvernement du Punjab concernant la reconnaissance des compétences, l'agriculture, l'éducation postsecondaire et des programmes culturels. Le coût total de leur mission s'élève à 143 094 dollars pour les dix jours passés en Inde²⁷⁶.

3.2. Les exportations des provinces canadiennes en Inde

Afin de voir si l'activisme diplomatique du Québec est probant, il est nécessaire de mettre en relation les données de l'activisme du Québec par rapport à ses exportations, de voir la variation de ses exportations. Et pour déterminer s'il est probant, il est nécessaire de comparer la situation du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes. De façon concrète avec les éléments mentionnés plus haut, pour voir si l'activisme du Québec est probant, il faut répondre à ces deux questions suivantes :

- Est-ce que le taux de croissance annuel du Québec, en moyenne, est supérieur après qu'il ait réalisé des activités diplomatiques?
- Est-ce que le taux de croissance annuel du Québec, en moyenne est supérieur que celui des autres provinces?

²⁷⁴ MINISTRY OF INTERNATIONAL TRADE. « Factsheet: Trade missions to Asia », février 2016.

²⁷⁵ Traduction libre de *Advanced Education Minister*.

²⁷⁶ [S.A]. « Premier Christy Clark's post-secondary and LNG trade missions », *Office of the Premier*, [en ligne], 13 mars 2015, https://news.gov.bc.ca/files/Newsroom/downloads/bg_po_missions_costs.pdf (page consultée le 13 mai 2016) p.1.

En d'autres termes, il est nécessaire de regarder la moyenne de la variation des exportations du Québec; si le Québec exporte davantage par année, en moyenne, après la réalisation d'activisme diplomatique, et si cette caractéristique est relativement unique par rapport aux autres provinces, son activisme est probant. À noter que certains pourraient avancer que la Colombie-Britannique réalise aussi de l'activisme diplomatique, et cela est tout à fait justifiable et est à tenir en considération lorsque les données seront analysées. Cependant, bien que la Colombie-Britannique ait réalisée des activités diplomatiques, elle les a réalisées plus tard que celles entreprises par le Québec, et majoritairement vers les dernières années de la période étudiée ici, soit en 2011 et en 2012, alors qu'à ce moment, le Québec était déjà actif depuis quelques années. Cependant, l'activisme de la Colombie-Britannique, qui est supérieur en termes d'intensité aux autres provinces mais inférieur à celui du Québec, doit être considéré comme tel.

3.2.1. Présentation des exportations

Avant d'entreprendre quelconque analyse, il convient de dresser le tableau des exportations des provinces canadiennes. Pour l'ensemble des cinq provinces, les exportations seront présentées en milliers de dollars constants, pour les années de 1992 à 2014 inclusivement. Il s'agira, comme mentionné plus haut, des exportations nationales. Les données seront présentées sous forme de tableau d'abord afin d'indiquer la valeur précise des exportations et leur variation d'année en année, puis sous forme de graphique ensuite pour montrer une vue d'ensemble (les valeurs des tableaux et des graphiques ont été arrondis selon l'unité identifiée, dans la plupart des cas en milliers de dollars). Ces données proviennent de sources gouvernementales, soit du site internet d'*Industrie Canada* et de son volet intitulé *Données sur le commerce en direct*, qui est une base de données sur le commerce de marchandises du Canada²⁷⁷. Les données sont donc celles ayant trait aux exportations de marchandises, ceci étant étudié dans cette recherche-ci.

3.2.1.1. Le Québec

Le tableau (tableau 1) et le graphique (graphique 1) ci-dessous indiquent la valeur des

²⁷⁷ GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

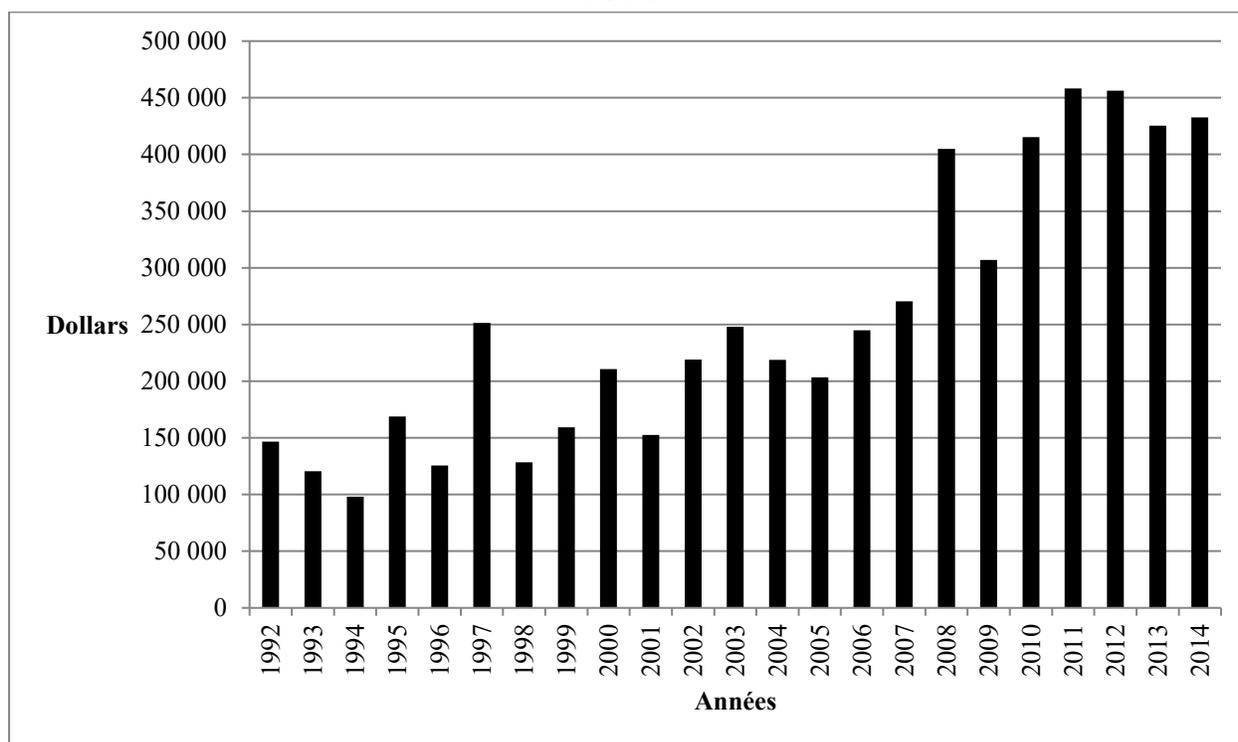
exportations nationales totales du Québec vers l'Inde de 1992 à 2014 en milliers de dollars canadiens constants, d'une part et, d'autre part (dans le tableau seulement), la variation annuelle :

Tableau 1 : Exportations totales du Québec vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants

Années	Valeurs, en milliers de dollars canadiens constants	Évolution de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)
1992	146 647	
1993	120 474	-18%
1994	98 086	-19%
1995	168 780	72%
1996	125 672	-26%
1997	251 232	100%
1998	128 485	-49%
1999	159 205	24%
2000	210 666	32%
2001	152 568	-28%
2002	219 205	44%
2003	248 000	13%
2004	218 680	-12%
2005	203 376	-7%
2006	244 922	20%
2007	270 348	10%
2008	404 887	50%
2009	306 919	-24%
2010	415 347	35%
2011	458 108	10%
2012	456 255	0%
2013	425 253	-7%
2014	432 598	2%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Graphique 1 : Exportations totales du Québec vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constant



Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

En un simple coup d'œil, il est possible de constater qu'en valeur absolue, les exportations du Québec ont continuellement augmenté de façon générale, bien que quelques soubresauts les ont fait descendre à quelques occasions, mais pour revenir plus élevées par la suite que la tendance établie. Ainsi, alors qu'en 1992, tout juste suite à l'*ouverture économique indienne*, le Québec a exporté pour plus de 146 millions de dollars en marchandises, et cinq ans plus tard, ce chiffre est passé à près de 251 millions. Connaissant quelques baisses les exportations sont remontées pour atteindre 248 millions en 2003, et 404 millions en 2008, suite à une hausse spectaculaire de 50 % de la valeur de 2007 à 2008. Finalement, elles ont atteint un sommet en 2011 avec une valeur de 458 millions, pour se maintenir autour de 440 millions les deux années suivantes. Donc, bien que la valeur ait augmentée de 195 % de 1992 à 2014, en 22 ans, plusieurs fluctuations importantes d'années en années ont eu lieu : par exemple, en 1995, la valeur des exportations a augmenté de 72 % par rapport à 1994, de 100 % en 1997 par rapport à 1996, ou descendue de 49 % de 1998 à 1997. Somme toute, en moyenne, la valeur des exportations a connu une hausse de 10 % par année.

3.2.1.2. L'Ontario

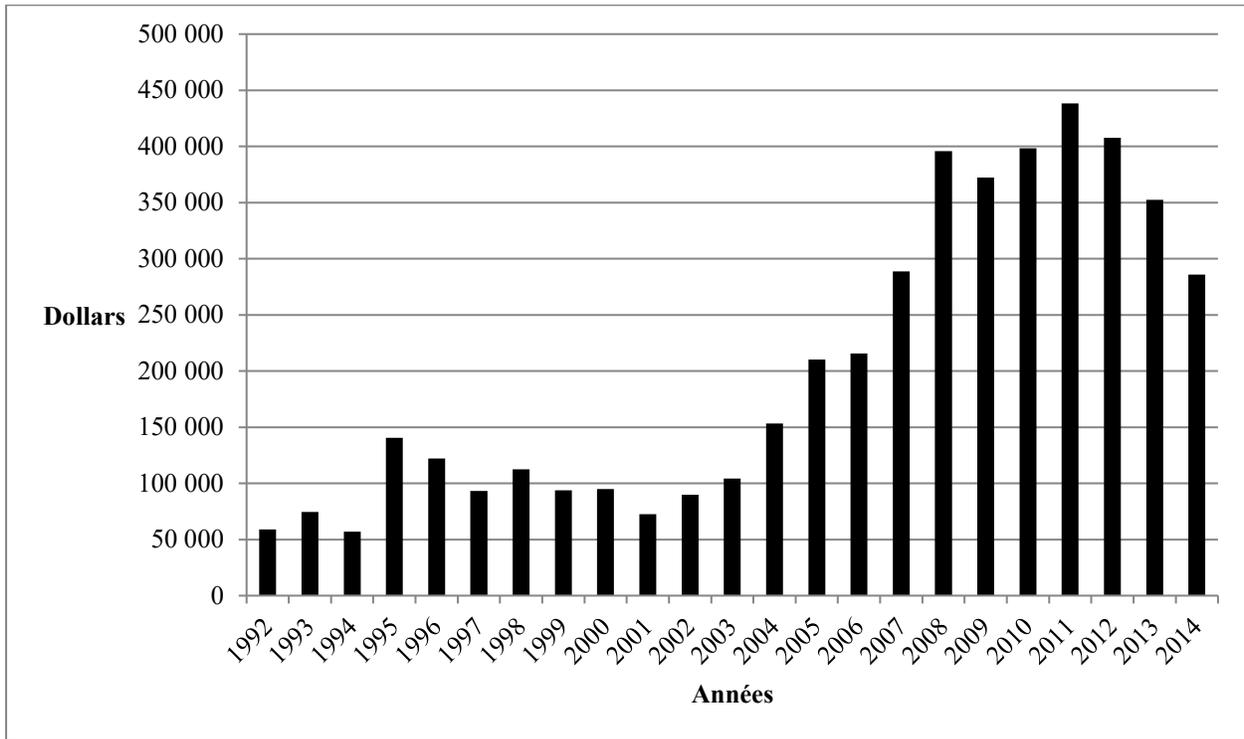
Pour l'Ontario, le tableau (tableau 2) et le graphique (graphique 2) ci-dessous indiquent la valeur des exportations nationales totales vers l'Inde de 1992 à 2014 en milliers de dollars canadiens constants. Le tableau indique également la variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente:

Tableau 2 : Exportations totales de l'Ontario vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants

Années	Valeurs, en milliers de dollars canadiens constants	Évolution de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)
1992	59 056	
1993	74 496	26%
1994	56 926	-24%
1995	140 508	147%
1996	122 120	-13%
1997	93 196	-24%
1998	112 532	21%
1999	93 675	-17%
2000	95 029	1%
2001	72 573	-24%
2002	89 824	24%
2003	104 192	16%
2004	153 290	47%
2005	210 178	37%
2006	215 524	3%
2007	288 690	34%
2008	395 693	37%
2009	372 140	-6%
2010	398 358	7%
2011	438 192	10%
2012	407 557	-7%
2013	352 318	-14%
2014	285 976	-19%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Graphique 2 : Exportations totales de l'Ontario vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants



Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

De façon générale, les exportations de l'Ontario ont cru, en valeur absolue, mais cette croissance s'est solidifiée au tournant des années 2000. En effet, il semble y avoir trois « divisions » quant à la valeur des marchandises exportées. Tout d'abord, de 1992 à 1994, la valeur tournait autour de 60 millions de dollars. Par la suite, après une hausse spectaculaire de 147 % de la valeur de 1994 à 1995, les exportations se sont maintenues dans les environs des 100 millions de dollars de 1995 à 2003. Finalement, de 2004 à 2014, soit en l'espace de dix ans, les exportations sont passées de 153 millions à 285 millions, atteignant un sommet de 438 millions en 2011. Au cours de cette dernière période, les augmentations annuelles des exportations ont été entre autres de 37 % en 2005, de 34 % en 2007 et d'un autre 37 % en 2008. De 1992 à 2014, en moyenne, annuellement, la valeur des exportations a augmenté de 12 % de 1992 à 2014.

3.2.1.3. La Saskatchewan

Pour la Saskatchewan, le tableau (tableau 3) et le graphique (graphique 3) ci-dessous indiquent la

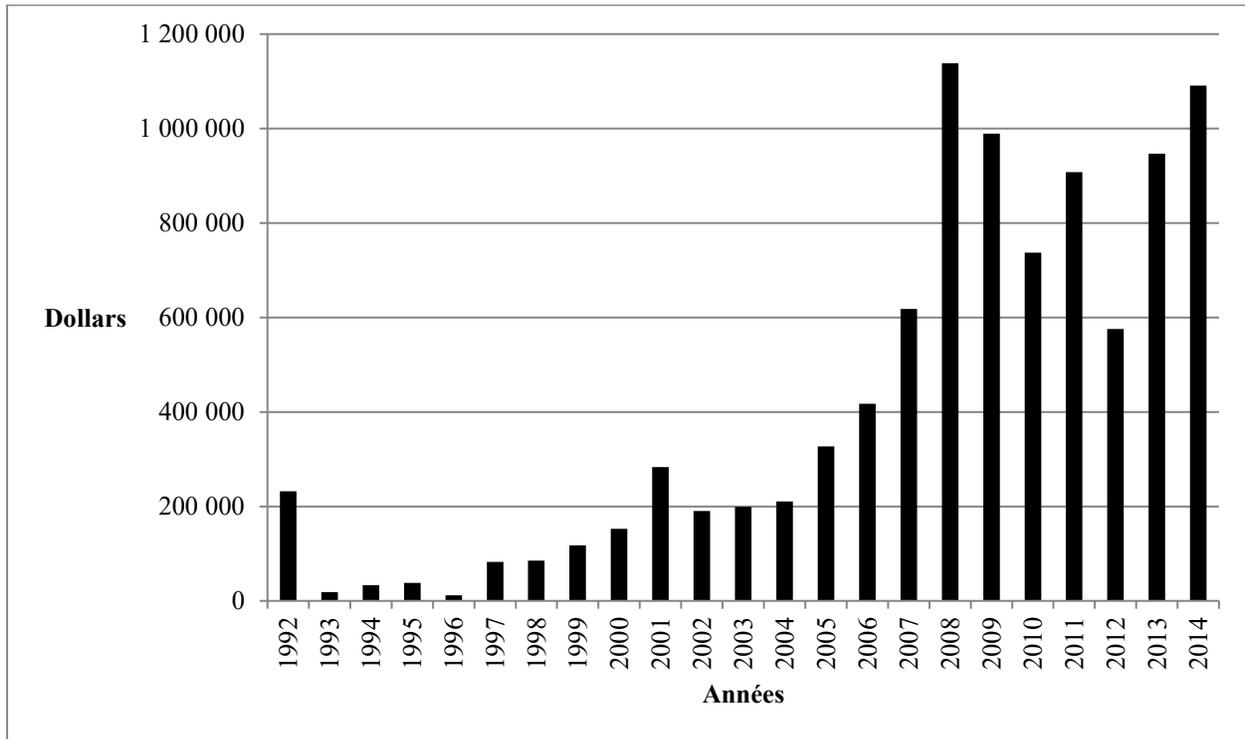
valeur des exportations nationales totales vers l'Inde de 1992 à 2014, toujours en milliers de dollars canadiens constants. Pour ce qui est du tableau, c'est identique aux autres sections mentionnées ci-dessus, soit qu'il montre la variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente pour une année donnée :

Tableau 3 : Exportations totales de la Saskatchewan vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants

Années	Valeurs, en milliers de dollars canadiens constants	Évolution de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)
1992	231 781	
1993	18 787	-92%
1994	33 297	77%
1995	38 062	14%
1996	11 783	-69%
1997	82 279	598%
1998	84 966	3%
1999	117 768	39%
2000	152 800	30%
2001	283 377	85%
2002	190 517	-33%
2003	199 227	5%
2004	210 505	6%
2005	326 780	55%
2006	417 602	28%
2007	618 356	48%
2008	1 138 144	84%
2009	989 312	-13%
2010	737 551	-25%
2011	907 813	23%
2012	575 805	-37%
2013	946 898	64%
2014	1 090 794	15%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Graphique 3 : Exportations totales de la Saskatchewan vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants



Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

La valeur des exportations de la Saskatchewan a grandement évolué au cours de la période de temps étudiée. En effet, après avoir exporté, dès 1992, pour plus de 231 millions de dollars en Inde, en 1993, la valeur a chuté de 92 % pour s'arrêter à 18 millions. Après d'être maintenu à 38 millions en 1995, elle a encore chuté, cette fois-ci de 69 %, en 1996, et fit un bond de 598 % en 1997. Par la suite, en l'an 2000, elle est passée de 152 millions à 283 millions en 2001, pour redescendre et remonter à 326 millions en 2005. La valeur des exportations franchit le cap du milliard de dollars avec une valeur de 1,138 milliard en 2008. Finalement, alors qu'en 2009, 2011 et 2013, la valeur se situait au-dessus de 900 millions, elle franchit de nouveau le milliard de dollars en 2014 avec une valeur de 1,090 milliard. Bref, de 1992 à 2014, la valeur des exportations a augmenté, en moyenne, de 41 % par année s'il l'on inclut dans le calcul de la moyenne la très forte augmentation annuelle de 598 %, en 1997.

3.2.1.4. L'Alberta

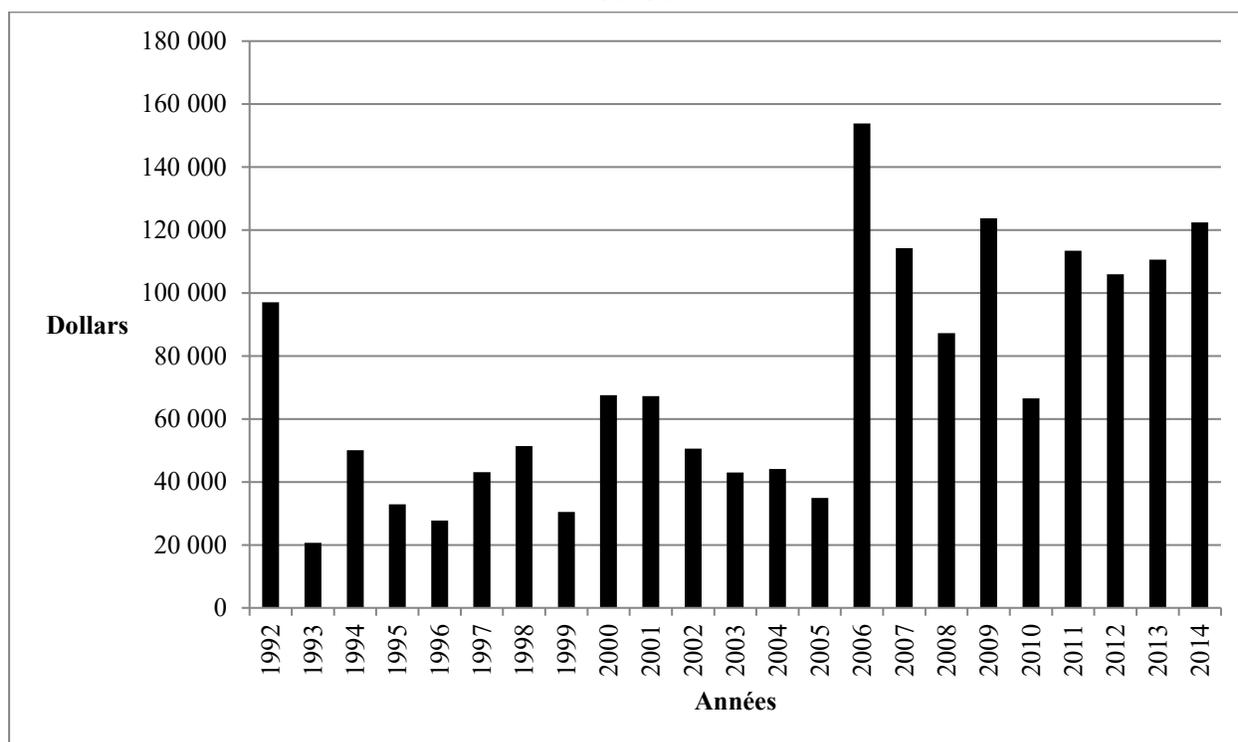
En ce qui concerne l'Alberta, le tableau (tableau 4) ci-dessous présente les exportations albertaines en direction de l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars constants, et la variation annuelle de ces exportations en pourcentage comparativement à l'année précédente. Le graphique (graphique 4) permet quant à lui d'avoir une vue d'ensemble sur la valeur absolue des exportations.

Tableau 4 : Exportations totales de l'Alberta vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants

Années	Valeurs, en milliers de dollars canadiens constants	Évolution de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)
1992	97 092	
1993	20 685	-79%
1994	50 072	142%
1995	32 903	-34%
1996	27 738	-16%
1997	43 073	55%
1998	51 415	19%
1999	30 492	-41%
2000	67 560	122%
2001	67 223	0%
2002	50 575	-25%
2003	42 956	-15%
2004	44 098	3%
2005	34 905	-21%
2006	153 850	341%
2007	114 271	-26%
2008	87 253	-24%
2009	123 749	42%
2010	66 555	-46%
2011	113 390	70%
2012	105 926	-7%
2013	110 619	4%
2014	122 435	11%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Graphique 4 : Exportations totales de l'Alberta vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants



Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

En observant le tableau (tableau 4) et le graphique (graphique 4), il semble y avoir deux séquences aux exportations albertaines. Mis à part la première année, soit 1992, où la valeur des exportations se chiffrait à 97 millions de dollars, de 1993 à 2005, la valeur se situait entre 20 millions et 67 millions de dollars. Par la suite, de 2006 jusqu'en 2014, la moyenne de la valeur des exportations était majoritairement au-dessus de 100 millions de dollars, et cette période fût marquée par une forte hausse de 2005 à 2006, soit de 341 %. La hausse globale, de 1992 à 2014, est de 26 %, tandis qu'en moyenne, les exportations ont cru de 22 % par année si l'augmentation annuelle de 2006 de 341 % est tenue en considération dans le calcul. Si cette dernière est exclue, l'augmentation, en moyenne par année, se situe à 6 %.

3.2.1.5. La Colombie-Britannique

Voici, ci-dessous, le tableau (tableau 5) des exportations de la Colombie-Britannique en direction de l'Inde, depuis 1992 jusqu'à 2014, en milliers de dollars canadiens constants, et la variation de

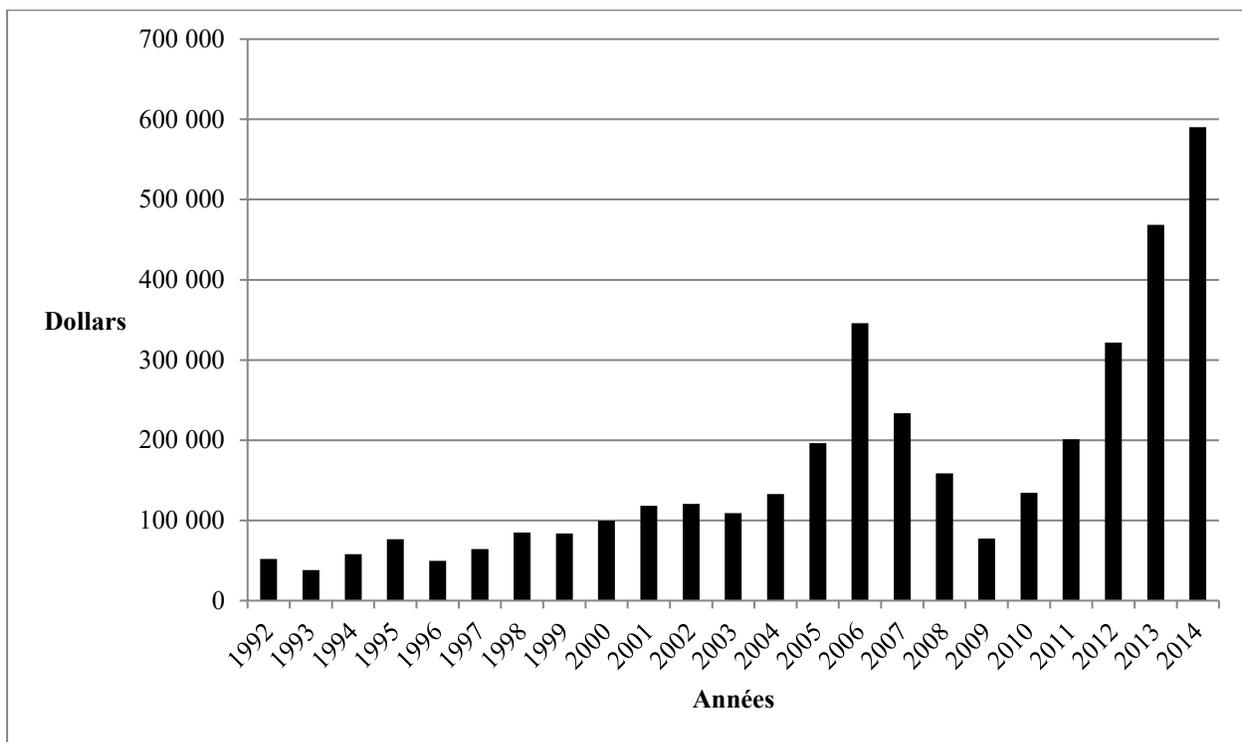
la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, suivi du graphique (graphique 5) illustrant la valeur des exportations, en valeur absolue, dans le temps.

Tableau 5 : Exportations totales de la Colombie-Britannique vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollar canadiens constants

Années	Valeurs, en milliers de dollars canadiens constants	Évolution de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)
1992	72 069	
1993	51 689	-28%
1994	78 613	52%
1995	101 830	30%
1996	65 137	-36%
1997	83 075	28%
1998	108 427	31%
1999	104 910	-3%
2000	121 502	16%
2001	140 725	16%
2002	140 309	0%
2003	123 679	-12%
2004	147 812	20%
2005	213 948	45%
2006	369 243	73%
2007	244 353	-34%
2008	161 907	-34%
2009	78 590	-51%
2010	134 655	71%
2011	195 439	45%
2012	307 758	57%
2013	444 051	44%
2014	549 273	24%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Graphique 5 : Exportations totales de la Colombie-Britannique vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants



Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

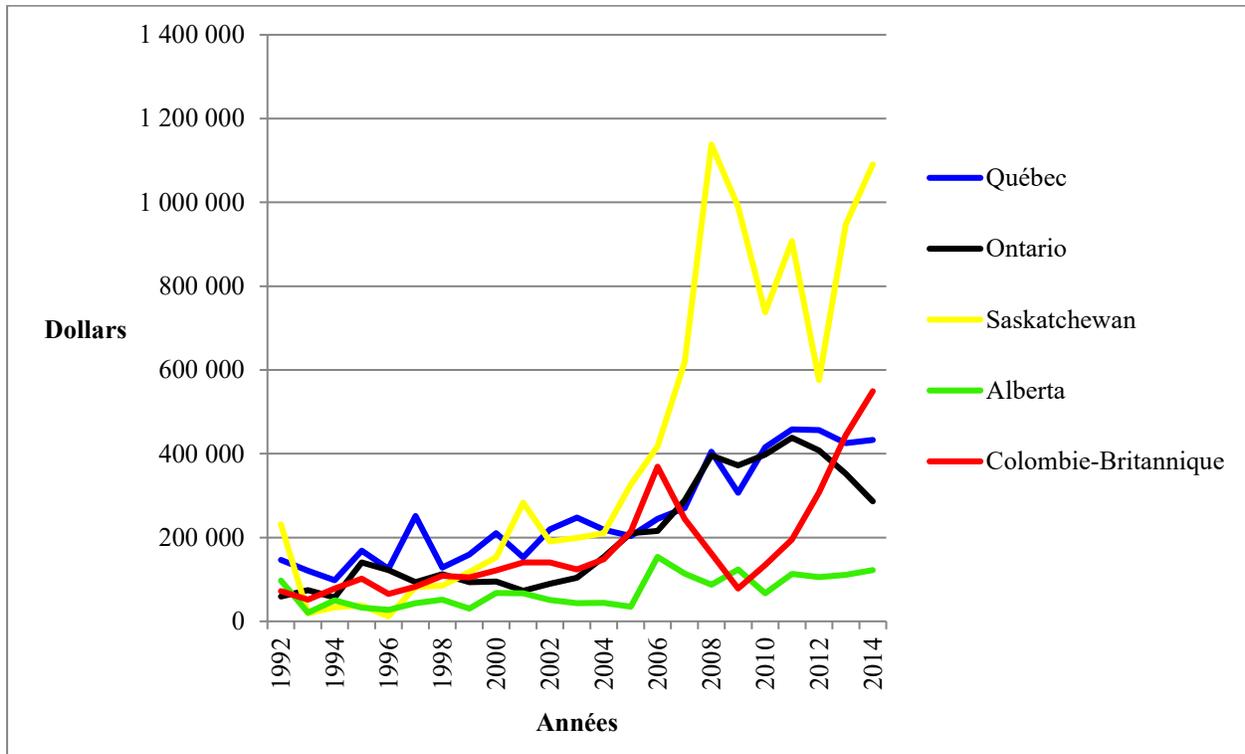
La valeur des exportations de la Colombie-Britannique a été, de 1992 à 2006, sensiblement en constante hausse. En jetant un coup d’œil au tableau (tableau 5), il est possible de voir que durant cette période, les variations annuelles ont été encore une fois sensiblement les mêmes, oscillant autour de 30 %. Alors que 2006 constitue le sommet de cette période, la valeur passa à 78 millions en 2009, pour finalement connaître une hausse continue jusqu’en 2014. Pour une valeur de 549 millions de dollars en 2014 et de 444 millions de dollars en 2013, ces deux années constituent les deux années où la valeur des exportations de la Colombie-Britannique est la plus grande depuis 1992.

3.2.1.5 Synthèse des exportations

Afin de mieux visualiser, en un coup d’œil, l’ensemble des exportations de chaque province, et de mieux les comparer pour voir lesquelles se situent en peloton de tête quant à la valeur des exportations, le graphique (graphique 6) ci-dessous indique les exportations des cinq provinces,

en milliers de dollars constants, réalisées entre 1992 et 2014 :

Graphique 6 : Exportations totales du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants



Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Il est possible de constater que la Saskatchewan est la province qui exporte le plus vers l'Inde en termes de valeur depuis le tournant des années 2000, étant la seule province dont la valeur a dépassé les 600 millions d'exportations franchissant même le cap du un milliard de dollars à deux reprises. Alors que les exportations de l'Alberta ont peu augmentés de valeur comparativement aux autres depuis 1992, les exportations du Québec et de l'Ontario sont en constante croissance, et leurs valeurs sont sensiblement les mêmes, année après année. Pour ce qui est de la Colombie-Britannique, alors que la valeur des exportations, continuellement en hausse jusque-là, a connu une augmentation considérable de 2003 à 2006, passant de 123 millions à près de 369 millions. Cependant, la valeur diminue considérablement pour arrêter à 78 millions en 2009 et elle rehaussa pour atteindre un plafond de 549 millions en 2014.

Il est par ailleurs possible d'analyser ces données en faisant deux observations pour constater la variation des exportations sur la période donnée, soit en regardant la variation sur la période dans son ensemble, soit en regardant la variation, en moyenne, par année. Pour la première observation, en prenant l'année 2014 par rapport à l'année 1992, les exportations du Québec ont augmenté de 195 %, celles de l'Ontario de 384 %, celles de la Saskatchewan de 371 %, celles de l'Alberta de 26 %, et celles de la Colombie-Britannique de 662 %. Sur les cinq provinces étudiées, c'est la Colombie-Britannique qui a connu une plus forte augmentation de la valeur de ses exportations vers l'Inde. Vient ensuite l'Ontario, suivi de près par la Saskatchewan, ensuite le Québec et, finalement, l'Alberta. Pour la deuxième observation, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont connu des hausses d'exportations relativement semblables en moyenne, par année, soit, en ordre d'énumération des provinces, 10 %, 12 % et 16 %. Pour la Saskatchewan et l'Alberta, la moyenne des variations annuelles des exportations se situe à 41 % pour la Saskatchewan, et à 22 % pour l'Alberta. Cependant, il est important de nuancer ces résultats, car il y a des années où l'augmentation, par rapport à l'année précédente, est anormalement élevée. Ainsi, pour la Saskatchewan, alors que les variations annuelles, par rapport à l'année précédente, se situent entre -92 % et 85 %, en 1997, les exportations ont augmenté de 598 % par rapport à 1996. Pour l'Alberta, alors que les variations annuelles se situent entre -79 % et 142 %, l'année 2006 fait exception où les exportations ont augmenté de 341 % par rapport à 2005. Si ces deux variations exceptionnelles ne sont pas considérées dans le calcul de la variation annuelle moyenne des exportations des deux provinces concernées, par année, les exportations ont augmentées, en moyenne, de 15 % pour la Saskatchewan, et de 6% pour l'Alberta.

Le tableau ci-dessous (tableau 6) donne également un aperçu rapide des exportations des provinces canadiennes étudiées en indiquant la proportion que leurs exportations représentent par

rapport aux exportations totales de l'ensemble du Canada vers l'Inde :

Tableau 6 : Proportion des exportations du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique vers l'Inde par rapport au total des exportations canadiennes, de 1992 à 2014

Années	Provinces				
	Québec	Ontario	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
1992	20,14%	8,11%	31,83%	13,33%	9,90%
1993	31,66%	19,58%	4,94%	5,44%	13,59%
1994	25,56%	14,83%	8,68%	13,05%	20,49%
1995	29,22%	24,32%	6,59%	5,70%	17,63%
1996	27,69%	26,90%	2,60%	6,11%	14,35%
1997	40,44%	15,00%	13,24%	6,93%	13,37%
1998	24,29%	21,28%	16,07%	9,72%	20,50%
1999	26,82%	15,78%	19,84%	5,14%	17,67%
2000	31,17%	14,06%	22,61%	10,00%	17,98%
2001	19,20%	9,13%	35,67%	8,46%	17,71%
2002	28,73%	11,77%	24,97%	6,63%	18,39%
2003	29,53%	12,41%	23,73%	5,12%	14,73%
2004	24,17%	16,94%	23,26%	4,87%	16,33%
2005	18,05%	18,65%	29,00%	3,10%	18,99%
2006	14,99%	13,19%	25,56%	9,42%	22,60%
2007	15,11%	16,13%	34,55%	6,39%	13,65%
2008	17,06%	16,67%	47,96%	3,68%	6,82%
2009	14,80%	17,95%	47,71%	5,97%	3,79%
2010	20,92%	20,06%	37,14%	3,35%	6,78%
2011	18,37%	17,57%	36,41%	4,55%	7,84%
2012	20,81%	18,58%	26,26%	4,83%	14,03%
2013	16,36%	13,56%	36,43%	4,26%	17,09%
2014	14,71%	9,73%	37,10%	4,16%	18,68%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 10 janvier 2017).

Comme il est possible de le constater, excluant l'année 1992 où la Saskatchewan exporte en plus grande proportion, c'est le Québec qui exporte en plus grande importance, où ses exportations représentent entre 19,20 % et 40,44 % de l'ensemble des exportations canadienne vers l'Inde. Durant cette période, soit l'Ontario, la Saskatchewan ou la Colombie-Britannique se partagent le deuxième rang quant à leurs proportions d'exportations par rapport à l'ensemble canadien. Mais, de 2005 à 2014 inclusivement, c'est plutôt la Saskatchewan qui exporte davantage

proportionnellement, où ses exportations représentent entre 25,56 % et 47,96 % de l'ensemble des exportations canadiennes vers l'Inde. Encore une fois, pour cette période, c'est soit le Québec, l'Ontario ou la Colombie-Britannique qui arrive au deuxième rang des provinces qui exportent le plus, de façon variable au fil des années. Ainsi, il est possible de voir que, de façon générale, le Québec ou la Saskatchewan exportent davantage que les autres provinces, selon les années, par rapport à l'ensemble des exportations canadiennes, mais que l'Ontario et la Colombie-Britannique peuvent tout de même présenter des pourcentages similaires, tandis que l'Alberta est la province qui exporte le moins, outre quatre années où elle exporte davantage qu'une province (Saskatchewan ou Colombie-Britannique).

3.2.2. Comparaison de l'activisme diplomatique par rapport aux exportations des provinces canadiennes

Il est alors nécessaire d'établir un critère de la période « pré-actions diplomatiques » et « post-actions diplomatiques ». Comme l'hypothèse porte sur la situation du Québec, le moment est choisi en fonction de ses actions. Comme le Québec a réalisé plusieurs actions étalées sur quelques années, il y a fait deux moments sélectionnés. Le moment est établi en 2006, car le gouvernement du Québec y a mené des actions importantes : Il a lancé sa stratégie de relations internationales ciblant l'Inde comme un marché prioritaire pour l'économie du Québec, mettant l'accent sur la nécessité de s'y rapprocher, en plus d'y avoir effectuée deux missions économiques dont une avec le premier ministre Charest en début d'année. De plus, 2006 marque le début d'un fort activisme diplomatique régulier, car en plus des actions menées en 2006, son action fut soutenue par l'ouverture de son bureau en 2008, son inauguration en 2010, et ses missions économiques de 2010 à 2013. Ainsi, deux regards seront portés au niveau temporel, toujours avec comme point de référence l'année 2006. Le premier concernera l'ensemble de la période « pré-actions diplomatiques », soit avant que le Québec ne réalise des actions diplomatiques, depuis l'ouverture indienne en 1993 jusqu'en 2006. Le deuxième regard couvrira la période « post- actions diplomatiques », soit après que le Québec ait réalisé des actions diplomatiques, donc de 2007 à 2014. Comme les premières actions diplomatiques du Québec eurent lieu à la fin de l'année 2006, cette année sera considérée dans la période « pré-actions

diplomatiques » puisque s’il y a eu des effets sur les exportations, elles n’eurent pas lieu en 2006 comme l’année se terminait.

Comme il s’agit ici de mettre en relation les activités diplomatiques des provinces avec les exportations, le tableau (tableau 7) ci-dessous, relatant les principales activités diplomatiques réalisées, décrites dans la section précédente, s’avère pertinent dans la mesure où il est possible de voir, d’un simple coup d’œil, l’activisme réalisé par les provinces sur la période de temps étudiée. À noter qu’il n’est pas question ici des années précises de réalisation de chaque activité diplomatique, où il est pertinent de se référer à la section adéquate, mais dresse tout de même un portrait quantitatif de cet activisme :

Tableau 7 : Synthèse des principales activités diplomatiques des provinces canadiennes en Inde de 1992 à 2014

Provinces	Année de la première action diplomatique	Nombre de bureaux ouverts	Nombre de missions économique	Nombre de visite du premier ministre	Nombre de ministres (en excluant le premier ministre) à s’être rendu en Inde
Québec	2006	1	6	2	9
Ontario	2005	1	0	0	0
Saskatchewan	2011	0	2	2	0
Alberta	2010	1	2	2	3
Colombie-Britannique	2009	3	2	2	1

Source : voir section relatant l’activisme des provinces

En ce qui concerne les exportations, le tableau (tableau 8) ci-dessous présente le taux de croissance annuel, en moyenne, de la valeur des exportations des provinces canadiennes avec l’Inde selon les périodes de temps:

Tableau 8 : Taux de croissance annuel des exportations par province canadienne de 1993 à 2014

Années / Provinces	Québec	Ontario	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
1993 à 2014	10%	12%	41%	22%	16%
1993 à 2006	11%	16%	53%	32%	16%
1999 à 2006	13%	13%	30%	49%	22%
2007 à 2014	10%	5%	20%	3%	15%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

La première ligne correspond au taux de croissance annuel des exportations sur l'ensemble de la période étudiée, indépendamment de la réalisation d'activités diplomatiques ou non. La deuxième ligne correspond au taux de croissance annuel des exportations pour la période avant que le Québec ne réalise de l'activisme diplomatique. La troisième ligne correspond au taux de croissance annuel des exportations pour la période avant que le Québec ne réalise de l'activisme, mais sans remonter jusqu'à l'année de l'ouverture indienne (donc une période un peu plus récente). Finalement, la quatrième ligne correspond au taux de croissance annuel des exportations durant la période où le Québec a pratiqué de l'activisme.

Si l'on observe la première ligne, l'on constate que le Québec se classe au dernier rang avec la plus faible variation annuelle de ses exportations, même s'il a réalisé de l'activisme durant des années de cette période. En effet, alors que ses exportations augmentaient en moyenne, par année, de 10 %, celles de l'Ontario ont augmenté de 12 %, celles de la Saskatchewan de 41 %, celles de l'Alberta de 22 %, et celles de la Colombie-Britannique de 16 %. Ainsi, même si les autres provinces ont réalisé très peu d'activisme comparativement au Québec qui en a réalisé à un certain moment durant la période 1993-2014, elles exportaient annuellement, en moyenne, davantage que le Québec. Si l'on compare la période 1993-2006 (deuxième ligne du tableau 8) à la période 2007-2014 (quatrième ligne), l'on constate que pour le Québec, ses exportations augmentaient de 11 % annuellement sur la période 1993-2006 pour passer à 10 % annuellement sur la période 2007-2014. Alors que les exportations ont plutôt diminuées, en moyenne, de façon annuelle, pour l'Ontario sur la période 2007-2014 comparativement à la période 1993-2006 (diminution de 11 points de pourcentage), l'Alberta a connu une baisse plutôt marquée de 29 points de pourcentage. En ce qui a trait à la situation de la Saskatchewan, alors que les exportations augmentaient en moyenne de 53 % par année de 1993 à 2006, elles augmentaient de 20 % au cours de la période 2007-2014. Finalement, pour la Colombie-Britannique, alors que ses exportations augmentaient d'en moyenne 16 % par année de 1993 à 2006, elles augmentèrent plutôt de 15 % par année de 2007 à 2014. Si l'on compare la période 1999-2006 (troisième ligne du tableau 8) à la période 2007-2014 (quatrième ligne), le taux de croissance annuel des exportations du Québec était de 13 % pour la période 1999-2006, et a diminuées de trois points de pourcentage pour la période 2007-2014. L'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta ont quant à

elles connues une variation moyenne annuelle à la baisse, diminuant de 8 %, 10 % et 46 % respectivement pour la période 2007-2014 comparativement à la période 1999-2006. Finalement, la Colombie-Britannique a connu une baisse de sept points de pourcentage; alors que la variation était une augmentation annuelle d'en moyenne 22 % pour la période 1999-2006, elle était de 15 % pour la période 2007-2014.

À la lumière de ces résultats, ces derniers ne permettent pas de valider hors de tout doute l'hypothèse voulant que l'activisme diplomatique du Québec soit probant, donc que l'activisme diplomatique des provinces canadiennes avec l'Inde influence leurs capacités exportatrices. Premièrement, en ce qui a trait à la période 1993-2006 comparée à la période 2007-2014, même en ayant réalisé des activités diplomatiques à compter de 2006, ses exportations n'ont pas augmenté en moyenne annuellement : elles ont même diminué d'un point de pourcentage. De plus, la Colombie-Britannique (même si elle a été plus active diplomatiquement que ses pairs, mais moins que le Québec), a elle aussi eu une diminution d'un point de pourcentage. Ainsi, même en réalisant moins d'activisme que le Québec, elle a maintenu, comme ce dernier, ses exportations relativement stables. Deuxièmement, en ce qui a trait à la période 1999-2006 comparée à la période 2007-2014, le taux de croissance annuel des exportations du Québec a diminué dans la période 2007-2014 comparativement à la période 1999-2006, de trois points de pourcentage. Donc, même si l'on compare la période 2007-2014, riche en activisme diplomatique, à la période précédente, le taux de croissance annuel des exportations n'a pas augmenté comparativement aux sept années précédant ses actions. Troisièmement, pour la période 2007-2014, soit la période post-actions diplomatiques du Québec, en moyenne, le taux de croissance annuel des exportations du Québec ont augmentées de 10 % par année, mais au cours de la même période de temps, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont connu des hausses annuelles en moyenne plus importantes que le Québec, avec des augmentations de 20 % et 15 % annuellement. Ainsi, même en réalisant très peu d'activisme diplomatique, la Saskatchewan exporte plus annuellement, en moyenne, que le Québec. C'est aussi le cas de la Colombie-Britannique, quoique qu'elle ait réalisé un peu plus d'activités diplomatiques que la Saskatchewan.

Ici, les résultats ne signifient pas que les actions diplomatiques du Québec en Inde sont impertinentes et inefficaces, puisque qu'elles ont été mises en relation uniquement avec les exportations, selon la méthodologie actuelle utilisée, et non une autre variable comme les investissements; ainsi, peut-être que l'activisme du Québec est probant quant à la croissance des investissements indiens réalisés au Québec. De plus, en ayant mené par exemple des entrevues avec des participants aux différentes missions commerciales, peut-être que certains entrepreneurs auraient confiés que l'activisme leur a permis de trouver des partenaires indiens pour exporter leurs produits, influençant ainsi à la hausse la croissance de leurs exportations. Cependant, pour les exportations, en utilisant la méthodologie actuelle, comme le démontre les résultats, il serait erroné de croire que le simple fait de réaliser de l'activisme diplomatique a une influence à la hausse sur le taux de croissance annuel moyen des exportations; les résultats ne font que démontrer que de façon générale, selon la méthodologie actuelle, l'activisme du Québec n'est pas probant quant à la croissance de ses exportations car lorsque l'on compare ses exportations avant qu'il ne réalise de l'activisme, et lorsque l'on compare ses exportations à celles des autres provinces réalisées au même moment. Ainsi, en appliquant les différentes grilles d'analyse présentes dans la littérature, nous pouvons conclure que, dans le cas des provinces canadiennes et l'Inde, selon la méthodologie actuelle, l'activisme diplomatique a très peu d'influence sur le taux de croissance annuel des exportations vers l'Inde.

3.3. Les autres facteurs pouvant influencer les relations des provinces canadiennes avec l'Inde et leurs exportations

3.3.1. La nature des exportations par province

Quant à la nature des exportations, ces dernières sont réparties selon le type d'industrie, tel que répertorié par Statistiques Canada, au nombre de quatre²⁷⁸: il y a l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, l'industrie liée à l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz, et l'industrie liée à la fabrication de tout type et de toutes pièces. Pour ces trois industries, il est possible d'avoir accès aux données, tandis que pour la quatrième industrie répertoriée par Statistiques Canada, soit les services publics, il n'en est pas question ici car il n'y

²⁷⁸ GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », août 2013.

a aucune donnée comptabilisée répartie sur l'ensemble de la période temps couvertes par l'étude. Ainsi, si l'on additionne les chiffres obtenus des trois industries, pour une année, et qu'on les compare au total obtenu plus haut dans la section des exportations totales, le chiffre additionné sera inférieur au chiffre global. Cela s'explique par l'absence de chiffres officiels sur l'industrie des services publics, ainsi que par l'absence de chiffres sur d'autres industries qui peuvent produire des biens exportés, mais qui sont en très faibles quantités. En effet, Statistiques Canada classe les produits en une vingtaine de types d'industries, mais quand vient le temps de détailler les exportations canadiennes et des provinces, elle n'en présente les chiffres que pour trois catégories seulement, soit celles énumérées en début de paragraphe ci-dessus et qui seront traitées ci-contre²⁷⁹. Justement, à propos de ce système de classification des différents types d'industries, il s'agit du *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord* (SCIAN), système de classification adopté par le Canada, les États-Unis et le Mexique dont l'objectif est « [d']établir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays et un cadre statistique commun visant à faciliter l'analyse des trois économies ²⁸⁰ ». Ce système regroupe l'ensemble des activités économiques, classées en ordre hiérarchiques via des secteurs et sous-secteurs. La dernière édition du SCIAN canadien, en date de 2012 et valide pour une période de cinq ans, comporte 20 secteurs²⁸¹. Par les trois types d'industries concernées par la présente étude, l'annexe 3 présente, sous forme de tableau, leurs définitions, telles qu'entendu par Statistiques Canada, et reprises intégralement. Finalement, il s'agit toujours des exportations nationales des provinces, c'est-à-dire excluant les marchandises réexportées, transitant uniquement par une province pour en sortir ensuite.

Les données présentées dans les tableaux (tableau 9 à tableau 13) ci-dessous de cette sous-section sont tirées du site internet d'*Industrie Canada*, plus spécifiquement des *Données sur le commerce en direct*²⁸². Elles sont arrondies selon l'unité mentionnée dans les différents tableaux. Réparties selon le type d'industrie, ils présentent les exportations nationales par province vers

²⁷⁹ GOUVERNEMENT DU CANADA. « Fabrication (SCIAN 31-33) [...] », [s.d.] et GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », août 2013.

²⁸⁰ GOUVERNEMENT DU CANADA. « Statistiques relatives à l'industrie canadienne (SIC) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], 16 juillet 2013, https://www.ic.gc.ca/eic/site/cis-sic.nsf/fra/h_00004.html (page consultée le 17 avril 2014).

²⁸¹ GOUVERNEMENT DU CANADA. « Statistiques relatives à l'industrie canadienne (SIC) », 16 juillet 2013.

²⁸² GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », août 2013.

l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants, et présentent la variation de la valeur, pour chaque année, par rapport à l'année précédente. Cela permettra de voir la variation des types d'exportations de façon annuelle.

3.3.1.1. Le Québec

Voici les exportations du Québec vers l'Inde, de 1992 à 2014, réparties selon le type d'industries des biens exportés, en dollars canadiens constants :

Tableau 9 : Exportations du Québec vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants

Années	Industries					
	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)	Fabrication	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)
1992	-	-	28 197 670	-	96 675 611	-
1993	-	-	33 869 462	20%	82 722 177	-14%
1994	-	-	29 624 477	-13%	67 543 081	-18%
1995	15 263	-	34 663 219	17%	111 340 400	65%
1996	188 168	1133%	33 244 773	-4%	89 233 130	-20%
1997	346 502	84%	31 961 425	-4%	206 360 951	131%
1998	549 546	59%	36 201 817	13%	86 433 679	-58%
1999	760 569	38%	40 591 686	12%	113 812 013	32%
2000	944 903	24%	36 506 577	-10%	169 927 699	49%
2001	615 530	-35%	35 447 887	-3%	112 746 317	-34%
2002	523 759	-15%	33 849 154	-5%	181 459 436	61%
2003	607 506	16%	25 204 165	-26%	217 716 493	20%
2004	567 827	-7%	41 173 636	63%	165 021 899	-24%
2005	663 431	17%	51 600 481	25%	135 486 294	-18%
2006	744 453	12%	34 329 909	-33%	194 048 060	43%
2007	605 095	-19%	35 165 153	2%	196 389 632	1%
2008	585 183	-3%	44 981 320	28%	340 555 314	73%
2009	404 116	-31%	51 265 477	14%	240 541 679	-29%
2010	446 251	10%	40 414 805	-21%	357 371 434	49%

2011	296 924	-33%	19 141 701	-53%	425 268 013	19%
2012	6 680	-98%	39 510	-100%	414 486 230	-3%
2013	72 421	984%	6 894	-83%	405 716 247	-2%
2014	70 818	-2%	-	-	416 963 546	3%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Pour les industries présentes, celle ayant la plus importante variation annuelle des exportations, comparativement à l'année précédente, en moyenne, est l'industrie des produits de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse avec une augmentation de 112 %, comparativement à une diminution de 8 % pour l'extraction minière et l'extraction de pétrole et de gaz, et une hausse de 15 % des produits liés à la fabrication. D'ailleurs, les plus importantes variations annuelles ont eu cours dans l'industrie de l'agriculture où, de 1995 à 1996, la valeur des exportations a fait un bond de 1133 % et où, de 2012 à 2013, la valeur a augmenté de 984 %. Alors que pour l'industrie de l'agriculture, la valeur des exportations fût très basse au départ pour augmenter rapidement au cours des années 2000 et, finalement redescendre brusquement. Les exportations des produits de la fabrication ont connu une hausse graduelle et sensiblement constante, tandis que les produits de l'extraction minière, gazière et pétrolière sont restés sensiblement stables pour connaître quelques fluctuations vers 2010. Bref, les exportations de la fabrication représentent les produits les plus exportés.

3.3.1.2. L'Ontario

Voici les exportations de l'Ontario vers l'Inde, de 1992 à 2014, réparties selon le type d'industries des biens exportés, en dollars canadiens constants.

Tableau 10 : Exportations de l'Ontario vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants

Années	Industries					
	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)	Fabrication	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)
1992	34 184		-		56 803 570	
1993	2 212 357	6372%	5 234		68 303 581	20%
1994	305 722	-86%	-		51 917 518	-24%
1995	2 328 921	662%	697 427		127 784 631	146%
1996	183 500	-92%	106 025	-85%	114 092 777	-11%
1997	295 520	61%	106 144	0%	79 470 812	-30%
1998	100 583	-66%	110 124	4%	101 276 105	27%
1999	1 367 646	1260%	12 247	-89%	80 239 330	-21%
2000	733 790	-46%	-		86 254 171	7%
2001	168 829	-77%	-		61 958 137	-28%
2002	287 863	71%	36 892		79 838 305	29%
2003	273 951	-5%	21 494	-42%	91 291 750	14%
2004	1 399 149	411%	201 768	839%	129 252 932	42%
2005	217 568	-84%	1 407 562	598%	172 976 322	34%
2006	177 500	-18%	3 356 865	138%	176 382 949	2%
2007	435 797	146%	1 108 681	-67%	243 599 114	38%
2008	504 244	16%	61 058 755	5407%	304 443 765	25%
2009	184 340	-63%	73 616 091	21%	255 884 936	-16%
2010	150 800	-18%	83 239 316	13%	277 226 770	8%
2011	120 747	-20%	12 084 498	-85%	398 966 326	44%
2012	648 182	437%	8 996 569	-26%	356 647 921	-11%
2013	485 212	-25%	61 628 607	585%	262 146 857	-26%
2014	2 547 060	425%	59 380 390	-4%	199 669 685	-24%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

La valeur des exportations de l'Ontario liées à l'agriculture a connu plusieurs soubresauts sur la période couverte, se comparant à des montagnes russes marquées par de fortes hausses lors de certaines années. Par exemple, en 1992, la valeur de ses exportations était d'approximativement 34 184 dollars et a augmenté à plus de 2 212 357 dollars, pour descendre à 305 722 dollars

l'année suivante et remonter à 2 328 921 dollars l'année d'après. Ainsi, cette variation s'est poursuivie sensiblement de la même façon au cours de la période de temps couverte. Dans cette ordre d'idée, notons aussi qu'en 2011, la valeur des exportations des produits de l'agriculture était de 120 747 dollars et ont augmenté de 437 % l'année suivante pour atteindre 648 182 dollars, pour finalement diminuer de 25 % et s'arrêter à 485 212 dollars en 2013 et remonter pour plafonner à 2 547 060 dollars en 2014. Bref, la valeur de ces exportations, en tenant compte des plus importantes variations également, a augmentée d'en moyenne 421 % par année. Pour ce qui est des produits de l'industrie minière, pétrolière et gazifière, elles ont pratiquement augmenté continuellement d'année en année de 1992 à 2014, où certaines années où les hausses ont été plus importantes. En effet, comparativement à l'année précédente, la valeur de ces exportations a augmenté de 839 % en 2004, de 598 % en 2005, de 5 407 % en 2008 et de 585 % en 2013. Leur augmentation moyenne par année a été de 450 %. Finalement, pour l'industrie de la fabrication, les exportations ont continuellement augmenté de 1992 à 2011, mais de 2012 à 2014, elles ont connu des baisses continues de leur valeur par rapport à l'année précédente. Alors que sur la première période, la valeur des exportations a augmenté en moyenne de 15 % par année, pour les trois dernières années, elles ont diminué en moyenne de 20 % par année. Les produits de la fabrication constituent donc les produits les plus exportés en Inde comparativement aux 2 autres types de produits étudiés ici.

3.3.1.3. La Saskatchewan

Voici les exportations de la Saskatchewan vers l'Inde, de 1992 à 2014, réparties selon le type d'industries des biens exportés, en dollars canadiens constants.

Tableau 11 : Exportations de la Saskatchewan vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants

Années	Industries					
	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)	Fabrication	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)
1992	176 738 983		54 114 163		927 081	
1993	8 207 687	-95%	9 879 220	-82%	700 166	-24%
1994	8 887 460	8%	23 746 418	140%	663 570	-5%
1995	8 452 389	-5%	18 198 466	-23%	11 410 540	1620%
1996	9 747 925	15%	2 013 471	-89%	21 711	-100%
1997	75 926 653	679%	3 814 408	89%	2 538 020	11590%
1998	73 564 553	-3%	9 921 577	160%	1 478 966	-42%
1999	63 841 194	-13%	51 466 420	419%	2 436 189	65%
2000	85 984 264	35%	64 272 447	25%	2 453 364	1%
2001	136 748 156	59%	51 649 890	-20%	94 939 539	3770%
2002	101 917 583	-25%	57 871 604	12%	30 707 094	-68%
2003	105 853 424	4%	92 907 157	61%	459 490	-99%
2004	110 119 479	4%	100 206 951	8%	76 502	-83%
2005	174 968 128	59%	151 224 033	51%	541 728	608%
2006	293 950 093	68%	119 586 960	-21%	4 064 183	650%
2007	430 399 987	46%	185 434 371	55%	2 517 734	-38%
2008	431 777 522	0%	702 352 273	279%	4 011 983	59%
2009	540 004 470	25%	447 726 493	-36%	1 580 837	-61%
2010	408 656 085	-24%	327 497 234	-27%	1 374 620	-13%
2011	543 624 227	33%	362 843 643	11%	1 340 183	-3%
2012	428 373 808	-21%	146 419 966	-60%	1 011 554	-25%
2013	655 047 435	53%	289 236 440	98%	2 614 644	158%
2014	812 964 395	24%	277 665 862	-4%	163 452	-94%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Bien que l'augmentation n'ait pas été constante à la perfection, les exportations des produits de l'industrie de l'agriculture n'ont en général pas cessé d'augmenter d'année en année. En fait, il n'est arrivé qu'à 7 reprises qu'elles ont connu une baisse par rapport à l'année précédente, sur un total de 22 années. La plus importante variation négative a été en 1993, où les exportations ont

perdu 95 % de leur valeur par rapport à 1992. Ensuite, de 1993 à 2014, la valeur est passée d'approximativement 176 millions à 812 millions de dollars canadiens. Au cours de la période 1992-2014, les exportations ont cru, en moyenne, par année, de 42 %. Pour ce qui est des produits de l'industrie minière, pétrolière et gazière, la valeur des exportations a passé d'approximativement 54 millions de dollars en 1992 à un sommet de 702 millions de dollars en 2008, un sommet, pour redescendre à 277 millions en 2014. De façon générale, elles ont augmenté de 48 % en moyenne par année, bien qu'à quelques reprises, la hausse fût plus importante. Par exemple, remarquons une hausse de 160 % en 1998, de 419 % en 1999 et de 279 % en 2008. Finalement, pour les exportations des produits de l'industrie de la fabrication, c'est dans cette catégorie de cette province que les variations annuelles ont été les plus grandes parmi l'ensemble des autres provinces et leurs industries, comme il a été possible de le remarquer jusqu'à présent et qu'il sera possible de le faire plus bas. En effet, en 1995, les exportations ont augmenté de 1 620 % par rapport à 1994; en 1997, la valeur des exportations a représenté une hausse de 11 590 % comparativement à l'année précédente; alors qu'en 2001, cette hausse était de 3770 % par rapport à l'an 2000. Cependant, malgré ces forts pourcentages, la valeur a connu aussi quelques diminutions par endroit, ce qui fait que ce n'est pas une hausse constante de la valeur au cours de la période 1991-2014, mais bien une variation marquée par de forts écarts. En dollars, les exportations sont passées de 927 081 en 1992 à 11 410 540 dollars en 1995 à 2 538 020 dollars en 1997, à 94 939 539 dollars en 2001 et à 30 707 094 dollars en 2002, à 76 052 dollars en 2004, pour s'arrêter finalement à 163 452 dollars en 2014.

3.3.1.4. L'Alberta

Voici les exportations de l'Alberta vers l'Inde, de 1992 à 2014, réparties selon le type d'industries des biens exportés, en dollars canadiens constants.

Tableau 12 : Exportations de l'Alberta vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants

Années	Industries					
	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)	Fabrication	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)
1992	65 613 513	-	14 809 831	-	16 668 669	
1993	1 642 898	-97%	-	-	19 001 966	14%
1994	19 358 649	1078%	6 423 701	-	24 254 851	28%
1995	8 907 946	-54%	9 265 957	44%	14 546 010	-40%
1996	11 545 176	30%	-	-	15 947 657	10%
1997	28 970 990	151%	2 874 159	-	11 200 969	-30%
1998	40 831 538	41%	-	-	10 450 964	-7%
1999	19 946 116	-51%	-	-	10 346 491	-1%
2000	37 953 481	90%	-	-	29 290 429	183%
2001	48 827 920	29%	-	-	18 025 133	-38%
2002	24 256 518	-50%	76 883	-	25 657 670	42%
2003	18 125 266	-25%	-	-	24 032 527	-6%
2004	3 570 569	-80%	-	-	39 164 474	63%
2005	5 079 910	42%	7 378	-	29 186 467	-25%
2006	91 054 547	1692%	7 588	3%	61 996 329	112%
2007	39 126 056	-57%	8 890	17%	74 497 897	20%
2008	1 813 895	-95%	651 602	7229%	82 364 229	11%
2009	1 997 716	10%	39 143 789	5907%	79 878 059	-3%
2010	6 748 949	238%	23 605	-100%	59 301 865	-26%
2011	54 951 534	714%	59 563	152%	56 452 782	-5%
2012	54 216 853	-1%	32 391	-46%	49 323 979	-13%
2013	33 652 859	-38%	31 684 636	97719%	44 352 222	-10%
2014	12 971 550	-61%	53 704 410	69%	55 236 671	25%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Les produits de l'agriculture ont connu des importantes variations comparativement à l'ensemble des produits. En effet, en 1994, les exportations ont augmenté de 1078 % comparativement à 1993, pour un montant de 19 358 649 dollars, tandis qu'en 2006, elles ont augmenté de 1692 % comparativement à 2005 pour atteindre 91 054 547 dollars. Cependant, ce ne sont pas les plus

élevées comparativement aux autres industries; les variations les plus importantes se sont réalisées pour les produits de l'extraction minière. En effet, les exportations de 2008 ont cru de 7229 % par rapport à 2007 pour un montant de 651 602 dollars, de 5907 % en 2009 par rapport à 2008 pour un montant de 39 143 789 dollars, et finalement, de 97 119 % en 2013 par rapport à 2012 pour un montant de 31 684 636 dollars. À noter que pour les produits d'extraction minière, les données ne sont disponibles de façon continue qu'à partir de 2005. Malgré cela, c'est pour ces produits que la variation annuelle moyenne des exportations est la plus élevée, avec une moyenne de 11 100 %. Les produits de l'agriculture, eux, ont augmenté annuellement, en moyenne, de 159 %, tandis que les produits de la fabrication ont augmenté annuellement, en moyenne, de 14 %. Quant à la valeur des exportations, les produits issus de l'industrie minière ont ainsi connu trois années où la valeur était considérablement élevée par rapport aux autres années : elle a atteint 39 millions en 2009, 31 millions en 2013, et 53 millions en 2014. Quant à la valeur des produits issus de la fabrication ont augmenté de façon généralement constante au fil des ans pour se situer à 55 millions en 2014. À noter qu'elles ont atteint un sommet en 2008, avec une valeur de plus de 82 millions de dollars.

3.3.1.5. La Colombie-Britannique

Voici les exportations de la Colombie-Britannique vers l'Inde, de 1992 à 2014, réparties selon le type d'industries des biens exportés, en dollars canadiens constants.

Tableau 13 : Exportations de la Colombie-Britannique vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants

Années	Industries					
	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)	Fabrication	Variation de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente, en pourcentage (arrondi à l'unité)
1992	799 332		294 994		70 863 908	
1993	465 295	-42%	-		49 709 861	-30%
1994	-		9 532 431		67 549 965	36%
1995	6 387 943		15 755 115	65%	76 783 600	14%
1996	12 061 107	89%	6 813 608	-57%	45 165 845	-41%
1997	493 659	-96%	8 180 414	20%	71 785 172	59%
1998	543 360	10%	25 050 394	206%	80 626 808	12%
1999	717 624	32%	2 009 788	-92%	99 818 973	24%
2000	4 884 715	581%	27 543 039	1270%	87 672 406	-12%
2001	12 823 212	163%	21 931 284	-20%	104 316 631	19%
2002	4 105 882	-68%	39 164 683	79%	95 197 935	-9%
2003	6 315 124	54%	26 073 376	-33%	88 873 190	-7%
2004	3 948 153	-37%	23 350 437	-10%	115 725 807	30%
2005	3 823 383	-3%	53 847 487	131%	148 933 518	29%
2006	1 351 191	-65%	170 561 182	217%	189 339 096	27%
2007	363 558	-73%	87 766 125	-49%	149 964 687	-21%
2008	36 670	-90%	47 598 927	-46%	107 888 592	-28%
2009	1 001 790	2632%	23 977 622	-50%	47 163 054	-56%
2010	4 093 977	309%	52 617 877	119%	71 967 428	53%
2011	4 544 042	11%	120 849 679	130%	65 418 739	-9%
2012	576 201	-87%	237 192 267	96%	66 378 355	1%
2013	57 532	-90%	341 359 086	44%	97 317 770	47%
2014	685 693	1092%	432 378 050	27%	107 687 102	11%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Au fil des ans, les produits de la fabrication se maintinrent en tête jusqu'en 2010, où la valeur des produits de l'extraction minière augmenta considérablement pour être en 1^{ière} position. Cependant, c'est pour les produits de la fabrication que la variation annuelle moyenne est la plus basse, avec une augmentation annuelle moyenne de 7 %. Les produits de l'extraction minière,

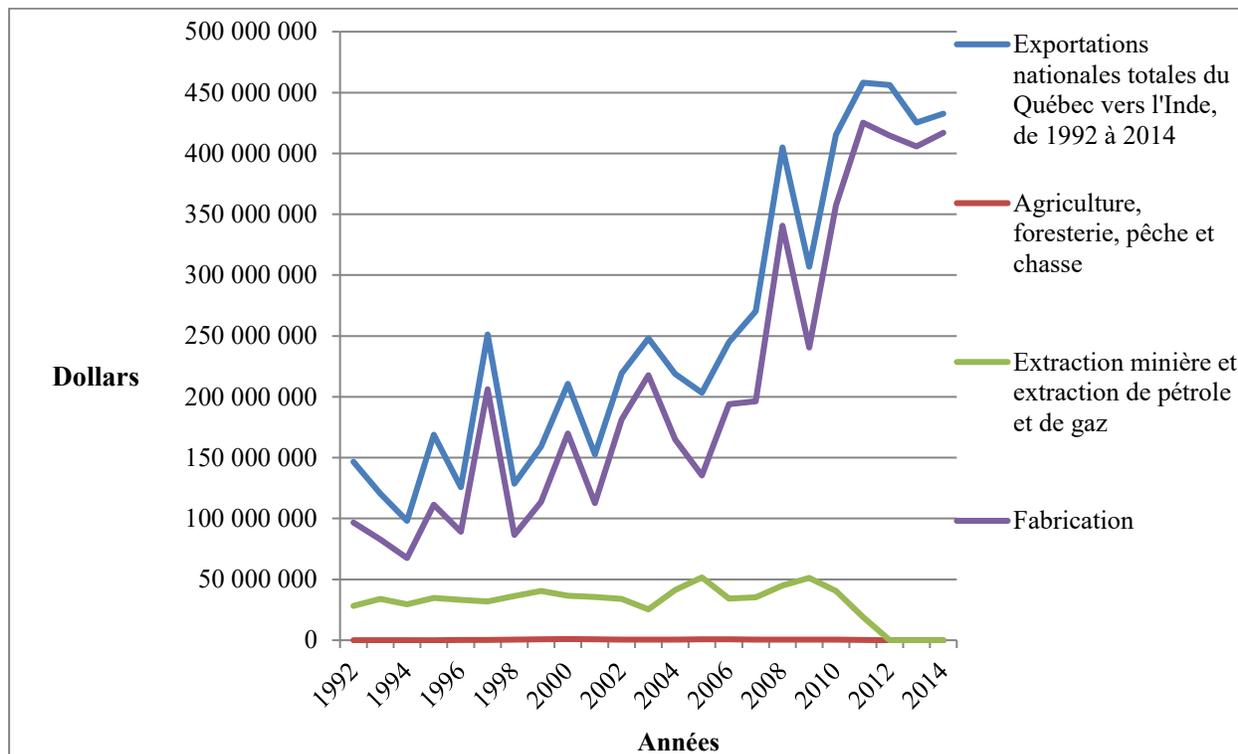
quant à eux, on augmenté de 102 % par année, en moyenne, tandis que l'exportation des produits de l'agriculture a cru de 216 % en moyenne par année. On note également trois variations qui se distinguent des autres dans l'ensemble du tableau 13. Tout d'abord, pour les produits de l'agriculture, les exportations ont augmenté de 2632 % en 2009 par rapport à 2008, et de 1092 % en 2014 par rapport en 2014. Et pour les produits de l'extraction minière, les exportations ont augmenté de 1270 % en 2000 par rapport à 1999. Par ailleurs, les produits de l'agriculture ont toujours été les produits les moins exportés par la Colombie-Britannique en Inde. Par exemple, en 2013, les exportations des produits de l'extraction minière s'élevaient à 341 millions approximativement et celles des produits de la fabrication à 97 millions approximativement, tandis que celles de l'agriculture ne totalisèrent que 57 532 dollars.

3.3.1.6. Comparaison de la nature des exportations par rapport aux exportations des provinces canadiennes vers l'Inde

Afin de voir si la nature des exportations, exportations regroupées selon trois types de catégories, influence les exportations totales, il est nécessaire d'observer la variation de ces dernières les unes par rapport aux autres, et de répondre aux deux questions suivantes : quand les exportations totales augmentent, est-ce que leur variation est fortement liée à un type d'exportations précis, et quelle est la proportion des types d'exportations dans les exportations totales (ce qui permettra de voir si une industrie en particulier est à favoriser pour exporter en Inde). Les réponses à ces deux questions permettront de déterminer si, pour s'insérer dans la croissance indienne, il y a un type d'industrie à privilégier ou s'il y existe des disparités entre les provinces.

Le graphique (graphique 7) ci-dessous montre les exportations totales du Québec et ses exportations divisées selon les trois catégories utilisées ici :

Graphique 7 : Évolution des exportations du Québec vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants



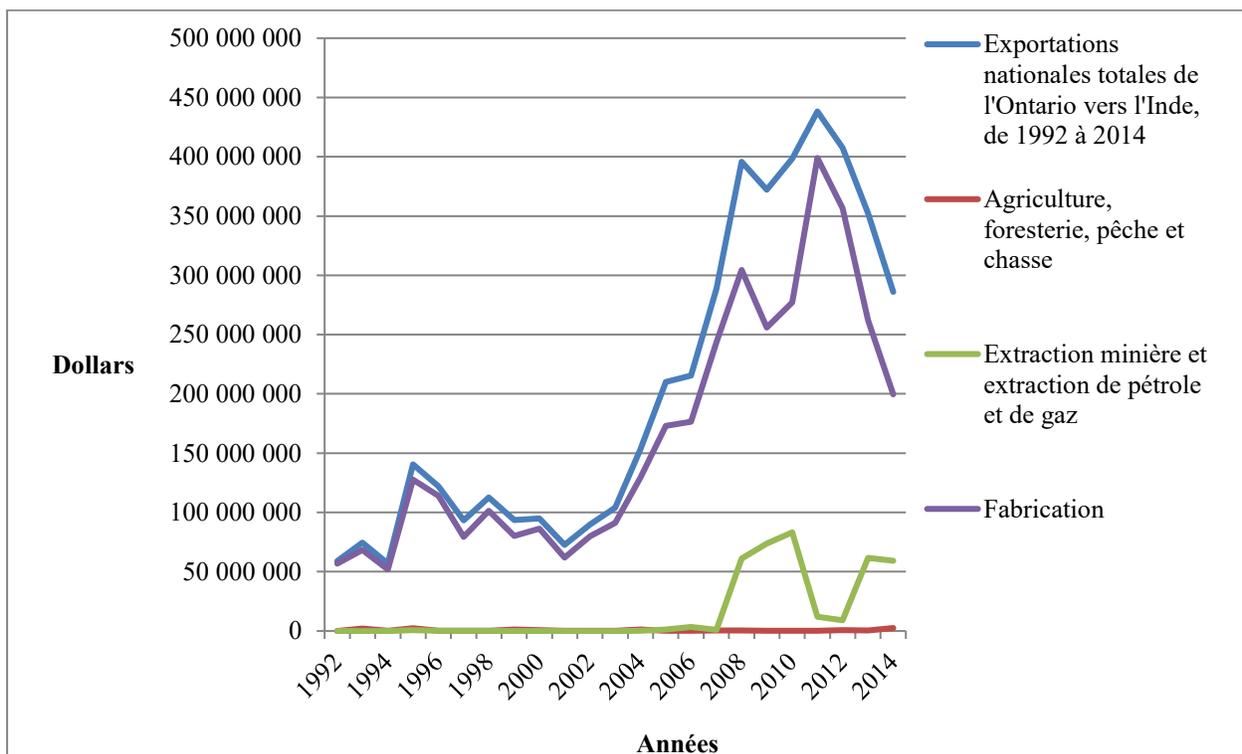
Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Comme il est possible de le constater, simplement en observant le graphique (graphique 7), la variation des exportations liées aux produits de fabrication est fortement liée aux exportations totales : leurs courbes sont sensiblement identiques, à savoir que quand l'une descend de valeur, l'autre descend, et quand l'autre monte, l'autre monte également. Elle pourrait quasiment être superposée, à quelques exceptions près. Quand l'on regarde le lien statistique entre les exportations totales et les catégories d'exportations, c'est seulement avec les exportations de fabrication qu'elles ont une corrélation positive, étant parfaite à un coefficient de 0.99. Le coefficient de détermination s'établit quant à lui à 0.98, soit que la variation d'une variable explique 98 % de la variation de l'autre variable. Pour les exportations de ressources naturelles, le coefficient de corrélation s'établit plutôt à -0.42 et le coefficient de détermination à 0.18, tandis

que les produits de l'agriculture ont un coefficient de corrélation de -0.44 et de détermination de 0.20 par rapport aux exportations totales.

Pour l'Ontario, le graphique (graphique 8) ci-dessous montrent ses exportations totales et ses exportations divisées selon les trois catégories utilisées ici :

Graphique 8 : Évolution des exportations de l'Ontario vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants



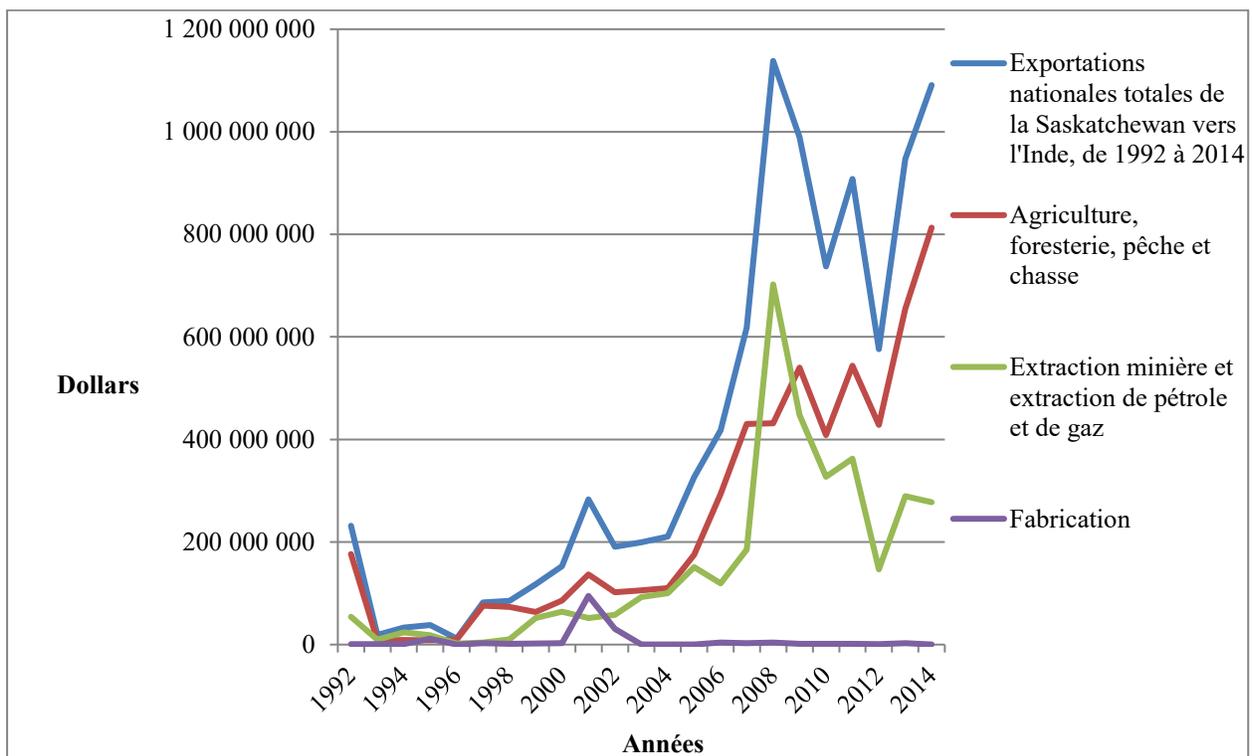
Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-ded.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Il est possible de constater ici aussi que, pour l'Ontario, les biens de fabrication représentent les exportations les plus importantes dans les exportations totales. En effet, leurs deux courbes étant intimement liées, le coefficient de corrélation étant de 0.98, et celui de détermination de 0.96. Cependant, les exportations liées à l'extraction minière sont aussi intimement liées aux exportations totales, comme en témoigne son coefficient de corrélation de 0.70 et son coefficient de détermination de 0.49. Pour ce qui est de la relation entre les exportations totales et les

exportations liées à l'agriculture, le coefficient de corrélation est de 0.11 et le coefficient de détermination est de 0.01.

Pour la Saskatchewan, le graphique (graphique 9) ci-dessous montrent ses exportations totales et ses exportations divisées selon les trois catégories utilisées ici :

Graphique 9 : Évolution des exportations de la Saskatchewan vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants

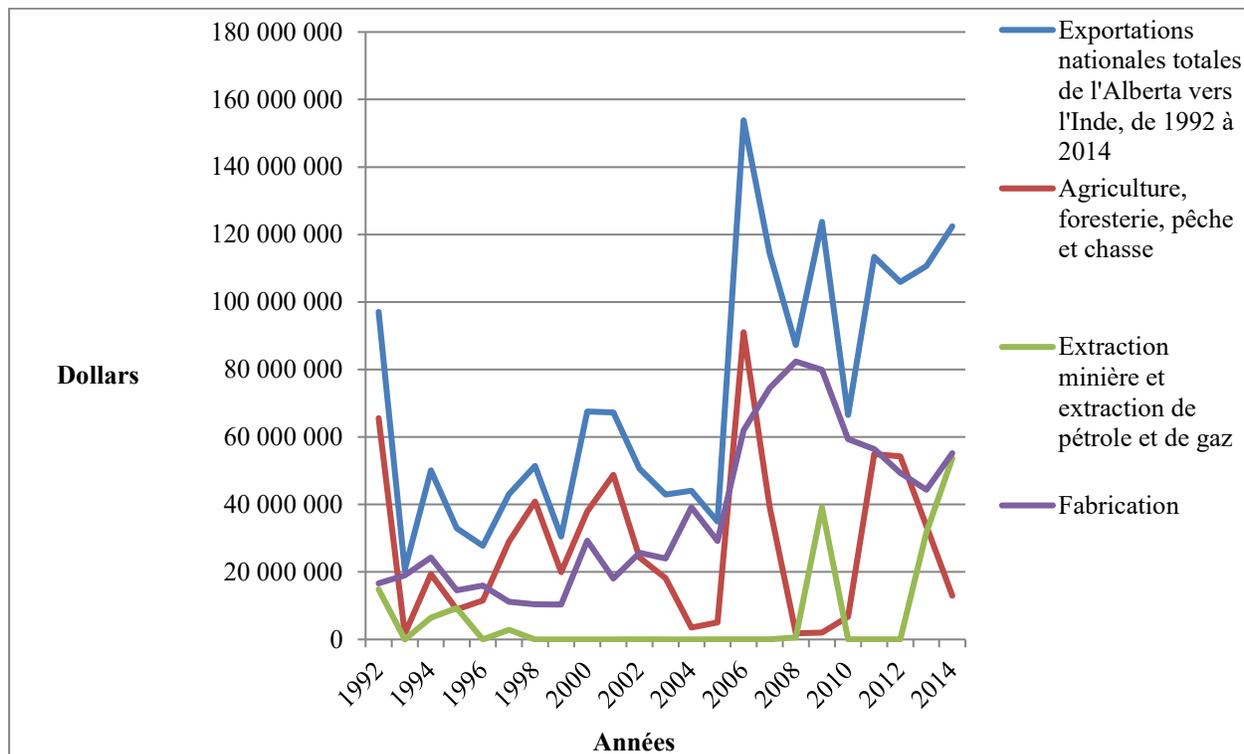


Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Comparativement aux deux autres provinces déjà discutées, il ne s'agit pas des biens de fabrication qui sont déterminants pour les exportations vers l'Inde pour la Saskatchewan, mais plutôt les produits de l'extraction minière et de l'agriculture. En effet, alors que le coefficient de corrélation est de 0.95 et celui de détermination de 0.90 pour l'agriculture, pour les produits de l'extraction minière, son coefficient de corrélation est de 0.91 et son coefficient de détermination est de 0.83. Dans tous les cas, ces coefficients sont considérés comme étant très grands.

Pour l'Alberta, le graphique (graphique 10) ci-dessous montrent ses exportations totales et ses exportations divisées selon les trois catégories utilisées ici :

Graphique 10 : Évolution des exportations de l'Alberta vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants

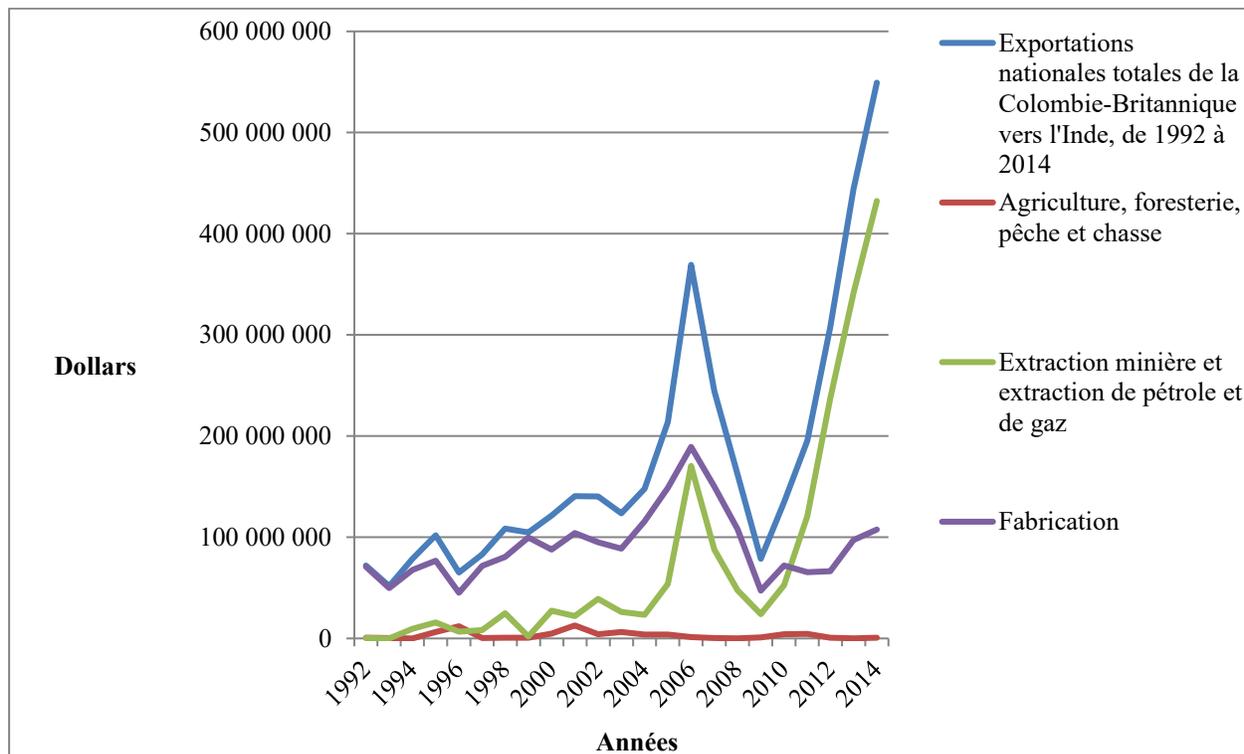


Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

La situation des exportations albertaines est qu'elles ont tous un lien fort avec les exportations totales. En effet, pour les produits de fabrication, les produits de l'extraction minière et les produits de l'agriculture, les coefficients de corrélation avec les exportations totales sont respectivement de 0.75, 0.37 et 0.56, et leurs coefficients de détermination sont de 0.56, 0.14 et 0.32. Ainsi, pour la corrélation, elle est considérée comme grande pour deux coefficients tandis que l'autre est de force moyenne, et pour le coefficient de détermination, ils sont tous considérés comme grands.

Enfin, pour la Colombie-Britannique, le graphique (graphique 11) ci-dessous montrent ses exportations totales et ses exportations divisées selon les trois catégories utilisées ici :

Graphique 11 : Évolution des exportations de la Colombie-Britannique vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants



Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

Alors que le coefficient de corrélation est négatif pour les produits de l'agriculture par rapport aux exportations totales avec un coefficient de -0.31 , ce qui constitue tout de même une corrélation d'intensité moyenne, les coefficients de corrélation des produits de l'extraction minière et de la fabrication sont positifs et élevés, de l'ordre de 0.96 et 0.51 . Pour les coefficients de détermination, ils se situent, pour les trois types d'industries dans l'ordre d'énumération, de 0.09 , 0.93 et 0.26 respectivement. Ainsi, comme le démontre ces chiffres, et en regardant le graphique (graphique 11), il est possible de constater que la courbe des produits de l'extraction minière et des exportations totales sont assez similaires.

Afin de synthétiser les propos tenus ci-dessus et les données mettant en relation les exportations selon les types d'industrie et les exportations totales, le tableau (tableau 14) ici-bas regroupe l'ensemble des coefficients de corrélation et de détermination des exportations des types d'industrie par rapport aux exportations totales :

Tableau 14 : Coefficients de corrélation et des coefficients de détermination des exportations selon le type d'industrie par rapport aux exportations totales des provinces canadiennes vers l'Inde de 1992 à 2014

Types d'industries	Provinces	Coefficients de corrélation	Coefficients de détermination
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Québec	-0.44	0.20
	Ontario	0.11	0.01
	Saskatchewan	0.95	0.90
	Alberta	0.56	0.32
	Colombie-Britannique	-0.31	0.09
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	Québec	-0.42	0.18
	Ontario	0.70	0.49
	Saskatchewan	0.91	0.83
	Alberta	0.37	0.14
	Colombie-Britannique	0.96	0.93
Fabrication	Québec	0.99	0.98
	Ontario	0.98	0.96
	Saskatchewan	-0.11	0.01
	Alberta	0.75	0.56
	Colombie-Britannique	0.51	0.26

Lorsque l'on porte attention aux deux catégories de coefficients utilisés pour mesurer la relation entre une catégorie d'exportation et les exportations totales d'une province donnée, il est possible de constater que pour l'industrie de l'agriculture, la province qui a le lien le plus fort avec ses exportations totales est la Saskatchewan, suivi par l'Alberta. Pour ce qui est de l'industrie de l'extraction minière, le lien le plus fort entre ces exportations et les exportations totales concerne ici la Colombie-Britannique, suivi par la Saskatchewan. Finalement, pour ce qui est des exportations de l'industrie de la fabrication mise en relation avec les exportations totales, c'est le Québec qui arrive en tête, à quasi-égalité avec l'Ontario. À noter que les coefficients de l'Alberta sont aussi très élevés. Donc, quand l'on regarde les coefficients par province, un certain type d'exportation est plus intimement lié (les deux coefficients servant à mesurer la force du lien –ici

le coefficient de corrélation- et à expliquer la variation de la variable dépendante –ici le coefficient de détermination-, en l’occurrence de la valeurs des exportations totales) aux exportations totales de la dite province avec des coefficients élevés par rapport aux autres : pour le Québec il s’agit de l’industrie de la fabrication, pour l’Ontario de l’industrie de la fabrication aussi, pour la Saskatchewan de l’industrie de l’agriculture mais aussi de l’extraction minière pour l’Alberta l’industrie de la fabrication, et pour la Colombie-Britannique de l’industrie de l’extraction minière.

Pour voir s’il y a bel et bien des différences au niveau des exportations des provinces vers l’Inde et confirmer l’importance d’un type d’exportation par province, tel que relevé par les coefficients de corrélation, il est important de regarder la proportion occupée par les trois types de produits sur l’ensemble des exportations par province. Cela permettra de voir si une industrie en particulier se démarque, est à privilégier par les provinces pour tirer profit de la croissance économique indienne. Les trois tableaux (tableau 15 à tableau 17) ci-dessous indiquent, par type d’industrie, la proportion de la valeur des exportations de l’industrie donnée pour une province donnée par rapport à la valeur totale des exportations de cette province de l’année concernée selon les données utilisées plus haut :

Tableau 15 : Proportion des exportations de l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse par rapport aux exportations totales, par province, de 1992 à 2014

Années	Provinces				
	Québec	Ontario	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
1992	-		76%	68%	1%
1993	-	3%	44%		
1994	-		27%	39%	
1995	0%	2%	22%	27%	6%
1996	0%	0%	83%		19%
1997	0%	0%	92%	67%	1%
1998	0%	0%	87%		1%
1999	0%	1%	54%		1%
2000	0%		56%		4%
2001	0%		48%		9%
2002	0%	0%	53%	48%	3%
2003	0%	0%	53%		5%
2004	0%	1%	52%		3%
2005	0%	0%	54%	15%	2%
2006	0%	0%	70%	59%	0%
2007	0%	0%	70%	34%	0%
2008	0%	0%	38%	2%	0%
2009	0%	0%	55%	2%	1%
2010	0%	0%	55%	10%	3%
2011	0%	0%	60%	48%	2%
2012	0%	0%	74%	51%	0%
2013	0%	0%	69%	30%	0%
2014	-	1%	75%	11%	0%
Moyenne	0%	1%	59%	34%	3%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences e Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 15 mars 2016).

Tableau 16 : Proportion des exportations de l'industrie de l'extraction minière et extraction de pétrole et de gaz par rapport aux exportations totales, par province, de 1992 à 2014

Années	Provinces				
	Québec	Ontario	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
1992	-		23%	15%	0%
1993	-	0%	53%		
1994	-		71%	13%	
1995	21%	0%	48%	28%	15%
1996	26%	0%	17%		10%
1997	13%	0%	5%	7%	10%
1998	28%	0%	12%		23%
1999	25%	0%	44%		2%
2000	17%		42%		23%
2001	23%		18%		16%
2002	15%	0%	30%	0%	28%
2003	10%	0%	47%		21%
2004	19%	0%	48%		16%
2005	25%	1%	46%	0%	25%
2006	14%	2%	29%	0%	46%
2007	13%	0%	30%	0%	36%
2008	11%	15%	62%	1%	29%
2009	17%	20%	45%	32%	31%
2010	10%	21%	44%	0%	39%
2011	4%	3%	40%	0%	62%
2012	0%	2%	25%	0%	77%
2013	0%	17%	31%	29%	77%
2014	-	21%	25%	44%	79%
Moyenne	15%	5%	36%	11%	32%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences e Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 15 mars 2016).

Tableau 17 : Proportion des exportations de l'industrie de la fabrication par rapport aux exportations totales, par province, de 1992 à 2014

Années	Provinces				
	Québec	Ontario	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
1992			0%	17%	98%
1993		92%	4%		
1994			2%	48%	
1995	66%	91%	30%	44%	75%
1996	71%	93%	0%		69%
1997	82%	85%	3%	26%	86%
1998	67%	90%	2%		74%
1999	71%	86%	2%		95%
2000	81%		2%		72%
2001	74%		34%		74%
2002	83%	89%	16%	51%	68%
2003	88%	88%	0%		72%
2004	75%	84%	0%		78%
2005	67%	82%	0%	84%	70%
2006	79%	82%	1%	40%	51%
2007	73%	84%	0%	65%	61%
2008	84%	77%	0%	94%	67%
2009	78%	69%	0%	65%	60%
2010	86%	70%	0%	89%	53%
2011	93%	91%	0%	50%	33%
2012	91%	88%	0%	47%	22%
2013	95%	74%	0%	40%	22%
2014		70%	0%	45%	20%
Moyenne	79%	83%	4%	54%	63%

Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences e Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 15 mars 2016).

De ces trois tableaux (tableau 15 à tableau 17), il est possible de constater des tendances. Premièrement, pour l'industrie de l'agriculture, elle constitue, pour la Saskatchewan, une grande part sur l'ensemble de ses exportations vers l'Inde, où elle s'est maintenue, de 1992 à 2014, entre 27 % et 92 %, dont la moyenne est de 59 % par année. Pour l'Alberta, bien que la proportion de l'agriculture soit plus modeste, cette industrie constituait en moyenne 34 % de ses exportations totales. Pour les trois autres provinces, l'agriculture n'est pas vraiment présente, avec des

moyennes de 0 % à 3 %. Deuxièmement, pour l'industrie de l'extraction minière, la Saskatchewan est la province où l'industrie de l'extraction minière est représentée en plus grande proportion, avec une moyenne de 36 % par année, où la Colombie-Britannique la suit de très près, avec une moyenne de 32 % par année. Suivent le Québec (moyenne de 15 % par année), l'Alberta (moyenne de 11 % par année) et l'Ontario (moyenne de 5 % par année). Troisièmement, pour ce qui est de l'industrie de la fabrication, elle représente une grande part des exportations de l'Ontario (moyenne de 83 % par année) et du Québec (moyenne de 79 % par année). Elle représente une proportion moyennement importante pour la Colombie-Britannique (moyenne de 63 % par année) et pour l'Alberta (moyenne de 54 % par année). Pour la Saskatchewan, la proportion des exportations liées à l'industrie de la fabrication sur l'ensemble de ses exportations vers l'Inde est très peu importante, voir quasi-inexistante, avec une moyenne de 4 % annuellement.

Finalement, après avoir regardé la nature du lien qui unit les exportations par industrie avec les exportations totales grâce au coefficient de corrélation et au coefficient de détermination, il est possible d'en venir à la conclusion que pour chaque province canadienne, il y a seulement quelques types d'exportation qui prédominent et ses débouchés en Inde affectent directement les exportations totales vers ce pays. Par exemple, pour le Québec, le coefficient de corrélation pour la fabrication est de 0.99 tandis que les autres coefficients sont négatifs, et ces produits comptent pour 79 % au total. À l'inverse, la Saskatchewan a des coefficients de corrélation de 0.95 pour l'agriculture et de 0.90 pour l'extraction minière, alors que ces produits comptent pour 59 % et 36 % respectivement des exportations totales; comme les coefficients sont forts et que ces exportations comptent relativement pour une bonne part des exportations totales, l'on peut considérer qu'elles sont importantes pour la Saskatchewan. Donc, en mettant en relation les coefficients et les moyennes des produits exportés pour chaque province, on peut affirmer que pour le Québec et l'Ontario, les exportations les plus importantes sont reliées à la fabrication, pour la Saskatchewan, à l'agriculture et l'extraction minière, pour l'Alberta à la fabrication et à l'agriculture, et pour la Colombie-Britannique à l'extraction minière et à la fabrication. Cela n'empêche pas d'autres produits d'avoir une part qui pourrait être considérée comme somme toute importante dans les exportations totales. Mais il y a tout de même un ou deux types précis

de produits qui sont plus exportés selon les provinces, même si les autres produits peuvent prendre une part plus ou moins grande selon les années. Bref, chaque province a trouvé sa niche en Inde exportant un ou des produits différents, dans une proportion qui varie selon la demande indienne. Il n’y a pas un portrait unique ni un type d’exportation qui a été privilégié par une province à une autre. Plutôt, les provinces s’insèrent dans la croissance indienne en fonction de leur « spécialité » et de leurs spécificités propres, que ce soit de produit émanant de l’agriculture, de l’extraction minière ou de la fabrication.

3.3.2. La diaspora par province

Il est maintenant temps de jeter un coup d’œil à la diaspora indienne dans les provinces canadiennes concernées. Pour ce faire, nous observerons le nombre de diasporiques indiens dans chacune des provinces en 1991 et 2011, années où il y a eu un recensement effectué par Statistique Canada, afin d’y observer la variation. À noter que les gens faisant partie de la diaspora indienne peuvent être nés en Inde ou au Canada. Ainsi, afin de collecter, nous nous référerons aux données liées aux « origines ethniques » telles que compilées par Statistique Canada²⁸³. À noter que pour les exportations des provinces vers l’Inde, les données n’étant pas disponibles pour l’année 1991, les données de 1992 seront plutôt utilisées ici.

3.3.2.1. Le Québec

Le tableau (tableau 18) suivant indique le nombre de diasporiques indiens au Québec, en plus des

²⁸³ Les données sur le nombre d’immigrants, par province, sont tirées des sources suivantes : STATISTIQUE CANADA. *Ensembles de données du Programme du Recensement de la population, [en ligne], 13 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/datasets/index-fra.cfm> (page consultée le 14 mai 2016* et STATISTIQUE CANADA. *Profil de l’ENM, 2011, [en ligne], 27 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (page consultée le 18 décembre 2015).*

exportations totales réalisées, pour les années mentionnées :

Tableau 18 : Diaspora indienne au Québec et exportations du Québec vers l'Inde

Années	Nombre de diasporiques indiens	Exportations en milliers de dollars constants
1991 (1992 pour les exportations)	17 460	146 647
2011	48 535	458 108
Variation de 2011 par rapport à 1991	178%	212%

Sources: GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 9 mai 2016), STATISTIQUE CANADA. *Ensembles de données du Programme du Recensement de la population*, [en ligne], 13 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/datasets/index-fra.cfm> (page consultée le 14 mai 2016) et STATISTIQUE CANADA. *Profil de l'ENM, 2011*, [en ligne], 27 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (page consultée le 18 décembre 2015).

Comme il est possible de le constater, alors qu'il y avait plus de 17 460 diasporiques indiens en 1991, ils étaient plus de 48 535 en 2011. Cela représente une augmentation de 178 %. Quant aux exportations, elles ont passé de 146 millions de dollars à 458 millions de dollars, approximativement, ce qui constitue une augmentation de 212 %. Ainsi, l'on constate que les deux variables, soit le nombre de diasporiques et les exportations, ont augmenté mais dans des proportions différentes.

3.3.2.2. L'Ontario

Le tableau (tableau 19) suivant indique le nombre de diasporiques indiens en Ontario, en plus des exportations totales réalisées, pour les années mentionnées :

Tableau 19 : Diaspora indienne en Ontario et exportations de l'Ontario vers l'Inde

Années	Nombre de diasporiques indiens	Exportations en milliers de dollars constants
1991 (1992 pour les exportations)	172 960	59 056
2011	678 465	438 192
Variation de 2011 par rapport à 1991	292%	642%

Sources: GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 9 mai 2016), STATISTIQUE CANADA. *Ensembles de données du Programme du Recensement de la population*, [en ligne], 13 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/datasets/index-fra.cfm> (page consultée le 14 mai 2016) et STATISTIQUE CANADA. *Profil de l'ENM, 2011*, [en ligne], 27 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (page consultée le 18 décembre 2015).

Le nombre de diasporiques indiens est passé de 172 960 personnes en 1991 pour atteindre 678 465 personnes en 2011, ce qui représente une hausse de 292 %. Les exportations, elles, ont augmenté de plus de 642 % de 1991 à 2011, passant de 59 millions de dollars à 438 millions de dollars approximativement. Ainsi, les deux variables ont eu des augmentations, mais celle des exportations est largement plus importante que celle du nombre de diasporiques, étant deux fois plus élevée.

3.3.2.3. La Saskatchewan

Le tableau (tableau 20) suivant indique le nombre de diasporiques indiens en Saskatchewan, en plus des exportations totales réalisées, pour les années mentionnées :

Tableau 20 : Diaspora indienne en Saskatchewan et exportations de la Saskatchewan vers l'Inde

Années	Nombre de diasporiques indiens	Exportations en milliers de dollars constants
1991 (1992 pour les exportations)	2 380	231 781
2011	7 825	907 813
Variation de 2011 par rapport à 1991	229%	292%

Sources: GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 9 mai 2016), STATISTIQUE CANADA. *Ensembles de données du Programme du Recensement de la population*, [en ligne], 13 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/datasets/index-fra.cfm> (page consultée le 14 mai 2016) et STATISTIQUE CANADA. *Profil de l'ENM, 2011*, [en ligne], 27 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (page consultée le 18 décembre 2015).

Alors que le nombre de diasporiques indiens était de 2 380 personnes en 1991, il est passé à 7 825 personnes en 2011, ce qui constitue une augmentation de 229 %. Pour les exportations, elles sont passées de 231 millions de dollars à 907 millions de dollars approximativement de 1991 à 2011, représentant une hausse de 292 %.

3.3.2.4. L'Alberta

Le tableau (tableau 21) suivant indique le nombre de diasporiques indiens en Alberta, en plus des

exportations totales réalisées, pour les années mentionnées :

Tableau 21 : Diaspora indienne en Alberta et exportations de l'Alberta vers l'Inde

Années	Nombre de diasporiques indiens	Exportations en milliers de dollars constants
1991 (1992 pour les exportations)	32 240	97 092
2011	125 105	113 390
Variation de 2011 par rapport à 1991	288%	17%

Sources: GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tldo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 9 mai 2016), STATISTIQUE CANADA. *Ensembles de données du Programme du Recensement de la population*, [en ligne], 13 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/datasets/index-fra.cfm> (page consultée le 14 mai 2016) et STATISTIQUE CANADA. *Profil de l'ENM, 2011*, [en ligne], 27 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (page consultée le 18 décembre 2015).

L'on constate que le nombre de diasporiques indiens a augmentée de 1991 à 2011, passant de 32 240 à 125 105 personnes, ce qui constitue une hausse de 288 %. Cependant, bien que les exportations aient augmenté de 1991 à 2011, passant d'approximativement 97 millions de dollars à 113 millions de dollars, ce qui constitue une hausse de 17 %, cette variation est inférieure à celle du nombre de diasporiques. Ainsi, les exportations ont moins augmenté que le nombre de diasporiques au cours de la période 1991-2011.

3.3.2.5. La Colombie-Britannique

Le tableau (tableau 22) suivant indique le nombre de diasporiques indiens en Colombie-Britannique, en plus des exportations totales réalisées, pour les années mentionnées :

Tableau 22 : Diaspora indienne en Colombie-Britannique et exportations de la Colombie-Britannique vers l'Inde

Années	Nombre de diasporiques indiens	Exportations en milliers de dollars constants
1991 (1992 pour les exportations)	89 265	72 069
2011	274 065	195 439
Variation de 2011 par rapport à 1991	207%	171%

Sources: GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tldo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 9 mai 2016), STATISTIQUE CANADA. *Ensembles de données du Programme du Recensement de la population*, [en ligne], 13 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/datasets/index-fra.cfm> (page consultée le 14 mai 2016) et STATISTIQUE CANADA. *Profil de l'ENM, 2011*, [en ligne], 27 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (page consultée le 18 décembre 2015).

Alors que le nombre de diasporiques de la Colombie-Britannique a augmenté de 207 % de 1991 à 2011, passant de 89 265 individus à 274 065 individus, les exportations ont également augmenté, passant d'approximativement 72 millions de dollars à 195 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 171 %.

3.3.2.6. Comparaison de la diaspora indienne par rapport aux exportations des provinces canadiennes vers l'Inde

À la lumière de ces chiffres, l'on peut penser que la diaspora a possiblement dans une certaine influencé les exportations, puisque dans le cas de trois provinces sur cinq, alors que la diaspora a augmenté, les exportations des provinces concernées ont de façon plus importantes en terme de pourcentage. Cependant, dans le cadre de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, leurs exportations n'ont pas augmenté avec la même intensité, étant inférieures à l'augmentation du nombre de diasporiques. Deux raisons peuvent alors justifier que la diaspora a eu une influence sur les exportations, mais que cette influence est légère. D'une part, les résultats obtenus par l'Alberta et la Colombie-Britannique sont différents de ceux des autres provinces, ce qui fait qu'ils ne confirment pas automatiquement que plus il y a de diasporiques, plus les exportations augmentent à tout le moins au même niveau. D'autres parts, bien que les exportations aient augmenté tout comme la diaspora pour trois provinces sur cinq, les augmentations des exportations ne sont pas similaires à celles de la diaspora. En effet, dans le cas de ces trois provinces, les pourcentages de variation sont réellement plus élevés pour les exportations que pour la diaspora. Si les pourcentages avaient été relativement identiques quant aux variations, et ce, pour chacune des provinces, cela aurait confirmé qu'il existe bel et bien un lien entre les deux variables. Cependant, comme les pourcentages, bien qu'ils soient tous positifs, soient différents entre les exportations et la diaspora, le lien ne peut pas être établi aussi clairement. Ainsi, comme plusieurs auteurs mentionnent que la diaspora peut influencer les exportations, l'analyse des présents résultats démontent qu'elle peut bel et bien les influencer, mais de façon peu importante comme expliqué ci-dessus.

De plus, l'analyse des résultats porte à croire que dans le cas des provinces canadiennes avec l'Inde, la diaspora a peu très peu d'influence diplomatique puisque des provinces ont moins de

diasporiques que d'autres, mais exportent davantage vers l'Inde. C'est notamment le cas de la Colombie-Britannique qui, en 2011, avait 274 065 diasporiques indiens et exportait pour environ 195 millions de dollars en Inde. Pourtant, le Québec, qui ne comptait que 48 535 diasporiques, soit quatre fois moins que la Colombie-Britannique, a pourtant exporté pour approximativement 458 millions de dollars, soit le double de cette dernière. De plus, la différence est marquée de façon plus nette lorsque l'on compare la situation de la Saskatchewan à l'ensemble des autres provinces. En effet, alors qu'elle est la province qui compte le moins de diasporiques indiens, avec un total de 7 825 individus en 2011, elle est pourtant celle qui exporte le plus vers l'Inde avec des exportations totalisant 907 millions de dollars approximativement. Si on la compare avec l'Ontario, qui a exporté environ 438 millions, la différence est plus marquée : la Saskatchewan a exporté le double des exportations de l'Ontario, avec un nombre de diasporiques représentant 1,15 % du nombre de diasporiques en Ontario. Si l'on compare la Saskatchewan avec la Colombie-Britannique, les résultats sont tout aussi clairs : en se référant aux tableaux (tableau 18 au tableau 22) ci-dessus, l'on constate que la Saskatchewan exporte près de cinq fois plus que la Colombie-Britannique avec un nombre de diasporiques représentant 2,86 % du nombre de diasporiques en Colombie-Britannique pour l'année 2011. Notons aussi la situation du Québec comparativement à celle de l'Ontario où, en 2011, le Québec avait 48 535 diasporiques indiens et l'Ontario, 678 465 diasporiques, mais que le Québec exportait davantage malgré une diaspora moins imposante : l'Ontario a exporté environ 438 millions de dollars alors que celles du Québec étaient d'environ 458 millions de dollars. Bref, il est possible que la diaspora favorise le commerce et les exportations, tel qu'énoncé par les auteurs mentionnés plus haut, mais à la lumière des présents résultats, nous ne pouvons qu'affirmer que la diaspora influence très peu les exportations des provinces canadiennes vers l'Inde.

3.3.3. La proximité géographique des provinces par rapport à l'Inde

Dans cette section, il sera question de la proximité géographique des provinces par rapport à l'Inde afin de voir si cette proximité joue un rôle favorable ou, à l'inverse, défavorable pour leurs exportations envers l'Inde. En d'autres termes, est-ce que la proximité géographique influence la capacité exportatrice des provinces. L'analyse ci-dessous permettra de voir si les provinces sont

avantagées par la distance par rapport à l'Inde ont des exportations plus importantes que les autres.

3.3.3.1. Le Québec

Le Québec, de par sa position géographique par rapport à l'ensemble canadien, est favorisé par rapport aux relations commerciales qu'il entretient avec les États-Unis, et historiquement l'Europe. D'ailleurs, la *Politique internationale du Québec* cible précisément les États-Unis et particulièrement la France comme étant ses deux partenaires stratégiques dans le monde de par leur proximité historique et culturelle et leur intérêt économique²⁸⁴. En ce qui concerne les États-Unis, plusieurs facteurs expliquent le développement de cette relation, soit la proximité géographique, l'entrée en vigueur de l'Accord de Libre-échange Nord-Américain (ALENA), ainsi que la gestion de problématiques communes comme celles touchant la côte Atlantique ou l'axe des Grands-Lacs et du fleuve St-Laurent²⁸⁵. En ce qui a trait à l'Europe, où le Québec y délègue des représentants depuis plus de 50 ans, la présence du fleuve St-Laurent et son accès direct à l'océan Atlantique constitue un moteur de développement dans ses échanges avec le territoire européen pour le transport de marchandises²⁸⁶. Le Québec s'est d'ailleurs dotée d'une politique de transport maritime et fluvial comme le transport maritime joue un « rôle stratégique prépondérant. ²⁸⁷» D'ailleurs, le fleuve St-Laurent est principalement utilisé pour le transport de marchandises, ayant un total de 3 700 kilomètres de voies navigables de l'Atlantique jusqu'aux Grands-Lacs, pénétrant ainsi dans le continent nord-américain²⁸⁸. D'ailleurs, « [c]ette route maritime est le plus court chemin entre l'Europe et le cœur de l'Amérique, deux des zones les

²⁸⁴ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe 2012-2015*, [en ligne], 2012, https://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/strategie_quebec-europe.pdf (page consultée le 6 avril 2016) p. 6

²⁸⁵ M.T. BOUCHER et N. MICHAUD. « Les relations internationales du Québec comparées », *L'État québécois en perspective*, L'Observatoire de l'administration publique-ENAP, [en ligne], Automne 2006, http://cerberus.enap.ca/Observatoire/docs/Etat_quebecois/a-relations-internationales.pdf (page consultée le 7 avril 2016) p. 26.

²⁸⁶ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Politique de transport maritime et fluvial [...] », [s.d.], p.1 et M.T. BOUCHER et N. MICHAUD. « Les relations internationales du Québec comparées », automne 2006, p.25 et GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe 2012-2015*, 2012, p. 6

²⁸⁷ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Politique de transport maritime et fluvial [...] », [s.d.], p. 1.

²⁸⁸ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Politique de transport maritime et fluvial [...] », [s.d.], p. 1-4.

plus industrialisées au monde.²⁸⁹» Encore aujourd’hui, l’Europe est perçue comme étant un endroit stratégique pour le gouvernement du Québec où il est nécessaire d’être actif et présent²⁹⁰. Comme mentionné plus haut, il s’agit particulièrement de la France, où les deux États entretiennent des relations autant sur le plan économique que sur le plan culturel ou de l’éducation et où cette relation est décrite comme en étant une privilégiée²⁹¹. Bref, le Québec fût historiquement tourné vers les États-Unis, mais aussi vers l’Europe, ce qui le distingue des autres provinces canadiennes²⁹². D’ailleurs, le Québec exportait plus que tout autre province vers l’Europe au cours des décennies 1990, 2000 et jusqu’à aujourd’hui²⁹³. C’est aussi la province la plus défavorisée géographiquement lorsque les coûts de transports affectent les exportations vers l’Inde. Néanmoins, ce désavantage géographique (et historique) des exportations affectent peu la croissance des exportations si on compare le Québec et l’Ontario et même la Colombie-Britannique.

3.3.3.2. L’Ontario

L’Ontario, de par les Grands-Lacs, a un accès privilégié avec les États-Unis. En effet, la route de l’Atlantique jusqu’aux Grands Lacs est navigable durant neuf mois par année, excluant les mois de janvier, de février et de mars. De ce fait, le système des Grands Lacs est d’une distance de 3700 kilomètres de l’Atlantique jusqu’à sa tête. Ainsi, de par son accessibilité via le mode de transport maritime, l’Ontario, bien que les États-Unis occupent la première destination de ses exportations, a aussi un accès privilégié et facilitant pour commercer avec l’Europe²⁹⁴.

²⁸⁹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Politique de transport maritime et fluvial [...] », [s.d.], p. 4.

²⁹⁰ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Stratégie du gouvernement du Québec à l’égard de l’Europe 2012-2015*, 2012, p. 5.

²⁹¹ M.T. BOUCHER et N. MICHAUD. « Les relations internationales du Québec comparées », automne 2006, p.25 et GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Stratégie du gouvernement du Québec à l’égard de l’Europe 2012-2015*, 2012, p. 6

²⁹² M. RIOUX. *Les relations transatlantiques : de la relation privilégiée au dialogue à reconstruire, une vue d’ensemble*, [en ligne], [s.d.], http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Fiche_Transat0.pdf (page consultée le 25 avril 2016) p. 1.

²⁹³ GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », août 2013.

²⁹⁴ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Politique de transport maritime et fluvial [...] », [s.d.], p.1 et GOUVERNEMENT DU CANADA. « Ontario : Voici pourquoi l’Ontario est votre prochaine grande idée », *Le Service des délégués commerciaux du Canada*, [en ligne], 21 mars 2016, <http://www.international.gc.ca/investors-investisseurs/cities-villes/ontario/ontario.aspx?lang=fra> (page consultée le 1 avril 2016).

3.3.3.3. La Saskatchewan

Les infrastructures en place jouent un rôle primordial dans les échanges internationaux, favorisant ainsi le commerce et les échanges. Il y a de ce fait trois types de transport possible pour exporter des marchandises, soit le transport maritime, le transport terrestre ou le transport aérien. De ce fait peu importe le moyen de transport utilisé, les exportateurs doivent assumer différents coûts pour exporter leurs marchandises, et différents facteurs déterminent les coûts associés au transport. Par exemple, la qualité des infrastructures de transport ou encore le type de produits exportés influence le coût. Cependant, l'éloignement des marchés et les caractéristiques liées à la géographie ont aussi un rôle à jouer : « [e]n moyenne les coûts de transport des pays sans littoral sont de 50 pour cent plus élevés que ceux des économies côtières équivalentes.²⁹⁵ ». Ainsi, malgré ces éléments défavorables, la Saskatchewan a toujours exporté en plus grande partie aux États-Unis de façon constante, mais la proportion du commerce vers son voisin du Sud est plus grande depuis les années 2000, alors que les exportations vers l'Asie prenaient une place plus importante au cours des années 1990 comparativement aux années 2000²⁹⁶.

3.3.3.4. L'Alberta

Comme la Saskatchewan, l'Alberta est enclavée, n'étant pas à proximité d'un cours d'eau navigable. Ainsi, son marché traditionnel est vers les États-Unis. L'Alberta fait entre autre partie du regroupement *Pacific NorthWest Economic Region* visant à améliorer les relations commerciales entre les États avoisinant la côte du Pacifique. De ce fait, les exportations albertaines se dirigeant aux États-Unis représentant environ 90 % de l'ensemble de ses exportations, ce pays est définitivement un des principaux partenaires internationaux de la province. D'autant plus que 60 % du tourisme albertain et des investissements étrangers provient des États-Unis. Donc, « [l]'intégration sans cesse croissante des marchés nord-américains

²⁹⁵ ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE. « L'infrastructure dans le commerce et le développement économique », *Rapport sur le commerce mondial 2004*, [en ligne], 2004, https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/anrep_f/wtr04_2b_f.pdf (page consultée le 17 avril 2016) p. 119.

²⁹⁶ GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », août 2013.

renforce d'ailleurs de manière significative l'importance du rôle des États-Unis par rapport aux politiques de l'Alberta.²⁹⁷»

3.3.3.5. La Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique constitue, en tant qu'État côtier de l'Océan Pacifique, une fenêtre canadienne vers les marchés asiatiques. Il faut remonter au 17^{ième} siècle pour cibler l'origine de ce commerce avec l'Asie où les peaux de loutres de mer étaient envoyées en Chine pour y être vendues. Puis, la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique, arrivée à Vancouver en 1887, permit d'augmenter considérablement le commerce du Canada avec les pays de l'Asie de l'Est et des États du Pacifique. Le Canal de Panama, ouvert en 1914, favorisa également le commerce de Vancouver²⁹⁸. Bref, la province a une fenêtre commerciale directe en direction de la région asiatique :

La Colombie-Britannique [...] dispose d'un emplacement stratégique le long de la côte pacifique du Canada, ce qui place la province au carrefour des routes commerciales en direction de l'Asie-Pacifique et de l'Amérique du Nord. [...] Les entreprises qui tirent profit des ports de la [Colombie-Britannique] bénéficient de la route maritime reliant l'Asie à l'Amérique du Nord la plus courte [...].²⁹⁹

3.3.3.6. Comparaison de la proximité géographique des provinces canadiennes avec l'Inde par rapport aux exportations des provinces vers l'Inde

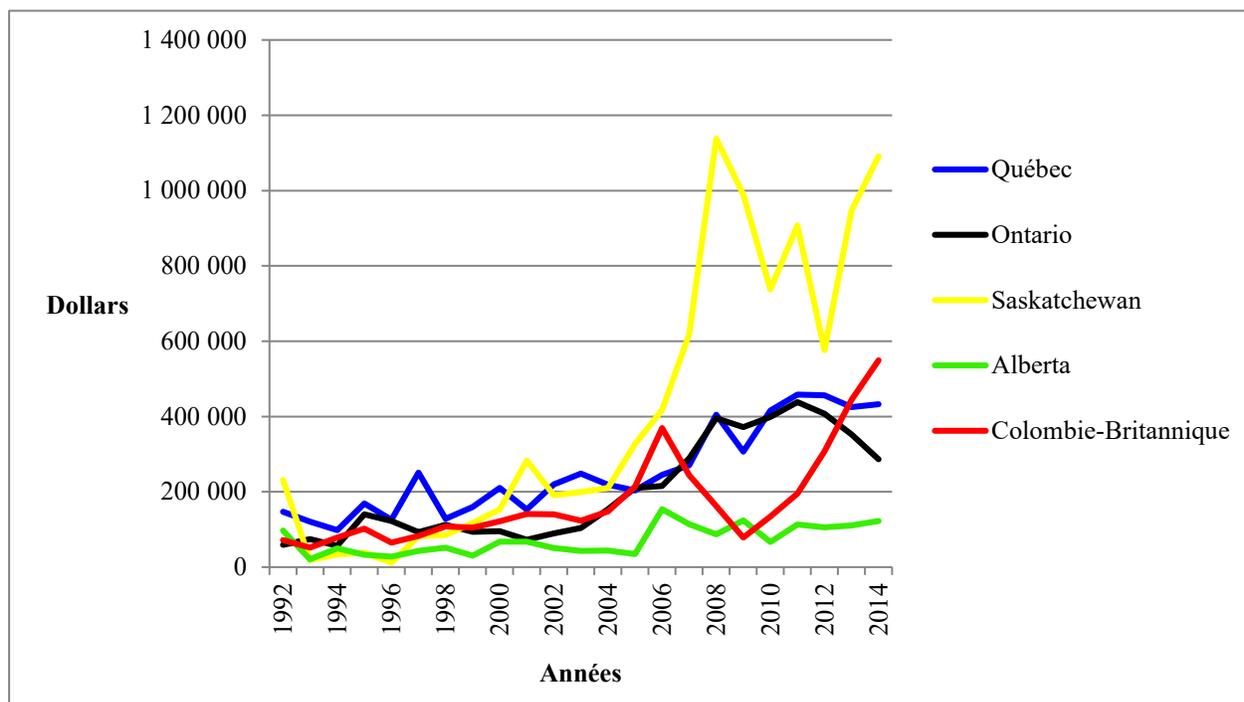
En jetant un regard sur les exportations des provinces, il sera possible de voir si celles-ci sont cohérentes avec les orientations naturelles de leurs exportations, comme mentionné plus haut, soit en fonction de leur emplacement géographique. Voici donc le graphique (graphique 12) des exportations des provinces canadiennes, utilisé plus haut :

²⁹⁷ M.T. BOUCHER et N. MICHAUD. « Les relations internationales du Québec comparées », automne 2006, p. 27.

²⁹⁸ MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE. « 10. De vastes horizons : La porte d'entrée du Pacifique », *Visite de la salle du Canada*, [en ligne], [s.d.], <http://www.museedelhistoire.ca/cmcc/exhibitions/hist/phase2/mod10f.shtml> (page consultée le 19 avril 2016)

²⁹⁹ GOUVERNEMENT DU CANADA « La Colombie-Britannique : le Canada commence ici », *Le Service des délégués commerciaux du Canada*, [en ligne], 18 mars 2016, http://www.international.gc.ca/investors-investisseurs/cities-villes/west-ouest/british_columbia-colombie_britannique.aspx?lang=fra (page consultée le 18 avril 2016).

Graphique 12 : Exportations totales du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants



Source : GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

En se fiant aux marchés traditionnels d'exportations et à la proximité géographique avec l'Inde, la Colombie-Britannique est favorisée de par sa position géographique puisqu'elle a une fenêtre directe sur l'océan Pacifique, pouvant donc exporter des produits en Inde par bateau de façon directe. L'Alberta et la Saskatchewan étant enclavées, elles doivent emprunter des voies de transport non-maritime pour exporter vers l'Inde. Cela occasionne des coûts. L'Ontario et le Québec, malgré une voie maritime, les Grands Lacs et le Fleuve St-Laurent, sont désavantagés puisqu'ils sont séparés de l'Inde par l'Océan Atlantique, d'une part, et par des territoires continentaux, ce qui occasionne des coûts de transports plus importants. Cependant, en se fiant aux exportations, on constate que la Colombie-Britannique n'est pourtant pas la province qui exporte le plus malgré sa situation géographique avantageuse. En effet, selon les années, une ou des provinces réalisaient toujours une meilleure performance qu'elle; la Colombie-Britannique n'occupait pour le mieux que le second rang. Par exemple, elle a exporté approximativement, en 2006, 369 millions de dollars de produits, tandis que la Saskatchewan a exporté pour 417 millions de dollars. Mais, en 2009, toutes les provinces ont exporté davantage que les 78 millions

de la Colombie-Britannique, soit 306 millions pour le Québec, 372 millions pour l'Ontario, 989 millions pour la Saskatchewan, et 123 millions pour l'Alberta. De plus, on pourrait croire que le Québec et l'Ontario, de par leur accès au Fleuve St-Laurent, sont privilégiés comparativement aux provinces enclavées que sont la Saskatchewan et l'Alberta. Cependant, à partir de 2005, la Saskatchewan a, à chaque année, exportée davantage que le Québec ou l'Ontario. Bref, à la lumière de ces résultats, il est possible de conclure que la proximité géographique a très peu d'influence sur les capacités exportatrices des provinces canadiennes vers l'Inde.

Conclusion

Comme il a été démontré plus haut, les États subétatiques sont présents sur la scène internationale afin de faire valoir leurs intérêts économiques, culturels et stratégiques via le développement d'activités diplomatiques, que ce soit de la microdiplomatie, de la protodiplomatie ou de la paradiplomatie. C'est notamment le cas des provinces canadiennes, où elles poursuivent une diplomatie en parallèle à celles des États centraux. De ce fait, les gouvernements subétatiques peuvent être présents sur la scène internationale, et plusieurs facteurs peuvent influencer leurs relations économiques et commerciales. Il est alors pertinent de savoir si l'activisme diplomatique influence les capacités exportatrices des gouvernements subétatiques, ou si les exportations sont influencées par d'autres facteurs, soit la nature de ces exportations, la diaspora ou la proximité géographique. Ainsi, le mémoire tente de déterminer si l'activisme diplomatique des provinces canadiennes est un facteur déterminant pour augmenter leurs capacités exportatrices vers l'Inde.

Pour répondre à cette question, les exportations des provinces ont été mises en relation avec les facteurs mentionnés ci-dessus, soit l'activisme diplomatique, la nature des exportations, la diaspora et la proximité géographique. Pour ce qui est de l'activisme diplomatique, elle a très peu d'influence sur le taux de croissance annuel des exportations des provinces canadiennes en Inde puisque même en réalisant de l'activisme à compter de 2006, le taux de croissance annuel en moyenne des exportations du Québec n'est pas supérieur à celui avant qu'il ne réalise de l'activisme, en plus que certaines provinces, même en ne réalisant que très peu d'activisme, exportent davantage que le Québec et que leur croissance des exportations est supérieure à celle du Québec. Donc, selon la méthodologie actuelle, il n'est pas possible de conclure que l'activisme diplomatique du Québec est probant quant à la croissance de ses exportations. Pour ce qui est de la nature des exportations, il n'y a pas un type précis de produits exportés en Inde pour toutes les provinces; au contraire, chacune de ces provinces a trouvé sa niche en ce qui à trait au type de produits exportés en plus grande quantité en Inde. La nature des exportations est donc importante dans la mesure où elle comble la demande indienne; les exportations des provinces étant dans une proportion différente pour chaque province en fonction de cette demande. Pour la diaspora, elle influence peu les exportations puisque bien que les exportations aient augmenté,

tout comme le nombre d'Indiens, pour trois provinces sur cinq, le fait que les exportations de l'Alberta et de la Colombie-Britannique n'aient pas augmenté comme l'a été le nombre d'Indiens en son sol ait augmenté vient amoindrir les résultats. En plus, pour les trois provinces en question, le fait la variation des exportations soit plus importante que la variation du nombre d'Indiens fait en sorte que nous en venons à la conclusion qu'il n'y a peut-être pas de lien aussi clair entre les deux variables. De plus, des provinces comme la Saskatchewan ou le Québec ont peu de diasporiques comparativement à d'autres, mais pourtant, leurs exportations vers l'Inde sont plus importantes. Pour la proximité géographique, ce facteur influence très peu les exportations puisque, par exemple, les provinces qui n'ont pas d'accès direct au marché indien exportent davantage que la province qui est plutôt avantagée par la géographie, soit la Colombie-Britannique.

Ce mémoire s'avère pertinent dans la mesure où, en appliquant la méthodologie utilisée par les auteurs cités plus haut et utilisée dans les études traitant de l'activisme diplomatique, le résultat obtenu s'approche plutôt de celui obtenu par ceux qui affirment que l'activisme diplomatique est négligeable. Cependant, il ne doit pas porter un jugement sur l'utilité de l'activisme diplomatique réalisé. Au contraire, il existe plusieurs subtilités pour mesurer les résultats d'une mission commerciale ou d'un bureau permanent en Inde, par exemple. Ainsi, peut-être que ces actions se sont avérées pertinentes ou non selon un contexte donné. Par exemple, elles ont peut-être permis d'augmenter les exportations d'un produit en particulier au cours d'une année où le marché était moins favorable, mais dans le cas contraire, pour un autre produit dans un autre contexte, cela n'a pas permis d'hausser les exportations de façon globale. Ou encore, peut-être que le bureau en Inde a permis à un entrepreneur québécois de répondre plus facilement à la demande d'un client indien en lui exportant des biens, mais qu'à l'inverse, un autre entrepreneur n'a pas eu besoin des services offerts par le bureau pour exporter à ses clients. Donc, les résultats plus haut ne démontrent pas un jugement sur l'efficacité de l'activisme diplomatique réalisée puisque cette variable était mise en relation uniquement avec les exportations, et ce, en observant la croissance annuelle moyenne sur des périodes pré et post – activisme diplomatique. Pour ce faire, la réalisation d'une autre recherche s'avérerait pertinente afin de réaliser des entrevues avec des acteurs impliqués dans l'activisme, soit principalement des entrepreneurs qui ont participé aux

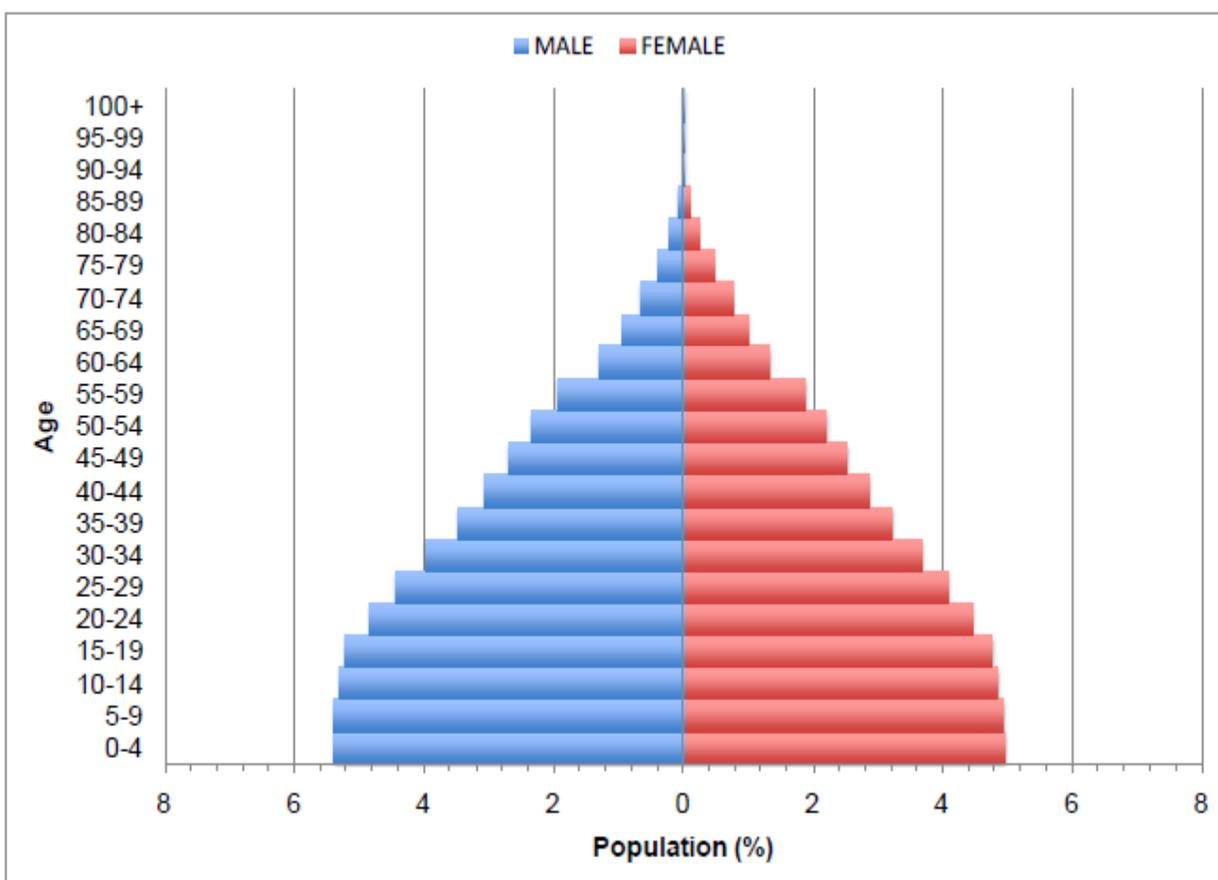
missions commerciales ou qui ont eu à traiter avec le bureau du Québec pour ainsi avoir leurs opinions. Par exemple, si la majorité des acteurs indiqueraient que sans l'activisme du Québec, ils n'auraient pas pu exporter vers l'Inde, cela signifierait que l'activisme du Québec a été utile à certains égards, ou l'inverse dans le cas contraire et ce, toujours selon la méthodologie utilisée. Bref, ce mémoire permet de conclure que selon la méthodologie actuelle, l'activisme du Québec n'est pas probant quant à la croissance des exportations, et que ni l'activisme ni les autres facteurs analysés dans le mémoire, toujours selon la méthodologie utilisée, ne constituent des facteurs qui influencent les capacités exportatrices des provinces canadiennes en Inde.

Annexe 1 : Répartition de la population selon les différents groupes d'âges pour les années 2010, 2030 et 2050

*Légende :

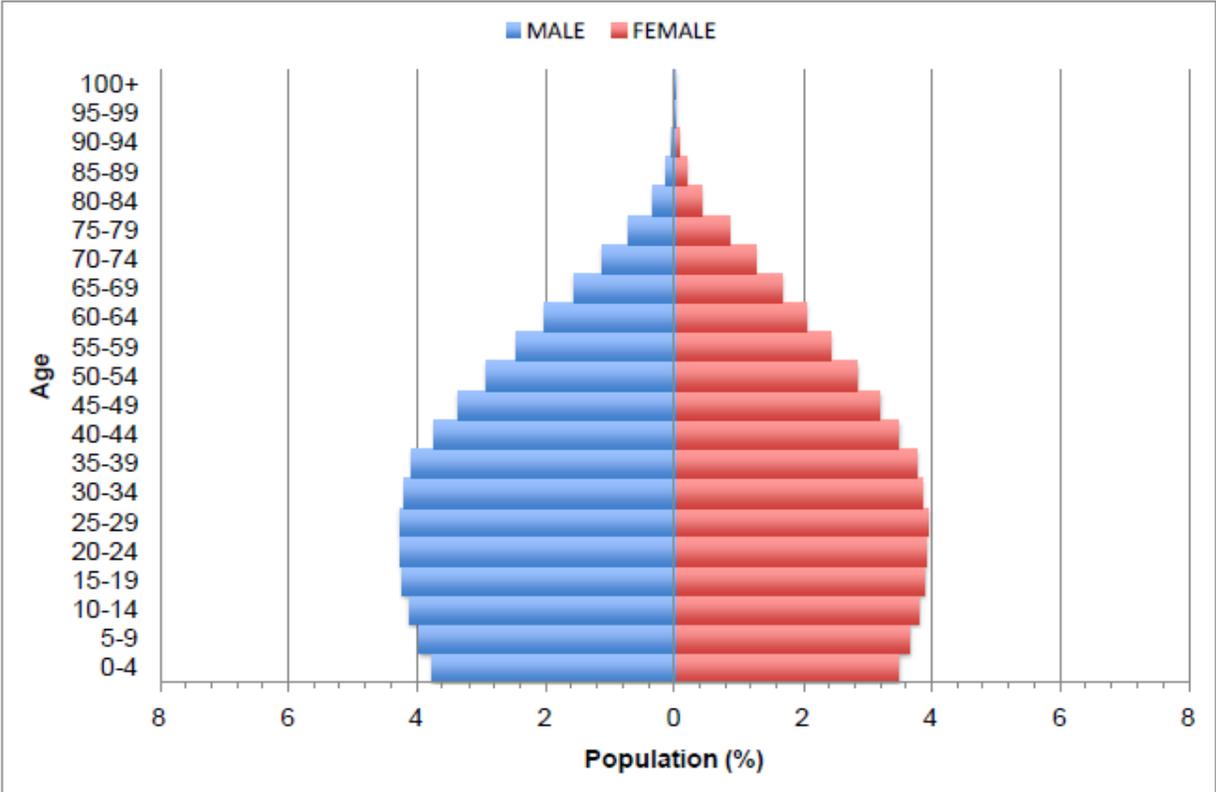
- Femmes : rouge
- Hommes : bleu

2010 :



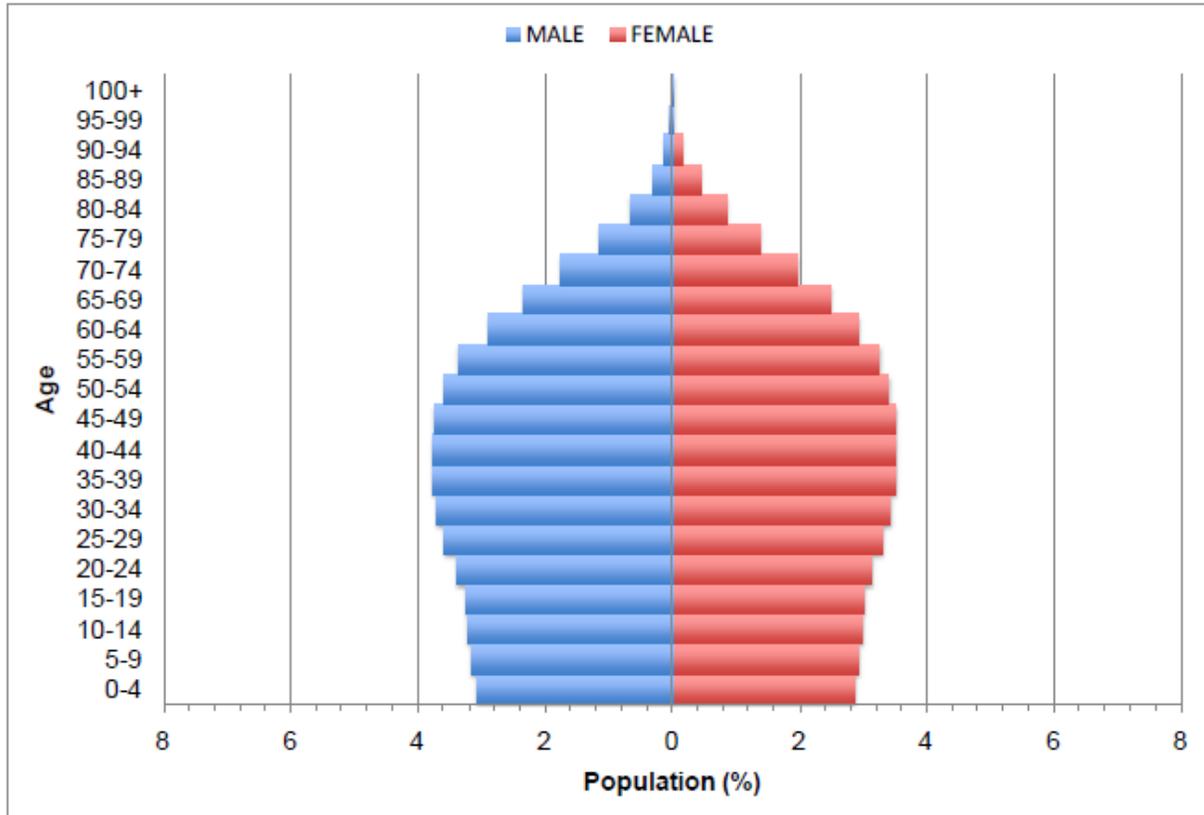
Annexe 1 (suite)

2030 :



Annexe 1 (suite)

2050 :



Source : BLOOM, David E. Population Dynamics in India and Implications for Economic Growth, Harvard School of Public Health, [en ligne], 2011, http://www.hsph.harvard.edu/program-on-the-global-demography-of-aging/WorkingPapers/2011/PGDA_WP_65.pdf (page consultée le 15 novembre 2013) p.10

Annexe 2 : Secteurs ciblés de coopération économique

- L'aérospatiale
- L'énergie (équipement et services)
- Le pétrole et le gaz
- Les produits et services environnementaux
- La technologie de l'information et des télécommunications
- Les services financiers
- Le développement de l'infrastructure
- La technologie de l'environnement
- Les secteurs de l'éducation, de la société civile et de la culture
- Le tourisme
- L'agriculture, l'agroalimentaire, la transformation des aliments et les transferts technologiques
- Les services de santé et les sciences de la vie
- Les textiles et les vêtements
- La fabrication d'automobiles
- La fabrication et la conception de pointe

Source : tiré intégralement de : CONSEIL CANADIEN DES CHEFS D'ENTREPRISES.
Engagement plus étroit, liens plus profonds: déclaration conjointe à l'occasion de la première table ronde des chefs d'entreprise Inde-Canada, Conseil canadien des chefs d'entreprises, New Delhi, [en ligne], 2007, <http://www.ceocouncil.ca/fr/publication/engagement-plus-troit-liens-plus-profonds-dclaration-conjointe-loccasion-de-la-premiere-table-ronde-des-chefs-dentreprise-inde-canada> (page consultée le 6 novembre 2013) p.8.

Annexe 3 : Définition de quelques types d'industries telles que définies par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Secteurs	Définitions
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la culture agricole, l'élevage, la récolte du bois, la prise de poissons et d'autres animaux dans leur habitat naturel et l'offre de services connexes de soutien. Sont exclus de ce secteur les établissements dont l'activité principale est la recherche agricole ou les services vétérinaires.
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'extraction de substances minérales d'origine naturelle. Il peut s'agir : de solides comme le charbon et les minerais; de liquides comme le pétrole brut; de gaz, notamment le gaz naturel. Le terme «extraction» est utilisé au sens large de façon à englober l'exploitation de carrières, l'exploitation de puits, la concentration du minerai (par exemple, concassage, criblage, lavage, flottation) et les autres préparations généralement faites à la mine ou dans le cadre de l'activité minière. Sont compris dans ce secteur les établissements qui font de l'exploration minière, de l'aménagement de biens miniers et de l'exploitation minière, de même que les établissements qui se livrent à des activités similaires en vertu d'ententes contractuelles ou contre rémunération..
Fabrication	Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés mécaniques ou physiques. Il peut s'agir de produits finis, c'est-à-dire propres à l'utilisation ou à la consommation, ou de produits semi-finis, c'est-à-dire destinés à servir de matières premières à un établissement qui les utilisera pour produire autre chose. Sont aussi assimilées aux activités de fabrication des activités telles que : l'assemblage des composants de produits fabriqués; le mélange de matières; la finition de produits fabriqués par la teinture, le traitement thermique, le placage et d'autres procédés similaires. Les établissements du secteur de la fabrication sont connus sous diverses appellations selon les domaines, par exemple usines, fabriques ou manufactures. Les établissements du secteur de la fabrication peuvent posséder les matières qu'ils transforment ou transformer des matières appartenant à d'autres établissements. La fabrication peut s'effectuer en usine ou au domicile des travailleurs à l'aide de machines ou d'outils à main. [Sont exclus les établissements] dont l'activité principale est: la transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés chimiques, mécaniques ou physiques.

Source : tiré intégralement de : GOUVERNEMENT DU CANADA. *Économie canadienne (SCIAN 11-91) : Définition*, [en ligne], 20 avril 2016, <https://www.ic.gc.ca/app/scr/sbms/sbb/cis/definition.html?code=11-91&lang=fra> (page consultée le 24 mars 2014).

Liste des graphiques et tableaux

Tableau 1 : Exportations totales du Québec vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants	76
Graphique 1 : Exportations totales du Québec vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constant.....	77
Tableau 2 : Exportations totales de l'Ontario vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants	78
Graphique 2 : Exportations totales de l'Ontario vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants	79
Tableau 3 : Exportations totales de la Saskatchewan vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants	80
Graphique 3 : Exportations totales de la Saskatchewan vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants	81
Tableau 4 : Exportations totales de l'Alberta vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants	82
Graphique 4 : Exportations totales de l'Alberta vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants	83
Tableau 5 : Exportations totales de la Colombie-Britannique vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollar canadiens constants	84
Graphique 5 : Exportations totales de la Colombie-Britannique vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants	85
Graphique 6 : Exportations totales du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants	86
Tableau 6 : Proportion des exportations du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique vers l'Inde par rapport au total des exportations canadiennes, de 1992 à 2014	88
Tableau 7 : Synthèse des principales activités diplomatiques des provinces canadiennes en Inde de 1992 à 2014	90
Tableau 8 : Taux de croissance annuel des exportations par province canadienne de 1993 à 2014	90
Tableau 9 : Exportations du Québec vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants	95
Tableau 10 : Exportations de l'Ontario vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants	97

Tableau 11 : Exportations de la Saskatchewan vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants.....	99
Tableau 12 : Exportations de l'Alberta vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants	101
Tableau 13 : Exportations de la Colombie-Britannique vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants.....	103
Graphique 7 : Évolution des exportations du Québec vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants.....	105
Graphique 8 : Évolution des exportations de l'Ontario vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants.....	106
Graphique 9 : Évolution des exportations de la Saskatchewan vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants	107
Graphique 10 : Évolution des exportations de l'Alberta vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants.....	108
Graphique 11 : Évolution des exportations de la Colombie-Britannique vers l'Inde selon le type d'industrie, de 1992 à 2014, en dollars canadiens constants.....	109
Tableau 14 : Coefficients de corrélation et des coefficients de détermination des exportations selon le type d'industrie par rapport aux exportations totales des provinces canadiennes vers l'Inde de 1992 à 2014	110
Tableau 15 : Proportion des exportations de l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse par rapport aux exportations totales, par province, de 1992 à 2014	112
Tableau 16 : Proportion des exportations de l'industrie de l'extraction minière et extraction de pétrole et de gaz par rapport aux exportations totales, par province, de 1992 à 2014	113
Tableau 17 : Proportion des exportations de l'industrie de la fabrication par rapport aux exportations totales, par province, de 1992 à 2014	114
Tableau 18 : Diaspora indienne au Québec et exportations du Québec vers l'Inde	117
Tableau 19 : Diaspora indienne en Ontario et exportations de l'Ontario vers l'Inde.....	117
Tableau 20 : Diaspora indienne en Saskatchewan et exportations de la Saskatchewan vers l'Inde	118
Tableau 21 : Diaspora indienne en Alberta et exportations de l'Alberta vers l'Inde	119
Tableau 22 : Diaspora indienne en Colombie-Britannique et exportations de la Colombie-Britannique vers l'Inde	119
Graphique 12 : Exportations totales du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique vers l'Inde, de 1992 à 2014, en milliers de dollars canadiens constants	126

Bibliographie

[S.A.]. « Alberta New Delhi Office », *Alberta Canada*, [en ligne], Mars 2016, <http://www.albertacanada.com/newdelhi/> (page consultée le 31 mars 2016).

[S.A.]. « British Columbia », *Fondation Asie Pacifique du Canada*, [en ligne], 2016, <https://theasiafactor.ca/bc#exports-outer> (page consultée le 7 mars 2016).

[S.A.]. « Premier Christy Clark's post-secondary and LNG trade missions », *Office of the Premier*, [en ligne], 13 mars 2015, https://news.gov.bc.ca/files/Newsroom/downloads/bg_po_missions_costs.pdf (page consultée le 13 mai 2016) 3 p.

ABLETT, Jonathan, et Aadarsh BAIJAL. *The 'bird of gold': The rise of India's consumer market*, McKinsey Global Institute, [en ligne], mai 2007, http://www.mckinsey.com/insights/asia-pacific/the_bird_of_gold (page consultée le 3 novembre 2013, 193 p.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. « Le Canada et l'Inde franchissent une nouvelle étape vers la conclusion d'un accord de partenariat économique global », *Gouvernement du Canada*, [en ligne], 17 novembre 2009, http://www.international.gc.ca/media_commerce/comm/news-communiqués/2009/348.aspx?lang=fra (page consultée le 20 novembre 2013).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. « Le gouvernement Harper souligne la conclusion de la huitième série de négociations en vue d'un accord commercial entre le Canada et l'Inde », *Gouvernement du Canada*, [en ligne], 26 juin 2013, http://www.international.gc.ca/media_commerce/comm/news-communiqués/2013/06/26a.aspx?lang=fra (page consultée le 20 novembre 2013).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. « Le ministre Van Loan entame des pourparlers en matière de libre-échange avec l'Inde », *Gouvernement du Canada*, [en ligne], 16 mai 2012, http://www.international.gc.ca/media_commerce/comm/news-communiqués/2010/364.aspx?lang=fra (page consultée le 20 novembre 2013).

AGARWAL, S.P. et Ashwani GUPTA et al. « A survey of technology intensive exports from India », *Technology export*, numéro 4, volume 6, [en ligne], avril-juin 2004, <http://www.dsir.gov.in/pubs/te/te200402.pdf> (page consultée le 9 novembre 2013) 12 p.

ALBERTA GOVERNMENT. « Alberta strengthens ties to India with new international office », *Alberta Government*, [en ligne], janvier 2014, <http://www.alberta.ca/release.cfm?xID=35684B4508777-B2EF-DF8E-BF1840F057ABD411> (page consultée le 8 février 2015).

ALBERTA INTERNATIONAL AND INTERGOVERNMENTAL RELATIONS. *India-Alberta Relations*, [en ligne], [s.d.], <http://www.international.alberta.ca/documents/India-AB.pdf> page consultée le 7 février 2015) 3 p.

ALBERTA GOVERNMENT. « Ministers Dallas and Lukaszuk travel to Asia to strengthen partnerships in China, India and Singapore », *Alberta Government*, [en ligne], décembre 2013, <http://www.alberta.ca/release.cfm?xID=35622DCAB2AB5-E8FD-C878-ED57DE69D1C7A7C0> (page consultée le 13 juin 2015).

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. « Premiers ministres du Québec depuis 1867 », *Assemblée nationale*, [en ligne], avril 2014, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/pm.html> (page consultée le 30 mai 2014).

BASDEO, Sahadeo. « Lester Pearson's Participatory Internationalism: Canada-India Relations into the New Millennium », *Peace Research*, volume 32, numéro 4, 2000, p. 61- 71.

BÉLANGER, Louis. « La diplomatie culturelle des provinces canadiennes », *Études internationales*, volume 25, numéro 3, 1994, p. 421-452.

BELKHODJA, Chedly. « Entre la discorde et l'indifférence : le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Francophonie internationale », *Francophonies d'Amérique*, numéro 9, 1999, p. 7-20.

BERNIER, Ivan. « Avant-propos », *Études internationales*, volume 25, numéro 3, 1994, p. 405-407.

BERNIER, Ivan et Jean-Philippe THÉRIEN. « Le comportement international du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta dans le domaine économique », *Études internationales*, volume 25, numéro 3, 1994, p. 453-486.

BINDON, George et Sitoo MUKERJI. « Canada-India Nuclear Cooperation », *Research Policy*, numéro 7, 1978, p. 191-198.

BLOOM, David E. *Population Dynamics in India and Implications for Economic Growth*, Harvard School of Public Health, [en ligne], 2011, http://www.hsph.harvard.edu/program-on-the-global-demography-of-aging/WorkingPapers/2011/PGDA_WP_65.pdf (page consultée le 15 novembre 2013) 31 p.

BMCE TRADE. « Le transport international », *BMCE Trade*, [en ligne], [s.d.], <http://www.bmcetrade.co.ma/fr/gerer-les-operations/fiches-conseils/termes-du-transport-international> (page consultée le 6 avril 2016).

BOTHWELL, Robert. « St-Laurent, Louis-Stephen », *Dictionnaire biographique du Canada*, volume 20, Université Laval/University of Toronto, [en ligne], 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/st_laurent_louis_stephen_20F.html (page consultée le 10 mai 2016).

BOUCHER, Marc T. et Nelson MICHAUD. « Les relations internationales du Québec comparées », *L'État québécois en perspective*, L'Observatoire de l'administration publique-ENAP, [en ligne], Automne 2006, http://cerberus.enap.ca/Observatoire/docs/Etat_quebecois/a-relations-internationales.pdf (page consultée le 7 avril 2016) 42 p.

BRIAND, Virginie et Claire MAINGUY. « Le processus de régionalisation au sein de l'ASEAN : les enjeux pour les nouveaux membres - Le cas du Vietnam. », *Mondes en développement*, numéro 115-116, 2001, p. 135-150.

BRITISH COLUMBIA GOVERNMENT. *Canada starts here the BC jobs plan*, [en ligne], 11 septembre 2011, <http://engage.gov.bc.ca/bcjobsplan/files/2014/09/BC-Jobs-Plan.pdf> (page consultée le 7 août 2015) 24 p.

BRITISH COLUMBIA GOVERNMENT. « History of the BC Jobs Plan », *British Columbia Canada starts here*, [en ligne], [s.d.], <http://engage.gov.bc.ca/bcjobsplan/economy/history/> (page consultée le 7 août 2015).

BROWN, Douglas M. et James GROEN. « Attitudes et comportements des gouvernements provinciaux du Canada à l'endroit des États-Unis », *Études internationales*, volume 25, numéro 3, 1994, p. 487-522.

CABALLERO, José María, Maria Grazia QUIETI et al. « Module 2: Le commerce international: Quelques théories et concepts de base », *Archives de documents de la FAO*, [en ligne], s.d., <http://www.fao.org/docrep/003/X7352F/x7352f02.htm> (page consultée le 19 mai 2016).

CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY. « India », *The World Factbook*, [en ligne], 11 septembre 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/in.html> (page consultée le 8 décembre 2013).

CHARNYSH, Volha. *India's Nuclear Program*, Nuclear Age Peace Foundation, [en ligne], 2009, http://nuclearfiles.org/menu/key-issues/nuclear-weapons/issues/proliferation/india/charnysh_india_analysis.pdf (page consultée le 19 novembre 2013) 9 p.

CHAVAGNEUX, Christian. « La diplomatie économique : plus seulement une affaire d'États », *Pouvoirs, La politique étrangère aujourd'hui*, 1999, p. 33-42.

CHANEY, Thomas. «The Gravity Equation in International Trade: An Explanation», *the National bureau of Economic Research*, numéro 19285, [en ligne], août 2013, <http://publications.ut-capitole.fr/15395/1/distance.pdf> (page consultée le 9 mai 2016).

CLANCY, Clare. « Saskatchewan premier on trade mission tous potash deals with Indian companies », *iNFO news.ca*, [en ligne], 20 novembre 2014, <http://infotel.ca/newsitem/sask-potash-india/cp30785997> (page consultée le 10 février 2015).

CONSEIL CANADIEN DES CHEFS D'ENTREPRISES. *Engagement plus étroit, liens plus profonds: déclaration conjointe à l'occasion de la première table ronde des chefs d'entreprise Inde-Canada*, Conseil canadien des chefs d'entreprises, New Delhi, [en ligne], 2007, <http://www.ceocouncil.ca/fr/publication/engagement-plus-troit-liens-plus-profonds-dclaration-conjointe-loccasion-de-la-premiere-table-ronde-des-chefs-dentreprise-inde-canada> (page consultée le 6 novembre 2013) 12 p.

CONSEIL NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR. *Rapport de la Commission « Diplomatie économique »*, Royaume du Maroc Conseil National du commerce extérieur, [en ligne], 2000, <http://www.cnce.org.ma/Publications/Diplomatie.pdf> (page consultée le 26 novembre 2013) 25 p.

CRUSET, Maria Eugenia. *Migration and New International Actors Migration and New International Actors: An Old Phenomenon Seen With New Eyes*, Cambridge Scholars Publishing, 2012, 170 p.

DELVOIE, Louis A. « Canada and India: A New Beginning? », *Center for international relations*, volume 345, 1998, p. 51-64.

DOBSON, Wendy. *The Indian Elephant Sheds its Past: The Implications for Canada*, Toronto, C.D. Howe Institute, [en ligne], juin 2006, http://www.cdhowe.org/pdf/Commentary_235.pdf (page consultée le 3 novembre 2013) 27 p.

ÉCONOMIE, SCIENCE ET INNOVATION. « La délégation québécoise complète la première étape de sa mission multisectorielle », *Communiqué de presse*, [en ligne], février 2011, https://www.economie.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiques-de-presse/communiquede-presse/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=5562&cHash=3cd0ba9c05f8a79cf3436d62c870031c (page consultée le 24 août 2014).

ÉCONOMIE, SCIENCE ET INNOVATION. « Le ministre Raymond Bachand dirige la seconde mission en Inde de l'année 2006 », *Communiqué de presse*, [en ligne], novembre 2006, https://www.economie.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiques-de-presse/communiquede-presse/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=3895&cHash=3a0b0a5c3ec68092cbca76fc037cd625 (page consultée le 27 juillet 2014).

EDWARDS, Lucie. « The lady is a tiger: Canada's erratic courtship of India », *Canadian Foreign Policy Journal*, volume 18, numéro 3 2012, p. 264-266.

FEDERATION OF INDIAN CHAMBERS OF COMMERCE AND INDUSTRY. *An Economic Partnership in the Making: The India-Canada Story*, Federation of Indian Chambers of Commerce & Industry, [en ligne], juin 2011, <http://www.ficci.com/publication-page.asp?spid=20105> (page consultée le 3 novembre 2013) 29 p.

FINANCIAL POST. « Ontario's exports to India a meagre \$400M », *Economy*, juin 2011, [en ligne], <http://business.financialpost.com/news/economy/ontarios-exports-to-india-a-meagre-400m> (page consultée le 8 septembre 2014).

FOREIGN AFFAIRS, TRADE AND DEVELOPMENT CANADA. *Canada-India Free Trade Agreement Negotiations*, Gouvernement du Canada, [en ligne], 22 août 2013, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/india-inde/info.aspx?lang=eng> (page consultée le 5 décembre 2013).

GAUTHIER, Alexandre. *Canada-Inde*, Commerce et Investissement, Bibliothèque du Parlement, [en ligne], 20 avril 2012, <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2012-73-f.pdf> (page consultée le 2 décembre 2013) 3 p.

GLOBAL MIGRATION GROUP. *Global Migration group Acting together in a world on the move*, [en ligne], <http://www.globalmigrationgroup.org/uploads/news/GMG-Issues-Brief-Diaspora.pdf> (page consultée le 8 décembre 2013) 8 p.

GOOLD, Douglas. *Canada-India Economic Relations: Investment, Trade and People*, Fondation Asie Pacifique du Canada, [en ligne], 2012, <http://www.asiapacific.ca/fr/editorials/speeches-and-presentations/canada-india-economic-relations-investment-trade-and-people> (page consultée le 4 novembre 2013) 9 p.

GOOLD, Douglas. « CN Trade Relations Forum : Canada--India: The Future of Business and Global Politics », *Western Centre for Economic Research*, University of Alberta, numéro 145, 2010, [en ligne], <http://www.business.ualberta.ca/en/Centres/WCER/EventsCNTradeForums/~media/business/Centres/WCER/Documents/Publications/InformationBulletins/145electronic.ashx> (page consultée le 29 novembre 2013) 5 p.

GOOLD, Douglas. *Doing Business in India: Success, Failure and the Prospects for Canada*, Conseil international du Canada, [en ligne], novembre 2010, http://www.opencanada.org/wp-content/uploads/2011/05/Doing-Business-in-India_-_Success-Failure-and-the-Prospects-for-Canada-Douglas-Goold.pdf (page consultée le 20 octobre 2013) 55 p.

GOSSELIN, Guy et Gordon MACE. « Asymétrie et relations internationales : les provinces canadiennes, l'Europe et l'Amérique latine », *Études internationales*, volume 25, numéro 3, 1994, p. 523-551.

GOUEL Christophe, Nina KOUSNETZOFF et al. « Commerce international et transports : tendances du passé et prospective 2020 », *Centre d'études prospectives et d'information internationale*, [en ligne], décembre 2008, volume 28, numéro 2008, http://www.cepii.fr/PDF_PUB/wp/2008/wp2008-28.pdf (page consultée le 5 mai 2016) p.10

GOUVERNEMENT DU CANADA. « Données sur le commerce en direct (DCD) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], août 2013, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil> (page consultée le 13 octobre 2014).

GOUVERNEMENT DU CANADA. *Économie canadienne (SCIAN 11-91) : Définition*, [en ligne], 20 avril 2016, <https://www.ic.gc.ca/app/scr/sbms/sbb/cis/definition.html?code=11-91&lang=fra> (page consultée le 24 mars 2014).

GOUVERNEMENT DU CANADA. « Fabrication (SCIAN 31-33) : Commerce international », *Gouvernement du Canada*, [en ligne], <https://www.ic.gc.ca/app/scr/sbms/sbb/cis/internationalTrade.html?code=31-33> (page consultée le 7 avril 2014).

GOUVERNEMENT DU CANADA. « Haut-commissariat du Canada en Inde », *Gouvernement du Canada*, [en ligne], http://www.canadainternational.gc.ca/india-inde/highlights-faits_saillants.aspx?lang=fra (page consultée le 6 novembre 2013).

GOUVERNEMENT DU CANADA. « La Colombie-Britannique : le Canada commence ici », *Le Service des délégués commerciaux du Canada*, [en ligne], 18 mars 2016, http://www.international.gc.ca/investors-investisseurs/cities-villes/west-ouest/british_columbia-colombie_britannique.aspx?lang=fra (page consultée le 18 avril 2016).

GOUVERNEMENT DU CANADA. « Le ministre de Citoyenneté et Immigration Canada visitera l'Inde », *Gouvernement du Canada*, [en ligne], 2014, http://www.canadainternational.gc.ca/india-inde/highlights-faits/2014/2014-07-04-cic_minister-ministre_india-inde.aspx?lang=fr (page consultée le 14 mars 2015).

GOUVERNEMENT DU CANADA. « Ontario : Voici pourquoi l'Ontario est votre prochaine grande idée », *Le Service des délégués commerciaux du Canada*, [en ligne], 21 mars 2016, <http://www.international.gc.ca/investors-investisseurs/cities-villes/ontario/ontario.aspx?lang=fra> (page consultée le 1 avril 2016).

GOUVERNEMENT DU CANADA. « Statistiques relatives à l'industrie canadienne (SIC) », *Innovation, Sciences et Développement économique Canada*, [en ligne], 16 juillet 2013, https://www.ic.gc.ca/eic/site/cis-sic.nsf/fra/h_00004.html (page consultée le 17 avril 2014).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Des résultats concrets et des perspectives prometteuses », *Premier ministre*, [en ligne], février 2010, <http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiques/details.asp?idCommunique=425> (page consultée le 3 juin 2016).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Le premier ministre dirigera une mission économique en Inde du 31 janvier au 6 février », *Premier ministre*, [en ligne], août 2009, <https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiques/details.asp?idCommunique=535> (page consultée le 2 juin 2016).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Le premier ministre Jean Charest dirige une première mission en Inde », *Premier ministre*, [en ligne], janvier 2006, <https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiques/details.asp?idCommunique=1175> (page consultée le 16 juin 2014).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Politique de transport maritime et fluvial – Le Québec à la barre », *Politique de transport maritime et fluvial*, [en ligne], [s.d.], <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/entreprises-partenaires/entreprises-services-transport-maritime/Documents/politique.pdf> (page consultée le 2 mai 2016) 55 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe 2012-2015*, [en ligne], 2012, https://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/strategie_quebec-europe.pdf (page consultée le 6 avril 2016) 45 p.

GRANGER, Serge (dir.). *L'Inde et ses avatars Pluralités d'une puissance*, Presses de l'Université de Montréal, 2013, 491 p.

GUAY, Jean-Herman. *Statistiques en sciences sociales avec R*, Presses de l'Université Laval, Québec, 228 p.

HEAD, Keith et John RIES. «Do Trade Missions Increase Trade?», *Sauder School of Business Working Paper*, 10 janvier 2006, 27 p.

HOCKING, Brian. « Les intérêts internationaux des gouvernements régionaux : désuétude de l'interne et de l'externe ? » *Études internationales*, volume 25, numéro 3, 1994, p. 409-420.

IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO. « 27 résultats pour inde », *Ontario*, [en ligne], [s.d.], <http://www.ontario.ca/fr/recherche/resultats-de-recherche?query=inde&op=Rechercher> (page consultée le 7 août 2014).

JARDINE, Eric et Simon PALAMAR, « Does Canada need a new Asia policy? », *Canadian Foreign Policy Journal*, volume 18, numéro 3, 2012, p. 251-263.

KYKSTRA, Matt. « Alberta Premier Alison Redford heading to India at a cost of \$120,000 », *Edmonton Sun*, [en ligne], décembre 2013, <http://www.edmontonsun.com/2013/12/20/alberta-premier-alison-redford-heading-to-india-at-a-cost-of-120000> (page consultée le 20 juin 2015).

KUKUCHA, Christopher John. *Canada and India an analysis of the political and economic relationship, 1947-88*, University of Windsor, [en ligne], 1989, <http://scholar.uwindsor.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=2351&context=etd> (page consultée le 12 novembre 2013) 244 p.

KUKUCHA, Christopher John. « Dismembering Canada? Stephen Harper and the foreign relations of Canadian provinces », *Revue d'études constitutionnelles*, volume 14, numéro 1, 2009, p. 21-52.

LAURENCE, Michel, Richard DION et al. « Les exportations, les importations et l'appréciation du dollar canadien », *Revue de la Banque du Canada*, [en ligne], 2005, <http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2010/06/dion-f.pdf> (page consultée le 9 mai 2016).

MALONE, David M. *Building Stronger Ties between India and Canada: Better Late than Never*, Fondation Asie Pacifique du Canada, volume 4, [en ligne], 2009, http://www.asiapacific.ca/sites/default/files/CAA4_India.pdf (page consultée le 23 novembre 2013) 5 p.

MASSART-PIÉRARD, Françoise. « Politique des relations extérieures et identité politique : la stratégie des entités fédérées de Belgique », *Études internationales*, volume 30, numéro 4, 1999, p. 701-727.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES. *La politique internationale du Québec; la force de l'action concertée*, Gouvernement du Québec, [en ligne], 2006, <http://www.mrifce.gouv.qc.ca/Content/documents/fr/Politique.pdf> (page consultée le 7 novembre 2013) 127 p.

MINISTRY OF ECONOMIC DEVELOPMENT. « British Columbia Asia Pacific Initiative », *British Columbia Canada's Pacific Gateway*, [en ligne], 2007, http://www.gov.bc.ca/jtst/down/api_report_2007_small.pdf (page consulté e le 3 juillet 2015) 59 p.

MINISTRY OF ECONOMIC DEVELOPMENT, EMPLOYMENT AND INFRASTRUCTURE. « New International Marketing Centres To Promote Ontario Abroad », *Ontario*, [en ligne], Juin 2005, <http://news.ontario.ca/archive/en/2005/06/28/New-International-Marketing-Centres-To-Promote-Ontario-Abroad.html> (page consultée le 24 septembre 2014).

MINISTRY OF INTERNATIONAL TRADE. « Factsheet: International Trade and Investment Attraction Network », *BC Gov News*, [en ligne], juillet 2013, <https://news.gov.bc.ca/factsheets/factsheet-international-trade-and-investment-attraction-network> (page consultée le 20 novembre 2015).

MINISTRY OF INTERNATIONAL TRADE. « FACTSHEET: Trade missions to Asia », *BC Gov News*, [en ligne], février 2016, <https://news.gov.bc.ca/factsheets/factsheet-trade-missions-to-asia> (page consultée le 6 mars 2016).

MINISTRY OF JOBS, TOURISM AND SKILLS TRAINING. « B.C. opens two new trade and investment offices in India », *BC Gov News*, [en ligne], novembre 2012, <https://news.gov.bc.ca/stories/bc-opens-two-new-trade-and-investment-offices-in-india> (page consultée le 6 mars 2016).

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE. « 10. De vastes horizons : La porte d'entrée du Pacifique », *Visite de la salle du Canada*, [en ligne], [s.d.], <http://www.museedelhistoire.ca/cmce/exhibitions/hist/phase2/mod10f.shtml> (page consultée le 19 avril 2016).

NOSSAL, Kim Richard, Stéphane ROUSSEL et al. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, 2007, 646 p.

OECD DIRECTORATE FOR SCIENCE, TECHNOLOGY AND INDUSTRY. « Isic rev.3 technology intensive definition », *Economic Analysis and Statistics Division*, [en ligne], 7 juillet 2011, <http://www.oecd.org/sti/ind/48350231.pdf> (page consultée le 9 novembre 2013) 6 p.

OFFICE OF THE PREMIER. « India trade mission builds stronger ties, creates opportunities for B.C. », BC Gov News, [en ligne], octobre 2014, <https://news.gov.bc.ca/stories/india-trade-mission-builds-stronger-ties-creates-opportunities-for-bc> (page consultée le 19 janvier 2015).

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE. « L'infrastructure dans le commerce et le développement économique », *Rapport sur le commerce mondial 2004*, [en ligne], 2004, https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/anrep_f/wtr04_2b_f.pdf (page consultée le 17 avril 2016) p. 118-153.

PAPOLA, T.S. « Structural changes in the Indian economy Emerging Patterns and Implications », Institute for Studies in Industrial Development, numéro 2, [en ligne], 2012, <http://58.68.105.147/pdf/WP1202.pdf> (page consultée le 6 novembre 2013) 30 p.

PAQUIN, Stéphane. « La paradiplomatie identitaire : Le Québec, la Catalogne et la Flandre en relations internationales », *Études internationales*, volume 33, numéro 1, 2002, p. 57-90.

PAQUIN, Stéphane. « Le Québec, l'Ontario et les relations internationales, Expliquer les différences », *Les relations Québec-Ontario: un destin partagé?*, Sous la dir. d'Alexandre Brassard et al., Presses de l'Université du Québec, [s.l.], 2011, [en ligne], http://www.crepic.enap.ca/CREPIC/Publications/Lists/Publications/Attachments/4/Quebec_Ontario_Un_destin_partage.pdf (page consultée le 8 décembre 2013) p. 249-281.

PAQUIN, Stéphane. « Les actions extérieures des entités subétatiques : quelle signification pour la politique comparée et les relations internationales ? », *Revue internationale de politique comparée*, volume 12, numéro 2, 2005, p. 129-142.

PAQUIN, Stéphane. *Paradiplomatie et relations internationales, Théorie des stratégies internationales des régions face à la mondialisation*, P.I.E.-Peter Lang, collection Régionalisme et fédéralisme », numéro 3, 2004, Bruxelles, 189 p.

PELLETIER, Réjean et Manon TREMBLAY. *Le parlementarisme canadien*, 4^{ième} édition revue et augmentée, Presses de l'Université Laval, 608 p.

PERSPECTIVE MONDE. « Indice des prix à la consommation (2010 = 100), Canada », *Perspective monde Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945*, [en ligne],[s.d.], <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=CAN&codeStat=FP.CPI.TOTL&codeStat2=x> (Page consultée le 12 janvier 2017).

RADIO-CANADA. « Louis S. St-Laurent, l'autorité tranquille », *Archives de Radio-Canada*, [en ligne],[s.d.],http://archives.radio-canada.ca/politique/premiers_ministres_canadiens/dossiers/2077/ (page consultée le 10 mai 2016).

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE. « Inde », *Relations internationales et Francophonie*, [en ligne], mars 2016, <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/relations-du-quebec/asia-pacifique/inde/portrait> (page consultée le 24 août 2014).

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE. « Les ministres Lisée et Zakaïb reviennent convaincus de l'importance de l'Inde comme pays prioritaire pour le Québec » *Relations internationales et Francophonie*, [en ligne], février 2013, <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/communiqués/2013/2013-02-03> (page consultée le 14 mars 2015).

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE. « Relations politiques et institutionnelles », *Relations internationales et Francophonie*, [en ligne], mars 2016, <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/relations-du-quebec/asia-pacifique/inde/relations-politiques> (page consultée le 15 août 2014).

RIOUX, Michèle. *Les relations transatlantiques : de la relation privilégiée au dialogue à reconstruire, une vue d'ensemble*, [en ligne], [s.d.], http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Fiche_Transat0.pdf (page consultée le 25 avril 2016) 3 p.

ROSS, Douglas A. « Middlepowers as Extra-Regional Balancer Powers: Canada, India, and Indochina, 1954-62 », *Pacific Affairs*, volume 55, numéro 2, 1982, p. 185-209.

RUBINOFF, Arthur G. « Canada's Re-Engagement with India », *Asian Survey*, volume 42, numéro 6, novembre-décembre 2002, p. 838-855.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX. « Le ministre de la Santé du Québec dirige une mission en Inde du 26 janvier au 3 février 2012 », *Communiqué du ministre de la Santé et des Services sociaux*, [en ligne], janvier 2012, <http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/salle-de-presse/ficheCommunique.php?id=184> (page consultée le 14 mars 2015).

SASKATCHEWAN GOVERNMENT OF SASKATCHEWAN. « Premier Brad Wall leads trade mission to India », *Government of Saskatchewan*, [en ligne], mars 2011, <http://www.saskatchewan.ca/government/news-and-media/2011/march/07/premier-brad-wall-leads-trade-mission-to-india> (page consultée le 7 octobre 2014).

SHAIN, Yossi et Aharon BARTH. « Diasporas and International Relations Theory », *International Organization*, volume 57, numéro 3 2003, p. 449-479.

SINGH, Anita. « The India-Canada civilian nuclear deal: Implications for Canadian foreign policy », *International Journal*, volume 65, numéro 1, UN sanctions, 2009-2010, p. 233-253.

STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE. *Seizing opportunities for Canadians: India's growth and Canada's future prosperity*, [en ligne], 14 décembre 2010, <http://www.parl.gc.ca/content/sen/committee/403/fore/rep/rep08dec10-e.pdf> (page consultée le 15 juin 2013) 100 p.

STATISTIQUE CANADA. « Concepts analytiques », *Statistique Canada*, [en ligne], 21 septembre 2011, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0011x/2011001/notes/analytical-analytiques-fra.htm#a1> (Page consultée le 12 janvier 2017).

STATISTIQUE CANADA. « Les statistiques : le pouvoir des données! Glossaire », *Statistiques Canada*, [en ligne], juillet 2013, <http://www.statcan.gc.ca/edu/power-pouvoir/glossary-glossaire/5214842-fra.htm#c> (page consultée le 17 novembre 2014).

STATISTIQUE CANADA. « Nuage de points », *Statistique Canada*, [en ligne], juillet 2013, <http://www.statcan.gc.ca/edu/power-pouvoir/ch9/scatter-nuages/5214827-fra.htm#a1> (page consultée le 20 mars 2015).

STATISTIQUE CANADA. « Tableau 6 Exportations nationales par province d'origine, base douanière, données non désaisonnalisées - Octobre », Gouvernement du Canada, [en ligne], 4 décembre 2013, <http://www.statcan.gc.ca/pub/65-001-x/2013010/t006-fra.htm> (page consultée le 6 décembre 2013).

STATISTIQUE CANADA. *Ensembles de données du Programme du Recensement de la population*, [en ligne], 13 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/datasets/index-fra.cfm> (page consultée le 14 mai 2016).

STATISTIQUE CANADA. *Profil de l'ENM, 2011*, [en ligne], 27 novembre 2015, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (page consultée le 18 décembre 2015).

THE CANADIAN PRESS. « Alberta signs deal to increase trade with India's Punjab state », *CTV News*, [en ligne], janvier 2014, <http://www.ctvnews.ca/canada/alberta-signs-deal-to-increase-trade-with-india-s-punjab-state-1.1637269> (page consultée le 6 juin 2015).

THE CANADIAN PRESS. « Redford defends Alberta trade mission to India », *Global News*, [en ligne], janvier 2014, <http://globalnews.ca/news/1067718/redford-defends-alberta-trade-mission-to-india/> (page consultée le 9 juin 2015).

TOUHEY, Ryan M. *A New Direction for the Canada-India Relationship*, Conseil international du Canada Foreign policy for Canada's tomorrow, numéro 5, [en ligne], août 2009, <http://www.opencanada.org/wp-content/uploads/2011/05/A-New-Direction-for-the-Canada-India-Relationship-Ryan-M.-Touhey1.pdf> (page consultée le 16 juin 2013) 30 p.

TOUHEY, Ryan Matthew. *Dealing with the Peacock: India in Canadian Foreign Policy 1941-1976*, University of Waterloo, Canada, UMI Dissertations Publishing, 2006, 503 p.

TOUHEY, Ryan. « From Periphery to Priority: Lessons of the Canada-India Relationship 1976-2009 », *International Journal*, numéro 4, volume 64, automne 2009, p. 911-925.

TOUHEY, Ryan. *Sixty Years of Preparing for India: The Education of a High Commissioner in 1947 and in 2007*, Fondation Asie Pacifique du Canada, [en ligne], juillet 2007, <http://www.asiapacific.ca/fr/editorials/speeches-and-presentations/sixty-years-preparing-india-education-high-commissioner-1947> (page consultée le 3 novembre 2013) 4 p.

TREMBLAY, Pascal. *Commerce et Investissement Canada-Inde*, Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales, Bibliothèque du Parlement, Ottawa, juillet 2014, [en ligne], <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2014-57-f.html> (page consultée le 4 février 2014), 3 p.

VERNEY, Douglas V. « Federalism, Federative Systems, and Federations: The United States, Canada, and India », *Publius*, volume 25, numéro 2, 1995, p. 81-97.

VERNEY, Douglas V. « From Executive to Legislative Federalism? The Transformation of the Political System in Canada and India », *The Review of Politics*, volume 51, numéro 2, 1989, p. 241-263.

WALTON-ROBERTS, Margaret. *India-Canada Trade and Immigration Linkages: A Case of Regional (Dis)advantage?*, Wilfrid Laurier University, volume 4, numéro 9, juin 2009, 61 p.

WALTON-ROBERTS, Margaret. « Transnational Geographies: Indian Immigration to Canada », *The Canadian Geographer*, volume 47, numéro 3, 2003, p. 235-250.

WALTON-ROBERTS, Margaret. « Transnational Migration Theory in Population Geography: Gendered Practices in Networks Linking Canada and India », *Population, Space and Place*, numéro 10, 2004, p. 361-373.

YORKTON NEWS REVIEW. « Premier heads to India for trade mission », *The News Review*, [en ligne], 6 novembre 2014, <http://www.yorktonnews.com/news/local-news/premier-heads-to-india-for-trade-mission-1.1647471> (page consultée le 5 février 2015).